

PRÉSIDENTIE  
**Le Président de la République présidera aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres**

P. 24

DÉCÈS D'EL-YOUSSOUFI  
**Le Président Tebboune rend hommage à un "homme d'Etat chevronné" et un "militant maghrébin exemplaire"**

P. 24

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS  
**Maintien du confinement partiel jusqu'au 13 juin, levée totale pour 4 wilayas.**

P. 3

DEBAT A L'APN SUR LE PROJET DE LOI DE FINANCES COMPLEMENTAIRE 2020

## Entre attentes sociales et préservation des équilibres économiques

Le PLFC 2020 se présente dans un contexte marqué par une double crise sanitaire et économique. Destiné à apporter des correctifs à la loi de finances 2020, adoptée par l'ancienne équipe gouvernementale, et à introduire des mesures de consolidation des équilibres économiques, ce PLFC 2020 a suscité de la part de députés « des réserves quant à l'approche fiscale adoptée face au recul des recettes pétrolières du pays ». Ce qui risque de compliquer la tâche de l'équipe gouvernementale qui a déjà fort à faire pour « traiter les effets de la crise sanitaire actuelle tout en soutenant le pouvoir d'achat des citoyens », selon le premier argentier du pays.

P. 6

DKnews



### INVESTISSEMENT

**Asseoir un système permettant de travailler sans entraves**

P. 3

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DU SCOUT  
**Zitouni : "s'inspirer des sacrifices de la génération du 1<sup>er</sup> Novembre pour adhérer au projet de l'Algérie Nouvelle"**

P. 4

PRIX DES LÉGUMES ET FRUITS

**Une hausse "conjoncturelle" et retour à la "stabilité" la semaine prochaine (mandataires)**

P. 6

### SANTÉ

SCIATIQUE  
**Comment calmer la douleur au plus vite**

P.p 12-13

### FOOTBALL

COVID19-CHAMPIONNAT  
**Medouar sceptique sur une éventuelle reprise**

P. 21



RÉSEAUX SOCIAUX  
**Twitter signale un tweet de Trump pour "apologie de la violence"**

P. 17

### MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME  
**Destruction de neuf bombes de confection artisanale à Tébessa**

P. 16

## CONFINEMENT-TRAVAIL

### Les horaires de travail applicables dans les institutions et administrations publiques fixés (Fonction publique)



Les horaires de travail applicables dans les institutions et administrations publiques ont été fixés suite à la prorogation des mesures de confinement partiel à domicile prévue par le dispositif réglementaire relatif à la prévention et la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19) jusqu'au 13 juin 2020, indique samedi la Direction générale de la Fonction publique dans un communiqué.

"Suite à la prorogation des mesures de confinement partiel à domicile prévue par le dispositif réglementaire relatif à la prévention et la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19) jusqu'au 13 juin 2020, les horaires de travail applicables dans les institutions et administrations publiques sont fixés du samedi 30 mai au samedi 13 juin 2020 du dimanche au jeudi comme suit.

-De 8h00 à 16h00 pour les personnels exerçant dans les wilayas soumises au confinement partiel à domicile de 17h00 à 7h00 du matin (Batna, Bejaïa, Blida, Tlemcen, Tيارت, Tizi Ouzou, Alger, Sétif, Sidi-Bel Abbès, Constantine, Annaba, Médéa, Oran, Bordj-Bou Arreridj, Tipaza et Ain Defla).

-De 8h00 à 16h30 pour les personnels exerçant dans les wilayas soumises au confinement partiel à domicile de 19h00 à 7h00 du matin ainsi que dans la wilaya de Saïda.

-De 7h30 à 15h00 pour les personnels exerçant dans les wilayas d'Adrar, Tamanghasset, Illizi, Tindouf, Béchar, Ouargla, Ghardaïa, Laghouat, Biskra et El-Oued.

Toutefois, les personnels exclus des mesures de confinement partiels à domicile ainsi que ceux disposant d'autorisation spéciale de déplacement pendant les heures de confinement demeurent astreints aux horaires habituels de travail prévus par la réglementation en vigueur", conclut le communiqué.

## AADL

### Des instructions pour accélérer la cadence des travaux et pallier le retard



Le Directeur général de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement (AADL), Tarek Belaribi a instruit, jeudi, les directeurs des projets de logements d'accélérer la cadence des travaux pour pallier le retard dû à la pandémie de COVID-19, indique un communiqué de l'Agence.

M. Belaribi a donné ces instructions, lors d'une réunion d'évaluation tenue par visioconférence et après avoir écouté l'exposé des directeurs généraux adjoints ainsi que des directeurs des projets relevant de l'Agence à travers le territoire national, a précisé l'AADL dans un communiqué sur sa page Facebook.

Cette réunion a été une occasion pour communiquer les chiffres sur le taux d'avancement des travaux dans les projets lancés récemment, ajoute la même source.

L'AADL tient à préciser que cette réunion consacrée au suivi du taux d'avancement des projets de logements fait suite à celle tenue entre le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Nasri et le DG de l'AADL, lors de laquelle ce dernier a présenté un bilan des projets dont les travaux seront prochainement lancés.

## RESSORTISSANTS-RAPATRIEMENT

### Opérations de rapatriement d'Algériens bloqués à l'étranger



Des opérations de rapatriement d'Algériens bloqués à l'étranger à cause de la propagation de l'épidémie du Coronavirus (Covid-19) seront entamées dès demain samedi, a-t-on appris vendredi auprès du Premier ministre. Ainsi, pour demain samedi, deux vols sont programmés à partir de Paris, alors qu'un autre vol est programmé l'après-midi à partir de Casablanca pour rapatrier des Algériens bloqués au Maroc, précise la même source, ajoutant que 400 algériens seront également rapatriés de la Tunisie par voie terrestre.

Depuis le début de la crise sanitaire liée à la propagation du virus Covid-19, l'Algérie a rapatrié plus de 8000 ressortissants, rappelle-t-on.

## COLLECTIVITÉS - BISKRA

### Suspension du président de l'APC de Chetma de ses fonctions en raison de poursuites judiciaires

Le wali de Biskra, Abdellah Abinour a suspendu de ses fonctions le président de l'assemblée populaire communale (APC) de Chetma (8 km au Nord-Est de Biskra) en raison de poursuites judiciaires dont il fait l'objet, ont annoncé jeudi les services de la wilaya.

La même source a souligné que le chef de l'exécutif local a décidé de suspendre le président de l'APC de Chetma, d'obédience FLN, de ses fonctions à la tête de l'assemblée en raison des poursuites judiciaires à son encontre dans des affaires faisant l'objet d'enquête de la part des autorités judiciaires de la wilaya.

Un nouveau président d'APC par intérim sera choisi pour cette collectivité locale parmi les élus de l'assemblée en vue de succéder au président suspendu, conformément aux procédures légales en vigueur, a-t-on fait savoir.

Pour rappel, cette décision est dictée par l'article 43 du code communal stipulant que "tout élu faisant l'objet de poursuites judiciaires pour un crime ou un délit en rapport avec les deniers publics, pour atteinte à l'honneur ou ayant fait l'objet de mesures judiciaires ne peut poursuivre valablement son mandat électif et est donc suspendu par arrêté du wali jusqu'à l'intervention du jugement définitif de la juridiction compétente". Le même article stipule qu' "en cas d'acquiescement, l'élu reprendra automatiquement et immédiatement ses fonctions".

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 563 morts et 21.394 blessés durant la période allant du 1 janvier au 23 mai (Protection civile)

Cinq cent soixante-trois (563) personnes ont trouvé la mort et 21.394 autres ont été blessées dans 19.253 accidents de la route survenus à travers le territoire national durant la période allant du 1 janvier au 23 mai 2020, a indiqué jeudi un communiqué des services de la Direction générale de la Protection civile.

Les unités de la protection civile ont effectué 34545 interventions pour des accidents de la circulation, ce qui représente 7,40 % du total des interventions, dont le nombre est estimé à 448.352 interventions dans tous les domaines, a souligné la même source en marge de la tenue de la commission nationale de la protection des forêts. Concernant les incendies, les services de la Protection civile ont effectué 18.310 interventions, ce qui représente 4 % du total des interventions pour l'extinction de 12.275 incendies urbains et industriels, causant des brûlures de différents degrés à 946 personnes, qui ont tous reçu les premiers soins sur place avant leur évacuation vers les hôpitaux.

Les mêmes services ont effectué (durant la période allant du 1 janvier au 23 mai 2020), 277.585 interventions relatives au secours et à l'évacuation, soit 62 % du total des interventions, ainsi 271.644 personnes ont reçu les premiers soins avant leur évacuation vers les services hospitaliers. Pour les différentes opérations, les unités de la Protection civile sont intervenues dans 17.912 accidents, soit dans 26 % du total des interventions.

## SANTÉ - PANDÉMIE

### Vers la production de 100.000 bavettes par le complexe de textile de Laghouat

Le complexe industriel de textile de Laghouat prévoit la fabrication de 100.000 bavettes de protection, dans le cadre des efforts de prévention et de lutte contre la pandémie du nouveau Coronavirus (Covid-19), a-t-on appris samedi auprès des responsables de cette unité.

Le complexe a bénéficié de la matière première nécessaire, notamment 20.000 mètres linéaires de tissu, en plus d'une quantité importante de fil élastique, a précisé à l'APS le directeur par intérim de cette infrastructure industrielle, Mustapha Lamdani.

Les bavettes seront soumises à un processus de stérilisation spécial selon le protocole retenu par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a-t-il ajouté.

Un accord a été également conclu avec le groupe public des textiles et cuirs (GITEX) afin de fournir des quantités suffisantes en matière première, selon la même source.

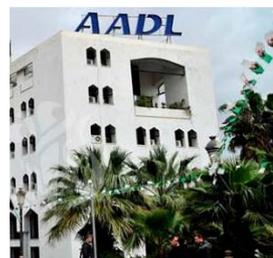
Dans le cadre de la protection de la santé publique, les services de la wilaya de Laghouat ont distribué, à ce jour, plus de 122.000 bavettes, à titre gracieux, aux citoyens à travers les différentes communes, a indiqué pour sa part le responsable de la cellule de communication de la wilaya, Sid Ali Mourad.

## RECONDUCTION DU CONFINEMENT

### Les autorisations exceptionnelles de circulation prolongées (Wilaya d'Alger)

La wilaya d'Alger a annoncé, vendredi, que les autorisations exceptionnelles liées aux activités de transport et à la circulation pendant la période de confinement délivrées par ses services et circonscriptions administratives "seront prolongées et resteront en vigueur, sans besoin d'en délivrer de nouvelles" et ce suite à la reconduction du confinement jusqu'au 13 juin.

"Suite à la décision du Premier ministre de prolonger le confinement sanitaire de 15 jours supplémentaires dans la plupart des wilayas du pays pour faire face à la pandémie de Covid-19, à partir de la date du 30 mai jusqu'au 13 juin de 17h00 à 07h00, le wali d'Alger informe l'ensemble des citoyennes et



citoyens à travers la wilaya que le confinement sanitaire sera reconduit pour une durée de 15 jours", ajoute le communiqué.

"Les autorisations exceptionnelles délivrées, du 15 au 30 mai, par

les services et circonscriptions administratives de la wilaya d'Alger aux personnels des organismes et établissements, publics et privés, pour les activités de transport durant la période du confinement demeurent en vigueur et nul besoin d'en délivrer de nouvelles", précise la même source.

Le wali d'Alger «appelle l'ensemble des habitants ainsi que les visiteurs de la capitale au strict respect de toutes les mesures préventives dictées par les autorités sanitaires, notamment le port du masque de protection, l'application des mesures d'hygiène et la distanciation physique pour faire face à la pandémie et partant préserver la santé publique», conclut le document.

## LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

# Maintien du confinement partiel jusqu'au 13 juin, levée totale pour 4 wilayas

Le gouvernement a décidé de maintenir le confinement partiel à domicile jusqu'au 13 juin prochain dans le cadre des mesures de lutte contre la pandémie de coronavirus (Covid-19) et de lever totalement ce confinement dans quatre wilayas, indique jeudi un communiqué des services du Premier ministre dont voici le texte intégral :

"Après consultation du comité scientifique et de l'autorité sanitaire sur l'évolution de la situation épidémiologique liée au Coronavirus (Covid-19) et après accord de Monsieur le Président de la République, le Premier ministre, Monsieur Abdelaziz Djerad a pris les décisions suivantes : 1/ La levée totale du confinement pour les Wilaya de Saïda, Tindouf, Illizi et Tamanrasset. Cette décision est motivée par les résultats favorables enregistrés au niveau de deux (02) indicateurs :

Cette décision est motivée par les résultats favorables enregistrés au niveau de deux (02) indicateurs : la stabilisation du nombre de nouveaux cas décompté à quinze (15) jours d'intervalle (11 mai et 26 mai 2020) et le taux de reproduction ou Ro qui est inférieur à 1 (Ro < 1).

Ces indicateurs constituent des objectifs qui peuvent être atteints par d'autres wilayas en fonction du degré d'observation des règles et consignes sanitaires.

Cette mesure de levée totale du confinement est accompagnée du maintien du dispositif d'encadrement sanitaire

strict au niveau de ces wilayas avec le renforcement du contrôle sanitaire au niveau des points d'entrée et la recherche active et systématique des sujets contacts en cas de contagion, afin de rompre rapidement la chaîne de transmission du Coronavirus Covid-19, comme cela est pratiqué depuis le début de la pandémie.

2/ L'application d'un confinement partiel à domicile, de 17 heures jusqu'au lendemain à 7 heures du matin, applicable aux wilayas de Batna, Béjaïa, Blida, Tlemcen, Tiaret, Tizi-Ouzou, Alger, Sétif, Sidi-Bellabes, Constantine, Annaba, Médéa, Oran, Bordj Bou Arreridj, Tipaza et Ain Defla et ce, pour une période de quinze (15) jours, applicable à compter du samedi 30 mai jusqu'au samedi 13 juin 2020.

3/ La prorogation, pour le reste des wilayas, du confinement partiel à domicile de 19h00 jusqu'au lendemain à 7h00 du matin pour une période de quinze (15) jours, applicable à compter du samedi 30 mai jusqu'au samedi 13 juin 2020. Le Gouvernement appelle les citoyens et les



citoyennes à poursuivre les efforts déployés en matière de respect des mesures d'hygiène, de l'obligation du port de masque de protection, de distanciation sociale et de l'ensemble des mesures barrières édictées par l'autorité sanitaire à l'effet de contribuer à la rupture de la chaîne de propagation du Covid-19. C'est grâce à la poursuite de cette mobilisation citoyenne que l'on pourrait conforter ces résultats encourageants au niveau d'autres wilayas où commencent à émerger une amélioration des indicateurs épidémiologiques.

En effet, il a été observé que des wilayas où les citoyens ont respecté les mesures de prudence nécessaires pour leur protection et celle de leur entourage, des résultats significatifs ont été obtenus.

Mais ces indicateurs demeurent fragiles et pourraient connaître une détérioration rapide en cas de relâchement de la discipline et de nos comportements à l'égard des mesures de précaution édictées, auquel cas les pouvoirs publics pourraient être amenés à renforcer de nouveau les mesures de confinement".

## INVESTISSEMENT

# Asseoir un système permettant de travailler sans entraves

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Ferhat Ait Ali Braham a affirmé, mercredi, à Alger, que la stratégie du secteur, dont l'entrée en vigueur est prévue au milieu de l'été prochain, vise à asseoir un système d'investissement clair qui permet aux investisseurs de travailler sans entraves.

En réponse aux préoccupations des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) à propos des articles relatifs au secteur de l'industrie dans le Projet de loi de Finances complémentaire (PLFC) 2020, le ministre a déclaré que "ces dispositions sont en adéquation avec la stratégie du ministère de l'Industrie et des Mines, visant à asseoir un système d'investissement clair qui permet aux investisseurs désireux de produire en Algérie de travailler sans entraves afin de parvenir à un réel produit local".

Soulignant que cette stratégie n'était pas limitée à ces seuls articles, mais également à des textes réglementaires qui sont prêts, et dont l'application est prévue après l'adoption du PLFC 2020, M. Ait Ali Braham a fait savoir que les cahiers de charge relatifs aux activités de l'industrie automobile, de l'électronique, de l'électroménagers et de la sous-traitance sont prêts également et leur approbation et entrée en vigueur interviendront après l'adoption du PLFC 2020.

L'objectif, a-t-il précisé "est d'asseoir ce système d'investissement d'ici le milieu de l'été" soulignant que "c'est les lois et les procédures qui trancheront la pertinence de l'investissement et non pas les responsables ni l'accord du ministre".

Evoquant la règle 51/49, le ministre de l'Industrie a estimé qu'elle avait miné le champ de l'investissement national et avait même interdit aux investisseurs étrangers d'apporter leurs fonds et d'investir directement dans certains secteurs non stratégiques. Par conséquent, c'est bel et bien les banques publiques qui finançaient les investissements de ces étrangers en Algérie, le résultat est que la majorité des investissements actuels ne comptent aucun investisseur étranger au sens admis au niveau international.

En matière d'investissements étrangers les secteurs stratégiques et non stratégiques seront fixés par le Gouvernement après approbation du Parlement, qui peut supprimer ou ajouter des secteurs qu'il juge opportun de figurer ou pas dans la liste.

Concernant la suppression de l'article faisant obligation aux investisseurs étrangers de recourir à des fonds locaux pour l'investissement en Algérie à travers un partenariat avec un opérateur national, le ministre n'a pas hésité à qualifier cette mesure de "bizarre". La logique, a-t-il expliqué, voudrait que tout investisseur investisse ses fonds propres et non des fonds nationaux.

S'agissant du droit de préemption, le ministre a rappelé que cette mesure imposée, de par la logique qui était sienne, à l'Etat algérien l'achat d'actions à céder entre opérateurs étrangers à des prix supérieurs à la valeur de l'investissement". C'est pourquoi, a-t-il ajouté, le droit de refus a été introduit afin de permettre au gouvernement de refuser le marché si ce dernier ne sert pas les intérêts économiques nationaux. Ce droit ne l'oblige pas à acheter ces actions comme c'est en vigueur dans les pays développés. Par ailleurs, le ministre a évoqué les activités de montage automobile, d'appareils électroniques et de l'électroménager, relevant que le nouveau cahier de charges permettra aux opérateurs étrangers de conclure des partenariats avec des opérateurs nationaux ou de lancer des investissements avec leurs propres fonds, avec la condition de réaliser un taux d'intégration nationale dès le lancement du projet. Concernant le retour à l'importation des véhicules, le ministre a indiqué que cette mesure permettra d'approvisionner le marché national en attendant d'asseoir une véritable industrie automobile nationale, une réalisation qui pourra nécessiter 24 mois au moins. Il a fait savoir, dans ce cadre, que les usines de montages actuels n'avaient pas atteint 5% d'inclusion financière en dépit des exonérations douanières et fiscales dont elles ont bénéficié, qualifiant leur activité "d'importation déguisée sans paiement des droits douaniers et fiscaux". La facture d'importation des véhicules directs ne dépassera pas les deux (2) milliards USD, montant des importations de pièces destinées au montage automobile, a expliqué M. Ait Ali Braham. Il a ajouté que le gouvernement a eu recours à l'imposition de taxes douanières et fiscales pour réduire la facture d'importation des véhicules au lieu de mesures d'interdiction ou de système de quotas. La taxe sur les véhicules neufs concernera les véhicules touristiques de grand cylindre et non les véhicules utilitaires, a-t-il précisé. Concernant les incitations au profit des sous-traitants locaux, le ministre a fait savoir que le Gouvernement a opté pour le système préférentiel en exonérant uniquement les compositions de base fabriquées localement des droits de douanes et non toutes les pièces d'appareils où de montage automobile afin de promouvoir l'intégration nationale.

Pour ce qui est des postes d'emploi qui seront perdus suite à la fermeture des activités de montage automobile localement, le premier responsable du secteur a déclaré qu'"il n'est pas question de fermeture des ateliers d'assemblage mais de les contraindre à l'industrialisation locale ou au paiement d'impôts", soulignant que ces usines assuraient 2.874 postes permanents et 946 contrats à durée déterminée, dont 500 avec des étrangers. Le montant total de la masse salariale ne dépasse pas 5 Mds Da (37 millions d'euro), a-t-il ajouté. S'interrogeant, à ce propos, "si une masse salariale de 37 millions d'euro justifie les 2 milliards USD d'importation et le un (1) milliard d'euro de pertes fiscales, il a estimé que "le versement de ces salaires directement par le Gouvernement était plus rentable que de les justifier par un pseudo-industrie ou un pseudo-investissement". Pour M. Ait Ali Braham, l'assemblage industriel local dans son ancienne formule en matière d'industries automobile, électronique et électroménagers a fait perdre à l'Etat des milliards de dollars et porté préjudice à des entreprises nationales comme l'ENIE et l'ENIEM, sans parvenir à taux d'intégration respectable", a poursuivi le ministre. S'agissant de l'importation de machines et d'équipements d'occasion pour relancer l'industrie nationale dans les secteurs industriels au profit des jeunes techniciens, le ministre a fait savoir que le but était de saisir la crise que traverse l'économie mondiale et la fermeture de plusieurs usines étrangères à travers le monde pour l'acquisition de machines à bas prix, ajoutant que c'est là une occasion pour les jeunes algériens de démarrer leurs activités avec des machines étrangères à bas prix.

## CONSTITUTION/AMENDEMENT

# Le boycott du référendum sur la Constitution fera disparaître l'opportunité d'un réel changement (Djilali Sofiane)

Le président du parti Jil Jadid, Djilali Sofiane a estimé mercredi à Alger que le boycott du référendum sur le projet d'amendement de la Constitution "est à même de faire disparaître l'opportunité d'un réel changement". Dans un entretien accordé au quotidien "El Khabar", concernant les disparités dans le fond entre la mouture du projet d'amendement de la Constitution soumis au débat et la Constitution de 2016, M. Djilali Sofiane a indiqué que la Constitution proposée "confère des prérogatives au Président de la République et non pas à un Roi, nous ne sommes pas un système parlementaire", critiquant à cet effet les voix défaitistes qui appellent au boycott du référendum sur la Constitution, en leur disant que le boycott fera disparaître "l'opportunité de réaliser un réel changement".

Le président du parti Djil Jadid a mis en garde contre le vide que pourrait générer ce boycott, ce qui amènera le Pouvoir à reconduire les vieux partis, et il sera alors trop tard pour regretter quoi que

ce soit. Il s'est interrogé sur les objectifs des parties qui appelle à une Assemblée constituante ou un régime parlementaire, arguant qu'ils seraient meilleurs qu'un régime semi-présidentiel, alors qu'elles ne donnent pas de réelles propositions concernant les volets juridique et politique", ajoutant que "s'il s'agit de pousser les choses vers le pourrissement dans l'objectif de faire tomber le pouvoir actuel, les choses sont alors claires". « Le problème ne réside pas en la Constitution », a estimé le même responsable, ajoutant que « le rejet de son débat répond à un agenda politique ».

L'Algérie « a amorcé un processus d'édification » et la possibilité de changer la nature du régime « de plusieurs manières » n'est pas à écarter, y compris « l'initiative du président de la République qui demeure peut être l'option la plus répandue », a affirmé M. Djilali Sofiane, précisant qu'« on ne peut pas rejeter une pratique en vigueur dans les pays les plus démocratiques ».

« Le débat de l'avant-projet de

révision de la Constitution en toute liberté est plus qu'un impératif et la mouture finale doit tenir compte des observations et propositions de l'opposition de manière constructive », a-t-il ajouté.

« Le plus grand obstacle qui se dresse devant l'élaboration d'une Constitution consensuelle est le manque de confiance », a-t-il soutenu, estimant que l'évaluation de cet avant-projet doit se faire « une fois les propositions de l'opposition formulées », d'autant, a-t-il dit, que « l'Etat a déjà souligné que cette mouture représente tout simplement une base de travail ».

Il a salué, dans ce sens, « la clôture dès le début par le président de la République du débat sur l'identité, la langue, l'Islam et les symboles de la Révolution », critiquant « les dérapages via les réseaux sociaux autour de ces questions sensibles ».

« L'ouverture du débat autour de ces questions exposerait l'Etat à des tensions qui pourraient dangereusement ébranler sa stabilité, a-t-il conclu.

APS

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR Près de 322.000 bénéficiaires de l'allocation de solidarité

Le nombre des bénéficiaires de l'allocation décidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur des personnes impactées par la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), s'élève à près de 322.000 bénéficiaires, a-t-on appris auprès du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.

Le nombre des bénéficiaires de cette allocation de 10.000 da, inscrits sur les listes visées par les directeurs locaux concernés jusqu'au 27 mai en cours, après assainissement des listes, a atteint 321.955 bénéficiaires, précise la source. La dite allocation a déjà été versée au profit de 135.687 bénéficiaires, selon la même source, tandis que 76.674 dossiers se trouvent au niveau des services décentralisés de l'Etat et 29734 autres en attente des procédures comptables au niveau des services de la wilaya, détaille la même source.

En outre, au niveau des wilayas, 64.808 dossiers sont déposés aux services des trésoriers pour l'opération de paiement et 15.052 autres au niveau des services de la poste et des banques pour l'opération de versement de cette allocation dans les comptes postaux courants (CCP) ou les comptes bancaires des bénéficiaires, ajoute-t-on de même source.

## JUSTICE-COVID19 Le ministère satisfait de la reprise progressive de l'activité judiciaire

Le ministère de la Justice a exprimé, jeudi dans un communiqué, "sa satisfaction" quant à la reprise progressive, depuis le 17 mai, de l'activité judiciaire au niveau des différentes juridictions, pour une première étape, en attendant la programmation du reste des affaires enregistrées, conformément à la politique publique visant à enrayer la propagation du Covid-19.

La même source a précisé que les tribunaux et Cours de Justice "ont repris l'examen des affaires civiles et administratives déposées par les avocats dans un premier temps, en attendant la programmation, à l'avenir, d'autres affaires enrôlées par les justiciables eux-mêmes, conformément à la politique publique visant à enrayer la propagation de la pandémie".

Durant la période du 17 au 21 mai 2020, "le taux des audiences tenues pour statuer sur les affaires civiles et administratives s'est élevé à 97,9% pour la Justice ordinaire et 99% pour la Justice administrative", a rappelé le ministère.

Il a en outre ajouté que pendant la même période, 10.945 jugements et décisions civiles et 1.155 décisions administratives ont été rendues, tous étaient gelés depuis le 16 mars 2020, en application des dites mesures".

## ELU NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU RND Zitouni appelle à construire un front interne pour immuniser l'Algérie

Le nouveau Secrétaire général du parti du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni a appelé, jeudi à Alger, les différents partenaires politiques à construire "un front interne pour immuniser l'Algérie contre toutes menaces".

Aux travaux du congrès extraordinaire du RND, devenu 6e congrès ordinaire suite à l'adoption d'une résolution, au niveau du Centre international des Conférences (CIC), M. Zitouni, plébiscité Secrétaire général du parti, a déclaré être porteur d'"une nouvelle vision politique qui consacre la politique du consensus responsable au service de l'intérêt suprême du pays", appelant les dif-

## SCOUT/JOURNÉE/CÉLÉBRATION Zitouni : «S'inspirer des sacrifices de la génération du 1er Novembre pour adhérer au projet de l'Algérie Nouvelle»

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Tayeb Zitouni, a appelé, mercredi à Alger, les jeunes des Scouts musulmans algériens (SMA) à s'inspirer des grands sacrifices de la génération de la Glorieuse guerre du 1er Novembre 1954 afin d'adhérer au projet de l'Algérie Nouvelle.

Dans une allocution à l'occasion de la Journée nationale du Scout coïncidant avec le 79ème anniversaire de la mort au champ d'honneur du moudjahid Mohamed Bouras, le ministre a affirmé la disponibilité des jeunes «à poursuivre le chemin en s'inspirant des sacrifices du moudjahid symbole Mohamed Bouras en vue de concrétiser les objectifs attendus et poursuivre le progrès de la patrie».

M. Zitouni a mis l'accent sur la nécessaire conjugaison des efforts pour atteindre «le développement et le progrès dans l'encadrement des générations, l'accomplissement des tâches nobles d'intérêt public, la préservation du serment des chouchada et la poursuite des actions au service du pays».

Rappelant «le grand rôle» des SMA pour préparer les jeunes «qui étaient à l'avant-garde de la guerre de libération», le ministre a insisté sur l'impératif de raconter «les hauts faits, préserver la mémoire et mener la bataille de préservation des acquis de l'indépendance».

Il s'est félicité, à cette occasion, de tous les efforts déployés par les SMA en cette conjoncture difficile que traverse le pays, du fait de la propagation du COVID-19, et ce à travers «les actions de sensibilisation aux risques de cette pandémie, la participation aux campagnes de bénévolat et l'acheminement des aides à tous les niveaux en faveur des citoyens des zones urbaines et d'ombre».

Pour le ministre, le fondateur des Scouts musulmans algériens (SMA), le chahid Mohamed Bouras, est "un de ces héros qui ont défié le colonialisme en défendant l'authenticité et la liberté de l'Algérie et créé une école nationale qui a forgé des hommes de la trempe de Larbi Ben M'hidi, Ahmed Zabana, Didouche Mourad, Badji Mokhtar, Souidani Boudjema, Zighoud Youcef, M'hamed Bougara, Hamou Boutléis, Debbih Chérif et tant d'autres héros et martyrs qui se sont abreuvés à la source du scoutisme". M. Zitouni a rappelé que le mouvement des SMA "a été fondé grâce à la volonté et à la détermination du vaillant peuple attaché à la préservation des composantes de son identité nationale et à la consolidation de la prise de conscience nationale en faveur du grand soulèvement contre le colonialisme".

En effet, a-t-il ajouté, les SMA "ont grandement contribué au façonnement des pionniers du Mouvement national et à la préparation de la Guerre de libération nationale qu'ils ont pourvue en héros dont les hauts faits et les exploits restent gravés à jamais dans la mémoire nationale, ainsi qu'à la formation des générations pour bâtir l'édifice de l'Algérie indépendante selon les valeurs et principes de la référence novembriste".

De son côté, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi, a



précisé que "chaque jour qui passe en Algérie est chargé de mémoire et d'histoire", estimant que l'anniversaire de la mort du fondateur des Scouts musulmans algériens, le chahid Mohamed Bouras, exécuté par les autorités coloniales françaises le 27 mai 1941, constituait "une halte historique pour préserver la mémoire de la nation et s'inspirer des sacrifices de ses hommes qui ont donné leur vie pour l'Algérie".

Pour sa part, le Commandant général des SMA, Abderrahmane Hamzaoui, a précisé que par la commémoration de cet anniversaire "nous rendons hommage aux héros Mohamed Bouras et à tous ceux qui l'ont accompagné et qui ont posé les jalons de cet important édifice".

C'est aussi l'occasion de dire notre reconnaissance pour leurs sacrifices pour la patrie et la nation et leur rôle dans la création de cette école qui a forgé des générations qui ont de tout temps donné d'éloquents exemples d'abnégation et de don de soi au service de la patrie et de la société, a-t-il poursuivi. Evoquant les conditions difficiles que traverse l'Algérie en raison de la pandémie de Covid-19, le commandant général des SMA a rappelé «le rôle important joué par l'Organisation depuis l'apparition de cette pandémie, en appui aux efforts de l'Etat, à travers le lancement de campagnes de sensibilisation et de prévention, en sus des actions de solidarité».

Il a souligné, dans ce sens, «le poids de cette école au double plan arabe et international, le nombre d'adhérents ayant dépassé les 100 000 répartis en 1600 groupes à l'échelle nationale». Pour sa part, M. Aïssa Belakhdar, Conseiller du président de la République chargé de la société civile a mis en avant «le rôle pivot» joué par les différentes organisations créées en ce mois, à savoir l'Association des oulémas musul-

mans, le mouvement des étudiants et l'Organisation des scouts pendant la guerre de libération, appelant à la poursuite de la lutte au service du pays, en tirant des enseignements des sacrifices des héros. Il a appelé, en outre, la société civile «à consentir davantage d'efforts et à assumer sa part de responsabilité en cette conjoncture, afin de relever les défis posés dans divers domaines, «d'autant que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait appelé «à la reconstruction de la société civile de manière à conférer davantage d'efficacité aux actions menées et à en faire une force de proposition au service de la société».

La rencontre a été ponctuée par la signature d'un accord de coopération entre le ministère des Moudjahidine et les SMA, «s'inscrivant dans le cadre de la conjugaison des efforts de tous pour préserver la mémoire historique dans son volet inhérent à la résistance populaire, au mouvement national et à la Glorieuse Révolution du 1er novembre, et partant raffermir le lien avec le passé».

Le ministre des Moudjahidine a affirmé que cet accord est de nature à «approfondir la fierté nationale et à consacrer les valeurs et principes qui doivent bercer les générations montantes pour continuer à gagner les enjeux et défis nationaux», estimant que «l'action commune demeure le meilleur, voire l'unique moyen de protéger notre patrimoine, de transmettre le noble message historique, et de glorifier les luttes des générations et leurs sacrifices». A cette occasion, les SMA ont tenu à rendre hommage au président de la République, en lui décernant la médaille du Scout en reconnaissance de «ses efforts importants au service du pays pour l'édification d'une Algérie nouvelle. La médaille a été remise à son Conseiller, Abdelhafid Allahoum.

férents partenaires politiques à construire "un front interne pour immuniser l'Algérie contre toutes menaces".

Dans ce contexte, il a insisté sur le soutien et l'appui de la politique extérieure de l'Etat algérien dont il a salué la position à l'égard de l'initiative des médias français officiels et "des tentatives d'ingérence flagrante et d'atteinte aux institutions de l'Etat et à la souveraineté du peuple algérien".

Pour ce qui est de sa nouvelle vision politique, M. Zitouni a indiqué qu'elle reposait sur "le débat interne pour élaborer des solutions responsables aux différentes questions, loin de tout populisme, en mobilisant

les militants et en mettant un terme à l'exclusion et à la marginalisation, à travers la récupération des compétences perdues par le parti".

Le SG du RND a annoncé "des mesures à prendre sur le terrain pour renforcer la cohésion au sein du parti et former les cadres et les militants", s'engageant à œuvrer à "rassembler les militants et à s'éloigner de tous les facteurs de division au sein de l'Algérie nouvelle".

Abordant le volet politique, M. Zitouni a salué les décisions "audacieuses" prises par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune depuis son élection, citant

la première mouture du projet de révision de la Constitution que la Présidence avait soumise au débat.

Sur le plan économique, le parti s'attèlera, selon son Secrétaire général, à l'élaboration d'"une nouvelle vision pour réaliser le décollage économique et à la concrétisation du projet de numérisation de l'économie nationale, tout en soutenant les catégories vulnérables". Rappelant ses positions "opposées" aux anciennes politiques du parti caractérisées, selon lui, par "l'autocratie, l'exclusion et les déviations des principes du parti", le nouveau SG a assuré qu'il œuvrera, à l'avenir, à l'unité du parti.

## PROJET AADL 1448 LOGEMENTS DE OULED FAYET (ALGER) Les bénéficiaires réclament l'accélération des travaux de VRD et la réception de leurs appartements

• Le chantier traîne depuis près d'un an

Dans une lettre adressée au premier responsable du secteur, le collectif des citoyens bénéficiaires de logements AADL 1 et 2, orientés vers le site du "Plateau-Sud" de Ouled Fayet (Banlieue Sud-Ouest d'Alger), ont appelé le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Kamel Nasri, à intervenir en urgence auprès des services concernés pour inciter l'entreprise en charge de la réalisation des travaux de voirie et réseaux divers (VRD), à honorer son engagement et à finaliser ce projet qui traîne depuis près d'un an.

D'après le collectif, les logements situés notamment au niveau des bâtiments 25, 27 et 28 sont prêts à être distribués à leurs propriétaires, le taux d'avancement des travaux a atteint les 90%. Il ne reste plus qu'à réaliser les travaux d'aménagement extérieur (VRD) qui s'étendent sur une superficie de 1 200 M2, et qui selon des experts, ne nécessitent pas plus d'un mois de travail.

Selon la même source, une plainte a été déposée le 4 mai dernier au niveau du siège l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL). « Cette action a permis de faire bouger les choses, l'entrepreneur en charge du chantier a repris les travaux sous la pression de l'AADL et des membres du collectif, mais le personnel et les moyens mobilisés sur place restent extrêmement insuffisants » déplorent-ils.

Devant cette lenteur et dans une ultime tentative visant à relancer réellement ce projet, les plaignants, qui ont reçu leurs



affectations le 03 juin 2019, se sont tournés vers le premier responsable du secteur, afin de trouver un dénouement rapide à cette affaire. Ils espèrent ainsi mettre un

terme à cette interminable attente et occuper les appartements dont ils rêvent depuis près de sept ans.

Sidali. Ch.

### GHARDAÏA

## Près de deux hectares de brousse et roseau ravagés par un incendie à El Ateuf

Près de deux (2) hectares de roseaux et de brousse sur les berges de Oued M'Zab, à l'entrée de la localité d'El Ateuf (Gharđaia), ont été ravagés vendredi par un incendie sans enregistrer de pertes humaines, a-t-on appris samedi auprès de la Protection civile (PC).

Aussitôt, déclenché, des équipes de la protection civile ont été dépêchées sur les lieux pour circonscrire le feu, protéger les palmeraies et les ha-

bitations avoisinantes ainsi que les réseaux de distribution de gaz et d'électricité traversant la zone, a indiqué la même source, ajoutant que les éléments de la Société Algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG) sont également intervenus pour interrompre l'alimentation en gaz et l'électricité des habitants de la région.

Cet incendie dont l'origine reste inconnue, a été totale-

ment maîtrisé après l'intervention d'une quarantaine de sapeurs-pompiers et d'une quinzaine d'engins équipés de lances et engagés durant cette opération qui a duré plus de cinq heures, a détaillé à l'APS le responsable de la cellule de communication de la PC, le lieutenant Lahcene Seddiki. Les agents de la Protection civile ont trouvé d'énormes difficultés pour maîtriser le feu attisé par les vents violents qui

se sont abattus sur la région, a-t-il fait savoir, précisant que des éléments de la Protection civile sont restés sur place pour éviter que le feu reprenne. Le wali de Gharđaia, Boulem Amrani accompagné des membres de la commission de sécurité de la wilaya se sont déplacés sur place pour superviser les opérations d'extinction du feu.

Une enquête judiciaire a été ouverte pour déterminer l'origine de cet incendie.

### MILA

## Vaccination de plus de 124 000 têtes de cheptel contre les maladies

Plus de 124 000 têtes de cheptel contre divers types de maladies ont fait l'objet d'une campagne de vaccination à Mila, a indiqué, mercredi, l'inspectrice vétérinaire par intérim, Lilia Benabderahmane.

A ce propos, cette responsable a affirmé, à l'APS, que le cheptel (ovin, bovin et caprin) a été vacciné contre divers types de maladies comme la fièvre aphteuse, la rage, ainsi que la peste des petits ruminants (PPR).

Au total, 283 000 doses de vaccin ont été consacrées par le laboratoire vétérinaire régional de Constantine pour que cette campagne de vaccination, lancée fin décembre dernier, se poursuive jusqu'à la mi-juin prochaine après que le délai, préalablement fixé jusqu'à la mi-mai, soit prolongé par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a ajouté la même source.

Mme Benabderahmane a souligné, par ailleurs, que la quantité de vaccins dont la wilaya a bénéficié renferme 40 000 doses contre la fièvre aphteuse, dont 31 092 doses ont été utilisées pour vacciner les bovins à hauteur de 78%.

Aussi, ce même quota englobe 43 000 doses de vaccin antirabique, dont 30 497 doses ont été inoculées aux bovins et 168 doses destinées à vacciner les chiens de

garde de troupeaux, couvrant ainsi 72% du cheptel bovin et des chiens concernés appartenant à 2 452 éleveurs, a-t-on encore détaillé. S'agissant du vaccin contre la peste des petits ruminants, la même responsable a fait savoir que la wilaya de Mila a bénéficié d'un quota de 200 000 doses destinées à vacciner les ovins et les caprins contre cette maladie, ajoutant qu'à ce jour, 93 145 têtes appartenant à 1 236 éleveurs répartis à travers les communes de la wilaya ont été vaccinées, soit 47% des têtes de cheptel concernées par l'opération.

Selon la même inspectrice vétérinaire, cette campagne de vaccination s'est déroulée cette année dans de "bonnes conditions et avec un bon rythme car elle n'a pas été très affectée par la pandémie du coronavirus", assurant que la majorité des 81 vétérinaires privés agréés par la direction des services agricoles ont accompli les missions qui leurs ont été assignées. Cette même source a déclaré, par ailleurs, que l'objectif tracé par le ministère de tutelle dans le cadre de la campagne de vaccination du cheptel, et fixé à 70%, sera atteint

### BOUMERDES

## Perturbation dans la distribution d'eau potable au niveau de sept communes

Une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP) est enregistrée depuis hier mercredi et jeudi dans nombre de communes de l'est de la wilaya de Boumerdes en raison d'une "panne fortuite" à l'origine d'un arrêt de la production à la station de dessalement d'eau de mer de Cap Djinet (à l'Est), a-t-on appris jeudi auprès de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE) de la wilaya.

La perturbation de l'AEP a touché six communes. A savoir Cap Djinet, Zemmouri, Afir, Dellys, Bordj Menail et Boumerdes, notamment les quartiers d'El Karma (Boumerdes) et Ben Younes (Zemmouri), a indiqué à l'APS la chargée de la communication auprès de l'entreprise, Amel Zioui. Une opération est "actuellement en cours en vue de la réparation de cette panne dans

### TIZI-OUZOU

## 458 infractions au confinement enregistrées durant le ramadhan

Un total de 458 infractions aux mesures de confinement partiel (15h à 7h du matin) préventif de la propagation du Covid-19, commises par des piétons, a été enregistré à Tizi-Ouzou par les services de la sûreté de wilaya durant le mois de ramadhan dernier, selon un bilan communiqué vendredi.

Il a été, également, procédé durant cette même période, a-t-on ajouté de même source, à la mise en fourrière, pour le même motif, de quelques 90 véhicules et 19 motocycles ainsi qu'au retrait de 108 permis de conduire, précisant que "des dispositions légales ont été engagées" à l'encontre des contrevenants.

Sur un autre volet, il est indiqué que 17 accidents corporels de la circulation routière ayant causé des blessures à 19 personnes dont 09 mineurs, ont été enregistrés durant ce mois de ramadan.

### BOUIRA

## Démantèlement d'un réseau de trafiquants de drogue et de malfaiteurs à Ain Bessam

Un réseau de trafiquants de drogue et de malfaiteurs a été démantelé à Ain Bessam (Ouest de Bouira), lors d'une opération d'envergure menée par la brigade de la gendarmerie nationale, a-t-on appris vendredi des services de ce corps constitué. Les éléments de la brigade de la gendarmerie nationale d'Ain Bessam ont agi sur la base de renseignements faisant état de la présence d'un réseau de trafic de drogue, qui sévit et qui agresse les citoyens sur le territoire de la wilaya, a expliqué à l'APS le chef du Groupement de la gendarmerie nationale de Bouira, le Colonel Kari Abdelkader. Après avoir collecté toutes les informations nécessaires et accompli toutes les procédures juridiques, "nos services ont mis en place un plan d'intervention et de perquisition de domiciles et lieux fréquentés par les membres de ce réseau".

"L'opération a conduit au démantèlement de ce réseau composé de 14 individus", a fait savoir le colonel Kari.

"Une quantité de plus de 2 kilogrammes de drogue, 40 boîtes de comprimés de psychotropes, des armes blanches et des téléphones portables ainsi qu'une somme d'argent et stimée à 260 millions de centimes ont été saisis", a-t-il précisé à l'APS. Lors de cette opération, les services de la gendarmerie nationale ont pu récupérer aussi une motocyclette volée, selon la même source.

## ENVOLÉE DES PRIX DES LÉGUMES ET FRUITS Une hausse "conjoncturelle" et retour à la "stabilité" la semaine prochaine (mandataires)

La hausse des prix des fruits et légumes constatée depuis quelques jours sur le marché est un fait "conjoncturel" du à plusieurs facteurs ont expliqué mercredi des mandataires des marchés du gros, tablant sur un retour à la normale dès la semaine prochaine grâce à la disponibilité des récoltes agricoles de saison.

En effet, les consommateurs ont été surpris de découvrir une flambée des prix dans les marchés notamment pour les légumes et fruits de saison.

Ainsi, la carotte est cédée entre 100 Da et 110 Da le KG, la pomme de terre, l'un des légumes essentiel des plats algériens, est passé de 40 Da à 80 Da pour le KG, soit plus que le double de son prix habituel.

Le piment et le poivrons ont dépassé la barre de 120 à 130 dinars le kilogramme, tandis que les prix des oignons de la saison ont aussi triplé et sont cédés à plus de 100 Da le KG.

Quant aux fruits, pourtant de saison, tels que les abricots et les pêches sont proposés à plus de 150 DA/KG.

Dans une déclaration à l'APS, le président de la Fédération nationale des marchés de gros, affiliée à l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Saïd Guebli a affirmé que les 39 marchés de gros dont dispose le pays n'ont pas été alimentés par des légumes et des fruits frais depuis le vendredi dernier.

"A l'occasion de l'Aïd El Fitr et des décisions de confinement total prises par les autorités publiques, les exploitants agricoles et les commerçants n'ont pas pu travailler pendant presque quatre jours si l'on compte la journée du vendredi dernier.

Ce qui a fait qu'au niveau du marché de gros, il n'y avait pas hier (jour de reprise de l'activité ndlr) de marchandises à proposer aux clients", a souligné M. Guebli.

Le président de la Fédération nationale des marchés de gros a assuré que la hausse de la mercuriale enregistrée ces jours-ci reste un phénomène "conjoncturel" et que la reprise effective de tous les intervenants de la chaîne de distribution permettra d'offrir aussi bien "la quantité et la qualité" à des "prix abordables" dès la semaine prochaine.

Dans le même esprit, le président des mandataires des marchés de gros, M. Mohamed Rédha Medjber a soutenu que l'offre en production agricole est disponible et à des prix jugés "raisonnables" et qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

"Nous n'avons pas pu travailler durant les deux jours de l'Aïd.

Les exploitants agricoles n'ont pas aussi récolté leur production. C'est ce qui explique la situation actuelle. Et malgré ces conditions, les prix sont restés plus ou moins accessibles", a fait observer encore M. Medjber.

Cet intervenant a ajouté que le confinement et la restriction des déplacements mises en place durant la fête de l'Aïd par les autorités publiques pour contrer la pandémie du coronavirus ont empêché les ouvriers saisonniers d'accéder aux champs pour cueillir les fruits et légumes et par conséquent alimenter les marchés de gros.

De son côté, le président de l'Association nationale de protection des consommateurs (APOCE) Mustapha Zebdi a relevé également que la manque d'approvisionnement des marchés de gros et de détails durant cette semaine est à l'origine de la hausse des prix et même d'une "certaine pénurie" de certains produits agricoles frais.

"Nous avons proposé au ministère du Commerce d'établir une permanence des commerces de détails pas seulement pour les deux jours de l'Aïd, mais aussi pour l'après Aïd, car ils sont nombreux à fermer leurs boutiques juste après la fête", a confié M. Zebdi, invitant les commerçants à reprendre leurs activités surtout dans le contexte de la pandémie. Estimant que les prix des aliments n'ont pas connu une "envolée démesurée", le président de l'Association nationale de défense des consommateurs a déploré, néanmoins, que des marchés de fruits et légumes demeurent encore vides et pour certains fermés.

"Il s'agit d'un problème de régulation et d'organisation qui devrait être pris en charge même dans des situations exceptionnelles", a-t-il signalé, se disant convaincu que l'abondance constatée dans la production permet d'espérer une stabilité dans les prix.

## PLFC 2020 Les présidents des groupes parlementaires appellent à faire face à la crise financière sans nuire au pouvoir d'achat du citoyen

Les présidents des groupes parlementaires ont plaidé pour des solutions alternatives en vue de faire face à la crise financière, sans porter atteinte au pouvoir d'achat du citoyen, mettant en avant l'impératif d'adopter une vision prospective à long terme pour l'après-épidémie de Coronavirus, afin de relancer l'économie nationale.

Lors de la séance de débat du Projet de loi de finances complémentaire (PLFC) 2020, mercredi, à l'Assemblée populaire nationale (APN), la présidente du groupe parlementaire de Tajamou Amel el Djazair (Taj), Karima Admane, a indiqué que ce texte de loi intervient dans une conjoncture marquée par une crise sanitaire et économique mondiale, qui n'a pas épargné l'Algérie, notamment avec l'impact de la chute des cours de pétrole sur les équilibres financiers.

Dans ce cadre, Mme Admane a préconisé l'adoption d'une vision prospective en vue de concrétiser le décollage économique, à travers des réformes dans le domaine fiscal, la modernisation des banques, la détermination des choix économiques et l'élaboration d'un plan de relance économique en vue de réduire les effets de l'épidémie de Coronavirus sur l'économie nationale.

Après avoir salué les dispositions relatives à l'amélioration du pouvoir d'achat du citoyen, à travers l'abattement de l'impôt sur le revenu global qui ne dépasse pas 30.000 Da et la revalorisation du Salaire national minimum garanti (SNMG), Mme Admane a critiqué le recours à la hausse des taxes sur les produits pétroliers.

Dans ce contexte, elle a appelé à une révision, en toute urgence, de la politique de subvention sociale, à un recensement général des familles démunies et à un nouveau modèle de consommation qui réduira la dépendance vis-à-vis de l'étranger. La pré-

## M. RAOUYA: "Traiter les effets de la crise tout en soutenant le pouvoir d'achat"

Le projet de loi de Finance 2020 (PLFC 2020) a pour but de traiter les effets de la crise sanitaire actuelle tout en soutenant le pouvoir d'achat des citoyens, a indiqué mercredi à Alger le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya.

Lors de son allocution suite aux interventions des groupes parlementaires à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a fait savoir que l'objectif du PLFC 2020 est de traiter les effets de la double crise sanitaire et économique marquée par la baisse des recettes financières tout en soutenant le pouvoir d'achat des citoyens notamment grâce au maintien des transferts sociaux et à l'augmentation du salaire national minimum garanti (SNMG).

D'autre part, sur la question du prix de référence du baril revu à la baisse de 50 à 30 dollars, M. Raouya a indiqué que le baril de brut algérien enregistré durant les deux premiers mois de 2020 une moyenne de près de 60 dollars/baril et 34,2 dollars/baril de moyenne pendant le mois de mars. « Ces données nous poussent à prévoir que la moyenne du prix du baril en 2020 sera comprise entre 30 et 35 dollars », a-t-il expliqué. Notant la volatilité des cours de l'or noir, M. Raouya a estimé que les différents indicateurs rendent difficiles des prévisions précises concernant les cours de pétrole. « Cependant, nous constatons que l'on s'oriente vers une réduction de la pan-



sidente du groupe parlementaire du Taj a, par ailleurs, salué les dispositions contenues dans le projet de loi relatives à l'encouragement de l'investissement étranger, à la limitation de l'application de la règle 49/51 seulement aux secteurs stratégiques, ainsi que les mesures d'appui aux startups.

Pour le président du groupe parlementaire du Mouvement de la société pour la Paix (MSP), Mehdi Zitout, la situation actuelle marquée par une crise sanitaire induite par l'épidémie covid-19, est une chance d'opérer une véritable relance à plusieurs niveaux, citant à ce propos, les différentes initiatives émanant de plusieurs jeunes

et entreprises dans le cadre de la lutte contre cette épidémie. M. Zitout a appelé à adopter une vision plus globale en vue de relancer l'économie nationale, à travers l'appui aux secteurs qui contribuent au développement, à l'instar de l'agriculture et du tourisme, la mise en place d'une vision prospective, la hiérarchisation des priorités économiques en associant différents acteurs et la préparation de l'après-épidémie Covid-19.

Le député a salué les mesures visant à soutenir le pouvoir d'achat, appelant toutefois à revenir sur la décision de la hausse des taxes sur les produits pétroliers.



démie dans les pays développés qui ont un impact direct sur l'économie mondiale.

Il est donc possible d'envisager une relance de la production dans des délais raisonnables », a-t-il tempéré. Concernant la question d'une meilleure répartition des transferts sociaux, M. Raouya a rappelé que les subventions directes et indirectes concernent une grande part de la population au-delà des populations à faible revenu.

Selon lui, les différents subventions constituent un poids important pour le budget de l'Etat notamment dans la conjoncture actuelle. Dans ce cadre, les pouvoirs publics aspirent à mettre en

place un nouveau système afin d'orienter les subventions aux populations à revenu modeste. Ainsi, selon le ministre, une étude est en cours afin d'apporter des réformes visant à créer un outil visant les familles aux revenus modestes.

Les pouvoirs publics ont sollicité une aide technique de la Banque mondiale dans le but de mettre en oeuvre sur le court terme, un outil de ciblage des familles à revenu modeste afin de rationaliser les dépenses publiques. Concernant le risque d'inflation, le ministre a fait savoir que les pouvoirs publics ont pris des mesures, à travers le PLFC 2020, permettant de contenir l'inflation et réduire son impact sur le pouvoir d'achat des familles et préserver les emplois tout en facilitant l'investissement. Il a ainsi souligné que près de 176,6 mds da sont réservés aux transferts sociaux par l'Etat. Concernant la question de l'évasion fiscale, M. Raouya a souligné la création de services spécialisés dédiés aux systèmes d'information afin d'évaluer avec plus de précision l'information fiscale.

De plus, il a noté le travail de coordination et d'échange d'information de son département ministériel avec d'autres structures publiques tels que les services de douane et du commerce et l'agriculture afin de hisser les recettes fiscales du pays.

## PRIX DU PÉTROLE

## Le Brent à 34 dollars vendredi à Londres

Les prix du pétrole baissent nettement vendredi au lendemain de l'annonce d'un bond des stocks américains de brut et tandis que les tensions avec la Chine s'accroissent.

Ce vendredi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet, dont c'est le dernier jour de cotation, valait 34,15 dollars à Londres, en baisse de 3,23% par rapport à la clôture de jeudi.

A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance perdait de son côté 3,80%, à 32,43 dollars.

L'Agence américaine d'information sur l'Énergie (EIA) a révélé jeudi que les réserves de brut aux États-Unis avaient bondi de 7,9 millions de barils lors de la semaine se terminant le 22 mai, alimentées notamment par une forte hausse des importations de brut en provenance d'Arabie saoudite. Les analystes avaient pour leur part tablé sur une baisse. Cette hausse



surprise "a inversé le déclin prometteur des dernières semaines et place maintenant les stocks à leur plus haut niveau depuis 2017 et à 13% au-dessus de la moyenne des cinq dernières années", a commenté Eugen

Weinberg, analyste. Pour autant, le pétrole a clôturé en hausse jeudi et d'autres facteurs pour raient peser sur les prix, comme le fait que "les réactions internationales sur l'initiative de la Chine de proposer une nouvelle loi de sécurité

pour Hong Kong continuent de s'intensifier, tandis qu'il y a une vingtaine de nouveaux cas Covid-19 en Corée du Sud", a souligné Bjornar Tonhaugen, analyste pour Rystad Energy.

Prise de parole de Donald Trump, communiqué de pays occidentaux, discussion à l'ONU: la Chine affronte vendredi une pression grandissante en raison de sa volonté d'imposer une loi sur la sécurité nationale à Hong Kong.

Dans un contexte de fortes tensions entre Pékin et Washington (Covid-19, Ouïghours, Taiwan...), le président américain Donald Trump va tenir vendredi une conférence de presse où il doit annoncer "ce que nous allons faire vis-à-vis de la Chine".

## Le pétrole se redresse alors que la production américaine se replie

Les prix du pétrole ont fini en hausse vendredi après la parution d'un rapport montrant une nouvelle baisse des forages de puits de pétrole aux États-Unis.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet, dont c'est le dernier jour de cotation, a grappillé 4 cents pour finir à 35,33 dollars.

A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance a gagné 1,78 dollar, ou 5,3%, pour terminer à 35,49 dollars. Il termine ainsi au-dessus du seuil des 35 dollars pour la première fois depuis mars. En baisse pendant la majeure partie de la journée, les cours du pétrole ont gagné du terrain après la publication en fin de

séance d'un rapport hebdomadaire de la société Baker Hughes montrant que le nombre de puits forant du pétrole aux États-Unis avait baissé pour la 11e semaine de suite.

Ce repli suggère que la production, qui s'est déjà nettement contractée après avoir atteint un niveau record mi-mars, devrait encore baisser dans les semaines à venir.

Le nombre de puits de pétrole en cours de forage s'affiche désormais à 222 unités, contre 683 unités mi-mars.

C'est à ce moment que les États-Unis ont commencé à imposer des mesures visant à enrayer la propagation du Covid-19, faisant chuter la demande en énergie et par ricochet les cours du brut. L'Organisation des pays exporta-

teurs de pétrole (Opep) et certains partenaires, dont la Russie, se sont depuis engagés à réduire drastiquement leur production de brut.

Sous l'effet du plongeon des prix de l'or noir, de nombreux producteurs américains ont aussi réduit la voilure.

Et la demande a commencé à se redresser avec la levée progressive des mesures de confinement: les stocks d'essence aux États-Unis ont baissé la semaine dernière.

Résultat: le baril de pétrole coté à New York, qui était brièvement tombé fin avril sous zéro dollar, a repris de la vigueur et enregistré en mai la plus forte progression de son histoire: 88%.

Il reste toutefois en baisse de 42% par rapport au début de l'année.

## TURQUIE - LIBYE - HYDROCARBURES

## Ankara veut effectuer de nouveaux forages en Méditerranée

La Turquie espère effectuer "dans trois ou quatre mois" des forages d'hydrocarbures dans une zone disputée de la Méditerranée orientale, a indiqué vendredi son ministre de l'Énergie.

"Dans le cadre de l'accord conclu avec la Libye, nous pourrions commencer à rechercher (des hydrocarbures) dans trois ou quatre mois", a déclaré le ministre, Fatih Dönmez, cité par l'agence de presse étatique Anadolu.

M. Dönmez n'a pas précisé où ces forages pourraient être menés, mais il faisait référence à un accord de délimitation maritime controversé conclu fin novembre avec le gouvernement de Tripoli. Aux termes de cet accord qui a été rejeté

par la quasi-totalité des pays riverains de la Méditerranée orientale, le plateau continental de la Turquie est considérablement étendu. La Turquie multiplie depuis plusieurs mois les initiatives en Méditerranée orientale où la découverte ces dernières années d'importants gisements gaziers, notamment au large de Chypre, a aiguisé l'appétit des pays riverains. Plusieurs navires turcs ont effectué des forages exploratoires à proximité de Chypre, suscitait les protestations notamment de Nicosie, d'Athènes et du Caire.

Ces recherches sont aussi une source de tension avec l'Union européenne qui, dénonçant des "forages illégaux", a plusieurs fois menacé Ankara de sanctions.

## USA

## La Fed va lancer dans quelques jours ses prêts aux moyennes entreprises

La Réserve Fédérale américaine (Fed) devrait se lancer dans l'aide aux moyennes entreprises d'ici quelques jours après un long délai pour mettre au point cet instrument inédit, a promis vendredi son patron Jerome Powell.

"Nous pensons démarrer ces prêts dans quelques jours", a déclaré le président de la Banque centrale américaine lors d'une conférence vidéo pour l'Université de Princeton.

Ces prêts s'adressent aux entreprises trop petites pour pouvoir se financer en Bourse, mais trop grandes pour bénéficier des prêts prévus par le plan de relance de l'économie américain, et pour

lesquels le Congrès et l'administration Trump ont débloqué 849 milliards de dollars en deux tranches.

Ce programme vise ainsi "les entreprises qui se situent au milieu, et c'est très difficile car (...) les besoins de crédit de différents types d'entreprises dans différents secteurs sont extraordinairement divers", a commenté Jerome Powell. Les entreprises concernées sont celles qui étaient en bonne santé avant la crise, comptent moins de 15.000 salariés et un chiffre d'affaires annuel allant jusqu'à 5 milliards de dollars. Le montant des prêts pourra être de 500.000 à plus de 100 millions de dollars. "Il s'agit de créer les

conditions (...) pour que les employés aient les meilleures chances de conserver leur emploi, de retourner à leur ancien emploi ou, finalement, d'en trouver un nouveau", a souligné M. Powell.

Depuis le début de la crise, plus de 40 millions d'Américains ont demandé une allocation chômage.

Ils sont actuellement 21 millions à en bénéficier, les autres ne pouvant pas y prétendre ou ayant pu retourner travailler.

Le pic historique de bénéficiaires du chômage avait été atteint au cours de la première semaine de mai, avec près de 25 millions de personnes.

## SAUVETAGE DE

## LUFTHANSA

## Accord entre le gouvernement allemand et Bruxelles

Le gouvernement allemand et la Commission européenne sont parvenus à un accord sur le sauvetage de la compagnie allemande, Lufthansa, ont indiqué vendredi une porte-parole de la Commission et une source proche des négociations.

Le compromis prévoit notamment que le géant allemand du transport aérien cède à des concurrents 8 avions et les droits d'atterrissage et de décollage associés, a détaillé la source, confirmant une information du quotidien allemand Handelsblatt, soit moins qu'initialement demandé par l'exécutif européen.

Mercredi, le conseil de surveillance de Lufthansa avait refusé d'approuver le projet de sauvetage à 9 milliards d'euros, qui prévoit notamment le retour de l'Etat au capital de la compagnie, estimant que les demandes européennes "affaibliraient" la compagnie.

La Commission avait demandé que Lufthansa cède jusqu'à 20 avions et les créneaux horaires de décollage et d'atterrissage (slots), droits très convoités et précieux pour les compagnies aériennes.

Selon le Handelsblatt, l'accord entre Berlin et Bruxelles, qui pourrait être validé dès lundi par le groupe, prévoit que Lufthansa se sépare de 24 "slots".

Une fois donné son aval, le conseil de surveillance doit convoquer une assemblée générale extraordinaire des actionnaires, qui doivent également approuver le sauvetage car il passe par une augmentation du capital.

Et le temps presse, alors que la pandémie de coronavirus a mis quasiment à l'arrêt le transport aérien mondial, plongeant le secteur dans une crise sans précédent.

Les réserves de cash du groupe allemand, qui perd 1 million d'euros par heure et ne transporte en ce moment que 1% du nombre habituel de passagers, ne suffisent plus que pour quelques semaines.

Il ne s'attend de surcroît pas à un redémarrage rapide et a lancé une restructuration visant à réduire sa flotte de 100 avions, menaçant environ 10.000 emplois.

Dans le détail, le sauvetage prévoit que l'Etat prenne 20% du groupe pour 300 millions d'euros, en plus d'injecter 5,7 milliards d'euros de fonds sans droit de vote, dont un milliard peut être converti en actions.

Ce serait la première fois que l'Etat allemand reviendrait au capital de la compagnie depuis sa privatisation complète en 1997.

Berlin prévoit aussi de pouvoir augmenter sa participation à 25% et une action, soit la minorité de blocage, mais uniquement "en cas d'offre publique d'achat par un tiers" ou de non-paiement des intérêts.

L'Allemagne garantit également un prêt de 3 milliards d'euros et obtient deux sièges au conseil de surveillance de Lufthansa, qui a l'intention de verser des dividendes et de payer des bonus à ses dirigeants.

Ryanair avait annoncé vouloir contester le plan devant la justice européenne, le qualifiant "d'aide d'Etat illégale qui va énormément fausser la concurrence".

LUTTE CONTRE  
LA CRIMINALITÉ**Bechar : démantèlement  
d'un réseau  
international  
de narcotrafiquants  
en possession de plus  
de 80 kg de kif traité**

Un réseau international composé de deux (2) présumés trafiquants de drogue a été démantelé par les éléments de la police judiciaire (PJ) de la sureté de wilaya de Bechar, et 80,5 kg de kif traité découverts en leur possession saisis, a indiqué jeudi la cellule de communication de la Sureté de wilaya.

L'opération est intervenue suite à l'exploitation de renseignements faisant état d'un réseau criminel activant aux frontières ouest du pays et de l'imminente introduction par ses membres d'une grande quantité de drogue dans le territoire nationale, a-t-on précisé.

Les investigations et les enquêtes déclenchées par les brigades et unités opérationnelles de la PJ ont permis l'arrestation de deux (2) présumés trafiquants, âgés d'une trentaine d'années, et la saisie de la drogue, de deux jumelles, d'un véhicule touristique et d'un motocycle utilisés pour le transport de la drogue, a-t-on ajouté.

Les deux mis en cause seront présentés incessamment à la justice pour détention, transport et stockage illégaux de drogue dans le cadre d'une bande criminelle organisée et aussi pour contrebande avec utilisation de moyens de transport mobile, contrebande à un degré de danger pouvant menacer la sécurité, l'économie nationale et la santé publique, a-t-on fait savoir.

## BLIDA

**120 milliards de  
centimes de crédits  
non consommés  
injectés dans des  
projets dans les  
zones d'ombre**

Près de 120 milliards de centimes de crédits non consommés ont été restitués par les autorités de la wilaya de Blida qui les ont destinés à la réalisation de projets de proximité dans des zones d'ombre recensées à l'échelle locale, a-t-on appris auprès du wali Kamel Nouisser.

"Après examen de différents crédits non consommés sur le budget de la wilaya et le Plan communal de développement (PCD), les autorités ont réussi à restituer un montant de 120 milliards de centimes", a indiqué le wali dans une déclaration à la presse, signalant la décision prise de destiner cette enveloppe à la "réalisation de projets de proximité dans des zones d'ombre recensées, à travers la wilaya", a-t-il souligné.

Le chef de l'exécutif a fait part du recensement de 383 zones d'ombre à Blida "ciblées par ces projets de proximité et d'autres projets à venir", a-t-il dit.

Ajoutant que les dits projets engloberont essentiellement le secteur de l'énergie (raccordements aux réseaux d'électricité et de gaz et réhabilitation de vieux réseaux), les réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable (AEP).

"Le lancement de ces projets interviendra prochainement, en vue de leur réception, à la fin 2020, dans leur totalité", a-t-il informé.

Ce montant sera renforcé, a ajouté le wali, par une autre enveloppe de plus de 300 milliards de centimes dégagée sur une dotation de 1.300 milliards de centimes affectée à la wilaya de Blida, dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, en vue de la réalisation de 1.293 opérations de proximité au profit de zones d'ombre.

M. Nouisser a affirmé, en outre, la poursuite de l'examen de tous les crédits alloués précédemment en vue de la découverte d'éventuelles enveloppes non consommées qui seront exploitées dans la réalisation d'opérations de développement similaires.

"Le problème de développement local n'a jamais été d'ordre financier, mais plutôt une question de gestion", a estimé le wali de Blida, à ce propos.

## SCOUTS - COMMÉMORATION

**Ain Defla : commémoration du 79<sup>e</sup> anniversaire  
de la mort du chahid Mohamed Bouras**

La commune de Miliana (Ain Defla) a commémoré jeudi le 79<sup>e</sup> anniversaire de la mort du fondateur des Scouts musulmans algériens (SMA), le chahid Mohamed Bouras, exécuté par les autorités coloniales en 1941.

Une gerbe de fleurs a été déposée sur la tombe du chahid et la Fatiha du saint Livre récitée en présence des autorités locales, de la famille révolutionnaire et des 32 sections des scouts que compte la wilaya.

Intervenant à cette occasion, le commissaire de wilaya des SMA de Ain Defla, Imad Bessekri, a mis l'accent sur le fait que la commémoration de la mort du fondateur du scoutisme en Algérie "doit inciter tout un chacun à méditer les sacrifices consentis pour que le pays recouvre enfin son indépendance et sa liberté." Qualifiant Mohamed Bouras de "nationaliste hors-pair" pour qui le pays doit être placé au dessus de tout autre considération, M. Bessekri a soutenu que son activité a jeté les jalons de l'école du patriotisme en Algérie.

Par ailleurs, et en guise de participation aux efforts de lutte contre la propagation de l'épidémie du Covid-19, il a été procédé à la distribution de plus de 500 bavettes



au profit des citoyens et des commerçants de la ville. Dans ce contexte, une visite a été rendue aux médecins du service d'isolement de l'hôpital Farès Yahia de Miliana auxquels des fleurs et des cadeaux ont été remis dans une ambiance conviviale. Né en février 1908 à Miliana, dans le quartier des Annassers, dans une famille modeste, Mohamed Bouras fréquenta la médersa Al-

Fallah où il apprit l'arabe et les bases théologiques de l'islam, tout en poursuivant ses études au collège français de Miliana. A partir de 1926, il quitta l'école pour entrer dans la vie active. A 18 ans, il quitta sa ville natale pour se rendre à Alger où il fréquenta le cercle Ettarakî et devint proche politiquement de l'Association des oulémas et de son chef, cheikh Abdelhamid Ibn Badis.

Décidé à consacrer sa vie à l'éducation et à la formation de la jeunesse algérienne, il déposa en 1935 les statuts des scouts musulmans algériens dont la première section fut constituée avec comme nom "Al-Fallah". Une année plus tard, et après avoir participé au congrès musulman, il devient dirigeant de la jeunesse de ce congrès.

En juillet 1939, toutes les sections scouts d'Algérie se constituèrent en fédération sous la présidence de Ibn Badis. Devant le succès des scouts musulmans dont le nombre d'adhérents ne cessa de croître, les autorités françaises virent désormais en Mohamed Bouras un danger.

Arrêté le 3 mai 1941 sous le motif d'espionnage au profit de l'Allemagne, Mohamed Bouras fut condamné à mort et exécuté le 27 mai 1941 sur le terrain militaire d'Hussein-Dey (Alger), laissant derrière lui cinq enfants en bas âge. Premier martyr des SMA, Mohamed Bouras est décoré à titre posthume de la médaille El Athir.

## CORONAVIRUS - JEÛNE - COVID-19

**Les jours non jeûnés rattrapables après  
rétablissement (Commission de la Fetwa)**

La Commission ministérielle de la Fetwa a prononcé un édit affirmant que les malades n'ayant pu observer le jeûne du mois sacré du Ramadhan, notamment pour cause de Coronavirus, sont tenus de rattraper les jours non jeûnés après leur rétablissement.

Dans un communiqué dont une copie est parvenue vendredi à l'APS, la Commission a indiqué, au sujet du rattrapage du jeûne, que pour les personnes dans l'incapacité de jeûner, comme les sujets âgés et les malades chroniques, qu'ils ne sont tenus qu'à la compensation de nourrir un pauvre, conformément à la parole d'Allah : "Pour ceux qui ne pourraient le supporter (qu'avec grande difficulté), il y a une compensation : nourrir un pauvre".

S'agissant des malades ayant été dans l'incapacité de jeûner, notamment pour cause de Coronavirus, la Commission souligne l'obligation de rattraper des jours non jeûnés, conformément à la parole d'Allah "Quiconque d'entre vous est malade ou en voyage, devra jeûner un nombre égal d'autres jours. Allah veut

pour vous la facilité, et non pas la difficulté". Concernant le jeûne des six jours du mois de Chaoual, la Commission qui a valorisé cet acte de foi, rappelle le hadith du prophète (QSSSL) "Qui jeûne Ramadan, puis le fait suivre de six jours du mois de Chaoual est comme celui qui a jeûné toute l'année".

Rappelant que le jeûne de ces six jours est fortement conseillé, et que celui qui l'observe en a la rétribution, la Commission souligne que ce n'est aucunement une obligation.

Ces jours peuvent être jeûnés successivement ou séparément et s'ils sont observés séparément durant les jours les plus méritoires, c'est-à-dire les lundis et jeudis ainsi que les "jours blancs" (13,14 et 15 du mois lunaire), ils vaudront rétribution pour le tout, précise la même source. Pour ce qui est du rattrapage de jours non jeûnés durant le Ramadhan, la Commission fait savoir que même si la durée pour le faire s'étale jusqu'avant le Ramadhan prochain, il est préférable et souhaitable de rattraper sans trop tarder. Préconisant le jeûne de rattrapage



avant le jeûne surrogatoire, elle rappelle l'autorisation de la réunion des deux à la condition d'en exprimer l'intention du rattrapage en premier.

Néanmoins, elle conseille que l'intention soit exprimée séparément en observant le jeûne de rattrapage et celui surrogatoire, chacun à part.

Par ailleurs, la Commission rappelle l'obligation du respect des mesures préventives contre le Coronavirus, notamment le port du masque, par souci de préservation de la vie humaine.

## SOLIDARITÉ - RAMADHAN - COVID19

**Bouira: plus de 4300 familles nécessiteuses  
bénéficient de la prime de 10 000 Dinars**

Plus de 4.300 familles nécessiteuses ont bénéficié de la prime de 10 000 dinars durant le mois de Ramadhan à Bouira, selon un rapport de la Direction de l'Action sociale (DAS) présenté lors d'une session de l'Assemblée populaire de wilaya.

"Le nombre exact de familles qui ont bénéficié de la prime de 10.000 dinars durant le mois de Ramadhan à Bouira est 4.315, soit un montant global de 40 milliards de centimes", a précisé la DAS dans son rapport. Dix-mille

(10.000) colis et couffins alimentaires ont également été distribués au profit des familles affectées par les mesures du confinement sanitaire notamment celles habitant dans les communes enclavées et les zones d'ombre, selon les détails fournis par la Direction.

Des familles placées en isolement dans leurs domiciles familiaux par crainte de propagation du virus, ont, elles aussi, bénéficié d'aides qui leur ont été distribuées par les autorités locales de la

wilaya, selon les précisions contenues dans le document de la DAS. Par ailleurs, la Direction locale du commerce a recensé 9.000 artisans et commerçants et autres professions libérales, à l'image des transporteurs, affectés par les mesures de confinement à travers la wilaya. "La liste a été établie pour leur distribuer des primes d'indemnisation.

Un problème lié aux comptes courants postaux et aux comptes bancaires perturbe les cours de l'opéra-

tion", a-t-on expliqué de même source. D'autres actions de solidarité sont lancées au profit des populations de la wilaya pour les doter de masques en vue de les aider à se protéger contre la pandémie du Covid-19. Les scouts musulmans ainsi que d'autres associations travaillent d'arrache-pied pour produire plus de masques et autres moyens de protection pour les distribuer aux staffs médicaux mais aussi aux populations.

## CAMION CHARNIER EN ANGLETERRE Les 13 suspects interpellés en France inculpés (source judiciaire)

Les 13 personnes arrêtées mardi en France lors d'un coup de filet lié à l'enquête sur la mort de 39 migrants vietnamiens dans un camion frigorifique en octobre en Grande-Bretagne ont été inculpées entre autres, pour "traite des êtres humains en bande organisée", ont rapporté samedi, des médias, citant une source judiciaire.

Les mis en cause, ont tous été inculpés pour "traite des êtres humains en bande organisée", "aide à l'entrée ou au séjour en bande organisée" et "association de malfaiteurs".

Six d'entre eux sont également poursuivis pour "homicide involontaire".

Sur les treize, douze ont été placées en détention provisoire et une sous contrainte judiciaire.

En Belgique, 13 autres personnes ont toutes comparu dans le délai prévu de 48 heures devant le juge d'instruction de Bruges chargé du dossier, selon le parquet fédéral belge.

Onze ont été écrouées



après leur inculpation pour "trafic d'êtres humains avec circonstances aggravantes, appartenance à une organisation criminelle et faux et usages de faux". Deux

autres, inculpées des mêmes chefs, ont été remises en liberté.

Ces 26 personnes ont été arrêtées simultanément mardi lors d'une opération de police internationale, coordonnée par l'organisme de coopération judiciaire Eurojust, selon des médias.

Le 23 octobre, les cadavres de 31 hommes et de huit femmes de nationalité vietnamienne, dont deux adolescents de 15 ans, avaient été découverts à bord d'un conteneur dans la zone industrielle de Grays, à l'est de Londres. Ce conteneur provenait du port belge de Zeebrugge (localité située sur la côte belge).

## CANADA L'immigration fortement réduite par le virus

Une étude publiée vendredi révèle que le Canada espérait accueillir un nombre record d'immigrants en 2020 mais il risque finalement d'en recevoir 170.000 de moins que prévu en raison de la pandémie de coronavirus.

La pandémie a entraîné en mars la suspension de la plupart des vols internationaux entre le Canada et l'étranger et la fermeture de la frontière avec les États-Unis aux voyages non-essentiels, quelques jours après que le gouvernement a présenté un plan pour accueillir 370.000 nouveaux résidents permanents, note l'étude de la Banque Royale du Canada.

Ce nombre aurait surpassé le chiffre record de 341.000 nouveaux résidents

permanents accueillis en 2019 par le Canada, terre traditionnelle d'immigration.

"Nous prévoyons une baisse drastique de l'immigration en 2020.

Une reprise en 2021 dépendra en partie de l'évolution de la pandémie", écrit l'auteur de l'étude, l'économiste Andrew Agopowicz.

Les répercussions de cette baisse se feront sentir sur l'économie, compte tenu de sa dépendance envers la main-d'œuvre étrangère pour contre le vieillissement de la population, souligne-t-il. Parmi les "victimes" potentielles de la diminution de l'immigration, figurent les industries en pénurie de main-d'œuvre, le marché de l'habi-

tation et les budgets des universités.

"Le Canada aura besoin d'une population plus jeune et croissante pour maintenir sa croissance et soutenir l'expansion sans précédent du déficit fiscal, en réponse à la crise", souligne M. Agopowicz.

Seuls les étrangers disposant d'un statut de résident permanent ou d'un permis d'étude peuvent depuis le 18 mars entrer au Canada, mais leur nombre était déjà en baisse de 30% en mars par rapport à il y a un an, note-t-il.

Dans ces conditions et si les restrictions sur les voyages et aux frontières "durent tout l'été", le Canada accueillera 170.000 nouveaux résidents de moins que prévu, conclut-il.

## LETTONIE - INDUSTRIE Concerts de casseroles en Lettonie pour réclamer plus d'aide

Des centaines d'employés des restaurants et des cafés lettons ont pris part vendredi à des concerts de casseroles pour protester contre ce qu'ils dénoncent comme l'insuffisance du soutien de l'Etat à l'économie durement affectée par la pandémie de coronavirus.

Les participants à la KatluRevolucija ont été mobilisés depuis lundi dernier par l'association des restaurateurs LRB qui a décidé de respecter la distanciation sociale et de taper sur leurs casseroles en petits groupes devant leurs établissements.

Le vice-président de la LRB Lauris Aleksejevs a élargi l'objectif du mouvement en déclarant qu'il était lancé aussi pour "ceux qui vivent dans la pauvreté, pour les 100.000 enseignants et médecins que le gouvernement a abandonnés pendant la crise du Covid-19".

"C'est fait aussi pour tous les professionnels créatifs, pour les PME, et pour les 30.000 employés du secteur du catering, qui ont été méprisés par les politiciens et n'ont reçu que des miettes des aides promises", a-t-il affirmé dans une déclaration.

Le ministre de l'Environnement et du Développement régional, Juris Puce, a reconnu que "les restaurants sont parmi les plus touchés, avec l'absence de touristes étrangers depuis des mois et la majorité de leurs clients locaux s'abstient de sortir".

"Le gouvernement reconnaît aussi que le personnel médical et les enseignants ont droit à des augmentations qui devraient être décidées en août, espère-t-on", a-t-il dit vendredi.

Une autre manifestation respectueuse des restrictions anti-épidémie s'est déroulée jeudi à Riga.

Les manifestants, qui entendaient protester contre la construction d'un nouveau siège des services de sécurité, se sont rassemblés en groupes espacés de 25 personnes, formant une chaîne humaine de plus de cinq kilomètres.

## COLOMBIE - DROGUES Plus de 50 tonnes de cocaïne saisies lors d'opérations coordonnées par la Colombie

Le gouvernement colombien a annoncé vendredi la saisie de plus de 50 tonnes de cocaïne en un mois et demi, lors d'opérations conjointes menées par la Colombie dans les eaux du continent, en collaboration avec des pays d'Amérique et d'Europe.

"La campagne Orion, qui en est à sa 5e phase, unit plus de 25 pays avec des objectifs communs (...) de lutte contre le narco-trafic", a déclaré le président Ivan Duque lors d'une présentation virtuelle avec le ministre de la Défense, Carlos Holmes Trujillo.

Au total 50,3 tonnes de cocaïne ont été saisies entre le 1er avril et le 15 mai lors de cette offensive dans les eaux du continent américain, a ajouté M. Duque.

"150 personnes de différentes nationalités ont été arrêtées et 38 embarcations, deux semi-submersibles ainsi que quatre avions ont été arraisonnés", a indiqué le gouvernement dans un communiqué, soulignant que cela avait dû être fait "dans le contexte d'une pandémie".

La Colombie, premier producteur mondial de cocaïne, coordonne les actions menées dans le cadre de la campagne Orion deux fois par an depuis 2018. Au cours des trois premiers mois de 2020, ces actions conjointes ont permis la saisie de 130,6 tonnes de cocaïne.

Les pays participants sont l'Argentine, Belize, le Brésil, la Colombie, le Costa Rica, le Chili, les États-Unis, l'Espagne, la France, le Guatemala, le Guyana, le Honduras, l'Italie, les Îles Caïman, la Jamaïque, le Mexique, le Nicaragua, le Panama, les Pays-Bas, le Pérou, le Portugal, la République Dominicaine, le Salvador, le Surinam, Trinité-et-Tobago, ainsi que l'Uruguay.

La Colombie est le principal producteur de feuille de coca, matière première de la cocaïne, avec 169.000 hectares de plantations en 2018 et un potentiel de fabrication de 1.120 tonnes de cocaïne, selon l'ONU.

## NIGERIA Un incendie dans un camp au nord-est fait 2 morts et des milliers de sans-abri (HCR)

Un incendie qui s'est déclenché dans un camp au nord-est du Nigeria a fait deux morts et des milliers de déplacés, a indiqué vendredi le porte-parole de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) Shabia Mantoo.

Selon le porte-parole cité par le site officiel du HCR, l'incendie s'était déclaré la veille de la fête de l'Aïd el-Fitr dans un camp spontané où vivent quelque 40 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Tout a commencé lorsque les flammes d'un feu de cuisine se sont propagées et ont déclenché un incendie qui a rapidement

détruit des abris à travers tout le camp.

Des habitations ont été réduites en cendres et d'autres installations ont été endommagées.

D'après le responsable onusien, près de 300 000 personnes déplacées internes ont trouvé abri dans les sites formels ou informels de Maiduguri, la capitale de l'Etat de Borno, et ses environs.

Au cours des derniers mois, plusieurs incendies se sont déclarés dans ces camps de déplacés surpeuplés au nord-est du Nigeria, où les abris sont trop proches les uns des autres pour pouvoir y vivre en sécurité. "Beaucoup de

personnes, y compris de jeunes enfants, se sont retrouvés sans abri et ont besoin d'une aide immédiate en termes de logement, de nourriture et de vêtements", a indiqué M. Mantoo.

Au total, quelque 2,5 millions de personnes sont déracinées dans la région du lac Tchad, dont environ 1,8 million au Nigeria et les autres au Cameroun et au Tchad.

Du fait de la violence permanente de Boko Haram et d'autres groupes armés dans la région, des milliers d'autres personnes sont contraintes chaque jour de fuir pour sauver leur vie.

trique de Sinanjiang dans le district de Mojiang, alors que les ouvriers nettoyaient le tunnel de ventilation du barrage.

Les autorités ont déclaré que l'opération de secours a pris fin, et que la vie des blessés n'est pas en danger.

Une enquête a été ouverte sur la cause de l'accident.

## CHINE 6 morts dans l'explosion d'une centrale hydroélectrique au Yunnan

Six personnes ont été tuées et cinq autres blessées dans une explosion présumée survenue vendredi dans une centrale hydroélectrique dans la province du Yunnan (sud-ouest).

Le département de gestion des urgences du Yunnan a déclaré que cet accident s'est produit vendredi à 11h10 dans la centrale hydroélec-

## S A N T É - A L G É R I E

## COVID-19

**Bekkat: "l'Algérie poursuivra l'utilisation du protocole thérapeutique à base de chloroquine"**

L'Algérie poursuivra l'utilisation du protocole thérapeutique à base d'hydroxychloroquine contre le nouveau coronavirus (COVID19), lequel a contribué "efficacement" à la guérison de personnes atteintes de ce virus en Algérie, sans qu'aucun effet secondaire n'ait été décelé jusqu'à présent chez ces derniers, a affirmé mercredi à Alger M. Bekkat Berkani, membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du nouveau Coronavirus. Dans une déclaration à l'APS, M. Bekkat également président du Conseil national de l'Ordre des Médecins algériens, a indiqué que l'Algérie poursuivra l'utilisation, contre le nouveau coronavirus, du protocole thérapeutique à base de chloroquine qui n'a causé, à ce jour aucun effet secondaire aux patients soumis à ce traitement". Il a souligné dans ce cadre que l'utilisation dudit protocole dans le traitement du nouveau coronavirus en Algérie "s'effectue dans un cadre scientifique, avec un suivi minutieux des patients même après leur guérison".

Cette déclaration intervient suite à la polémique soulevée récemment à l'issue de la publication par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de recommandations appelant à la suspension de l'utilisation de la chloroquine dans le traitement des patients atteints du coronavirus. Cette décision fait suite à la publication d'une étude dans la revue médicale "The Lancet" jugeant inefficace voire néfaste le recours à la chloroquine contre le Covid-19. Pour M. Bekkat, les informations publiées par cette revue sont "ambiguës" et sèment "le doute" autour du lien de certains lobbies et laboratoires internationaux avec ces informations. Il s'agit de tentative de faire pression pour la commercialisation de médicaments plus coûteux que la chloroquine, au prix abordable". «L'Algérie refuse de s'engager dans ce genre de conflits, et poursuivra l'utilisation de ce protocole pour les personnes diagnostiquées positives au virus», partant du principe de «faire prévaloir l'intérêt général des citoyens», d'autant plus que son utilisation «est un réel succès et qu'elle prouve son efficacité de jour en jour, a-t-il insisté.

Dans le même contexte, M. Berkani a précisé que ladite étude est basée essentiellement sur les éventuels risques de ce médicament, dans les cas extrêmes, dont le taux de guérison est très faible, ce qui explique les décès enregistrés dans ce cadre, tandis que l'Algérie utilise la Chloroquine pour les cas diagnostiqués et non seulement pour les cas critiques. Il a affirmé également que les recommandations de l'OMS concernant la suspension de l'utilisation de la Chloroquine dans les essais cliniques «ne concernent pas l'Algérie qui a atteint une étape très avancée dans l'application de ce protocole avec l'enregistrement de résultats positifs», rappelant dans le même contexte que les recommandations de l'OMS ne sont pas astreignantes.

M. Bekkat s'est dit étonné quant à la position «surprenante» de l'OMS, notamment à la lumière des résultats positifs enregistrés au niveau de plusieurs pays du monde, dont l'Algérie, rappelant certaines des positions précédentes de l'OMS notamment sa réaction tardive pour la publication de recommandations sur la lutte contre le nouveau coronavirus, au début de sa forte propagation à travers le monde.

Jusqu'à hier mardi, 4918 malades sont guéris, grâce à la Chloroquine.

**CORONAVIRUS-SIDI BEL-ABBES Une dame guérie du coronavirus donne naissance à un bébé en bonne santé**

Une dame guérie récemment du coronavirus vient de donner naissance à un bébé en bonne santé au niveau de l'établissement mère-enfant de Sidi Bel-Abbes, a-t-on appris de cette structure hospitalière.

La même source a fait savoir qu'une équipe a été mise en place sous la direction du professeur Aboubakr Fadhallah pour prendre en charge la dame guérie récemment du Covid-19, en coordination avec l'établissement public de santé de proximité "Dahmani Slimane" réservé pour les personnes atteintes du coronavirus. La dame en question a donné naissance à un bébé de sexe masculin et les deux se trouvent en bonne santé, a-t-on indiqué, soulignant que l'opération s'est déroulée dans les meilleures conditions.

## CORONAVIRUS

**Fourar: "137 nouveaux cas, 145 guérisons et 8 décès en Algérie durant les dernières 24h"**

137 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 145 guérisons et 8 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué vendredi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Fourar.

Le total de cas confirmés s'élève ainsi à 9134, soit 20,8 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 638, alors que le nombre des patients guéris passe à 5422, a précisé M. Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie du Covid-19.

Les nouveaux cas de décès ont été recensés dans les wilayas de Tamanrasset, M'sila, El Bayadh, Mila, Oran, Sétif, Médéa et Ouargla, a-t-il affirmé, ajoutant que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 66% du total des cas de décès.

En outre, 29 wilayas ont enregistré des taux inférieurs au taux national (pour 100.000



habitants), alors que 18 autres n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant les dernières 24 heures.

Les wilayas d'Alger, Oran et Blida ont, en revanche, enregistré le plus grand nombre de cas durant le même laps de

temps. Par ailleurs, le nombre de patients ayant bénéficié du traitement à la chloroquine s'élève à 16.792, comprenant 7.675 cas confirmés selon les tests virologiques (PCR) et 9.117 autres cas suspects selon des indications de l'imagerie et du scanner, a ajouté M. Fourar, précisant que 34 patients sont actuellement en soins intensifs.

Enfin, le même responsable a rappelé l'impératif de faire preuve de "prudence permanente, de respecter strictement les conditions d'hygiène, de la distanciation sociale, du confinement ainsi que de porter obligatoirement le masque, en toutes circonstances, afin d'endiguer la pandémie".

## ALGÉRIE - CHINE - COVID-19

**Expert chinois: la situation épidémiologique en Algérie est "stable" et "maîtrisée"**

La situation épidémiologique relative au coronavirus est "stable" et "maîtrisée" en Algérie, a déclaré mercredi à Alger, le responsable de l'équipe d'experts médicaux chinois de lutte contre le covid-19, Zhou Lin, qui a insisté, toutefois, sur l'importance de respecter les mesures préventives. "La situation épidémiologique est stable et maîtrisée grâce aux mesures prises notamment par le président de la République, le Premier ministre et le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus", a déclaré M. Zhou Lin lors d'une conférence de presse organisée à la

veille du départ de l'équipe chinoise composée de 20 experts et qui se trouve en Algérie depuis le 14 mai. Il a, toutefois, souligné, la nécessité de continuer à respecter les mesures préventives contre le coronavirus notamment les conditions d'hygiène et la distanciation sociale. Interrogé sur l'éventuel retour à la vie normale, l'expert chinois a fait savoir que son équipe a transmis une correspondance contenant son avis à leur ambassade en Algérie qui la transmettra, à son tour, au ministère de la Santé et au Comité scientifique.

"Nous avons été interpellé par le minis-

tre sur ce sujet. Notre réponse sera transmise par écrit. Mais sachez que le Comité scientifique se penche actuellement à étudier cette question de déconfinement tout en analysant la situation", a-t-il déclaré, soulignant, en outre, que le protocole thérapeutique, la "Chloroquine", adopté par l'Algérie, est "efficace". Par ailleurs, l'expert chinois a expliqué que le virus covid-19 détecté en Algérie "n'est pas le même que celui détecté dans son pays", ajoutant que "les deux virus sont différents et que celui détecté en Algérie semble ressembler à celui trouvé en France".

## CORONAVIRUS - PRÉVENTION

**Ghardaïa : intensification des mesures de lutte contre Covid-19 à Hassi-Lefhal**

Les autorités locales et la protection civile de la localité agricole de Hassi-Lefhal (Ghardaïa) ont intensifié leurs efforts dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de prévention et de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), a-t-on constaté. Ces efforts sont centrés notamment sur la sensibilisation et le contrôle du respect des précautions à prendre pour éviter la propagation du coronavirus et les accidents de circulation, notamment dans le marché de gros de pastèque de Hassi Lefhal, situé sur le RN-1, devenu un véritable carrefour de négoce regroupant des commerçants de différentes régions du pays. Les éléments de la protection civile, accompagnés par des ceux de la gendarmerie nationale et les autorités locales, ont entamé une campagne de sensibilisation à la prévention de la propagation du

coronavirus (distanciation, port du masque, respect des mesures d'hygiène, ainsi que la réduction de la vitesse sur la route afin d'éviter les accidents de circulation. Des masques buccaux et bavettes ont été distribués gratuitement dans le marché de gros aux citoyens et des appels au lancement d'opérations de désinfection des lieux publics du marché de gros ont été lancés, tout en incitant les habitants à respecter les consignes de sécurités sanitaires pour préserver la santé publique.

Une production totale de plus de 338.000 QX entre pastèques et melon est attendue cette année dans les différentes zones agricoles de la wilaya de Ghardaïa, selon les prévisions des services agricoles et l'ensemble de cette production est acheminée vers Hassi-Lefhal pour sa commercialisation en gros.

## COVID-19

**Des facilitations pour les chefs d'ateliers de confection en matière de commercialisation des masques (ANCA)**

L'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA) a indiqué, jeudi, qu'elle offrirait aux chefs d'ateliers de confection des facilitations pour commercialiser leurs produits en masques de protection et bavettes dans le but de contribuer aux efforts nationaux de lutte contre la propagation du nouveau Coronavirus.

L'ANCA œuvre actuellement à offrir toutes les facilités aux chefs d'ateliers de confection en matière de commercialisation des masques, les appelant à prendre attache avec elle, en communiquant les numéros de téléphone des ateliers et la wilaya, indique un communiqué de l'ANCA publié sur sa page Facebook officielle. L'ANCA avait déclaré qu'elle diffuserait les numéros de téléphones des ateliers chargés de la confection des masques

à l'échelle nationale à compter de la semaine prochaine, une option qui permettra aux citoyens d'entrer en contact directement avec ces ateliers pour acquérir des bavettes à un prix ne dépassant pas les 30 Da/unité. Une initiative qui intervient quelques jours après l'entrée en vigueur de la mesure portant obligation du port du masque pour endiguer la propagation du virus. A noter que le Premier ministre avait envoyé, jeudi à travers les opérateurs de la téléphonie mobile, un SMS pour rappeler le port obligatoire des bavettes. "Le port de la bavette est obligatoire pour protéger votre santé et celle des autres", indique le SMS reçu par les citoyens sur leurs téléphones portables.

Le décret exécutif rendant obligatoire le port du masque de protection comme

mesure de prévention dans le cadre de la lutte contre la propagation du nouveau Coronavirus (COVID-19) avait été publié dans le dernier numéro du Journal officiel (numéro 30).

Ainsi, l'article 13 bis du décret précise : "Est considéré également comme mesure de prévention obligatoire, le port d'un masque de protection (...) lequel doit être porté par toutes les personnes et en toutes circonstances, sur la voie et les lieux publics, sur les lieux de travail ainsi que dans tous les espaces ouverts ou fermés accueillant le public, notamment les institutions et administrations publiques, les services publics, les établissements de prestations de services et les lieux de commerce".

## P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

## La pandémie a fait au moins 360.419 dans le monde

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 360.419 morts dans le monde depuis son apparition en décembre en Chine, selon un bilan établi à partir de sources officielles vendredi à 11H00 GMT.

Plus de 5.826.680 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués dans 196 pays et territoires depuis le début de l'épidémie, dont au moins 2.370.400 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées. Les Etats-Unis, qui ont recensé leur premier décès lié au coronavirus début février, sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas,



avec 101.621 décès pour 1.721.926 cas. Au moins 399.991 personnes ont été déclarées guéries. Après les Etats-Unis, les pays les plus

touchés sont le Royaume-Uni avec 37.837 morts pour 269.127 cas, l'Italie avec 33.142 morts (231.732 cas), la France avec 28.662 morts (186.238

cas) et l'Espagne avec 27.119 morts (237.906 cas). La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao), où l'épidémie a débuté fin décembre, a officiellement dénombré au total 82.995 cas (aucun nouveau entre jeudi et vendredi), dont 4.634 décès et 78.291 guérisons. L'Europe totalisait vendredi à 11H00 GMT 176.117 décès pour 2.106.715 cas, les Etats-Unis et le Canada 108.584 décès (1.810.438 cas), l'Amérique latine et les Caraïbes 47.238 décès (887.605 cas), l'Asie 15.348 décès (505.458 cas), le Moyen-Orient 9.213 décès (378.407 cas), l'Afrique 3.787 décès (129.527 cas), et l'Océanie 132 décès (8.533 cas).

### BRÉSIL

## Le Brésil devient le 5<sup>e</sup> pays avec le plus de morts

Le Brésil est devenu vendredi le cinquième pays ayant recensé le plus de morts du coronavirus, avec 27.878 décès, selon le ministère de la Santé, devançant l'Espagne.

Le géant sud-américain a connu une nouvelle journée à plus d'un millier de morts (1.124 en 24 heures), et un nombre record de contaminations, avec 26.928 en une journée, ce qui porte le total à 465.166 depuis le début de la pandémie.

Les quatre pays officiellement les plus endeuillés sont les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Italie et la France, un pays que le Brésil pourrait rapidement dépasser puisqu'il compte environ mille morts de plus. En nombre de cas, le Brésil n'est dépassé que par les Etats-Unis, qui en comptent plus de 1,7 million. Le nombre de morts au Brésil ramené à la population, 131 par million d'habitants, est bien inférieur à ceux de certains pays européens, comme les 580 par million d'habitants en Espagne.

Toutefois les experts de santé publique estiment les chiffres du gouvernement de Brasilia nettement sous-estimés, faute de tests suffisants.

Et de l'aveu même des autorités sanitaires brésiliennes, "on ne peut pas prévoir" quand le pays aura atteint le pic des contaminations.

### USA

## 1.225 décès dus au coronavirus en 24h

Les Etats-Unis ont enregistré 1.225 nouveaux décès causés par le coronavirus en 24 heures, selon le comptage quotidien de l'université Johns Hopkins, qui fait référence, à 20H30 vendredi (00H30 GMT samedi).

Cela porte à plus de 102.000 le nombre total de morts déplorés dans le pays, de loin le plus endeuillé par la pandémie. Depuis le premier mort du Covid-19 annoncé fin

février, les Etats-Unis ont enregistré plus de 1,7 million de cas, selon le comptage actualisé en continu de l'université Johns Hopkins.

Les experts, dont l'immunologiste Anthony Fauci, conseiller de la Maison Blanche, s'accordent toutefois pour dire que ces bilans officiels sont vraisemblablement en dessous de la réalité.

### FRANCE

## Baisse des cas en réanimation, le bilan des morts passe à 28.714

Le bilan de l'épidémie de coronavirus en France a grimpé à 28.714 morts (+52 en 24 heures) mais le nombre de patients en réanimation continue de baisser, selon des chiffres communiqués vendredi par la Direction générale de la Santé.

1.361 malades gravement touchés par le coronavirus étaient soignés en réanimation vendredi, soit 68 de moins que la veille. Au total, le virus a fait 18.387 morts dans les hôpitaux français, et 10.327 dans les établissements pour personnes âgées. Vendredi, 14.695 personnes restaient hospitalisées pour une infection au Covid-19.

Depuis la levée du confinement le 11 mai, 109 foyers de Covid-19 (ou "clusters") ont été repérés en France mais aucun n'a pour l'instant été à l'origine d'une dissémination de l'épidémie, selon l'agence sanitaire Santé publique France. Plus largement, il n'y a "pas de signaux en faveur d'une reprise de l'épi-

démie". Dans son point hebdomadaire de vendredi, l'agence sanitaire relève que "109 clusters (hors maisons de retraite et milieu familial restreint) ont été rapportés: 104 en France métropolitaine et 5 dans les départements et régions d'outre-mer".

Dans un cas sur cinq, le foyer est maîtrisé (pas de nouveau cas 7 jours après le dernier) voire éteint (pas de nouveau cas dans un délai de 14 jours).

Lors du précédent point le 21 mai, le nombre de foyers se montait à 46.

Les autorités sanitaires ont toutefois rappelé à plusieurs reprises qu'une augmentation n'était pas une mauvaise nouvelle en soi, mais traduisait au contraire une meilleure capacité de repérage. A condition de maîtriser ces foyers en isolant les cas positifs. Par ailleurs, l'agence estime que "149.071 cas de Covid-19 ont été confirmés en France" entre le 21 janvier et le 28 mai. Ce nombre provient de nouvelles esti-

mations plus "exhaustives" grâce à "la transmission des données des patients testés dans les laboratoires de ville et dans les laboratoires hospitaliers". Pour la semaine du 18 au 24 mai, "216.891 patients ont été testés" au Covid-19 et 4.119 ont été positifs (soit 1,9%). Le taux de positivité des tests virologiques (qui permettent de savoir si on est contaminé au moment où on les réalise) est important pour détecter précocement une éventuelle reprise de l'épidémie. Santé publique France souligne que "depuis plus de 7 semaines, les indicateurs épidémiologiques de circulation du SARS-CoV-2 sont en baisse ou se maintiennent à des niveaux bas en France métropolitaine".

Le Premier ministre Edouard Philippe a annoncé jeudi, à la faveur de "bons" résultats sanitaires, la réouverture notamment des cafés et des restaurants à partir du 2 juin, mais avec des restrictions, en particulier à Paris.

## L'OMS encourage le partage des brevets pour lutter contre le COVID-19

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré vendredi lors d'une conférence de presse que "les outils de prévention, de détection et de traitement du COVID-19 sont des biens publics mondiaux qui doivent être accessibles à tous". Afin que tous puissent bénéficier de ces outils, le chef de l'OMS Tedros Adhanom Ghebreyesus a annoncé le lancement de C-TAP, ou Pool d'accès aux technologies COVID-19.

Cette initiative proposée par le Costa Rica doit aider à atteindre l'objectif de l'ACT Accelerator, soit "l'accès équitable aux vaccins contre le nouveau coronavirus". Le chef de l'OMS a invité les entreprises et gouvernements qui développent un vaccin à en partager les droits à l'initiative C-TAP, qui accordera ensuite des sous-licences aux fabricants de génériques. "Nous reconnaissons l'importance des brevets pour l'innovation, mais c'est une période où les gens doivent avoir la priorité", a-t-il poursuivi.

Les objectifs de l'initiative C-TAP sont la divulgation publique de la recherche sur le séquençage des gènes et de tous les résultats des essais cliniques, a expliqué le chef de l'OMS.

Les gouvernements sont en outre invités à encourager les entreprises pharmaceutiques à inclure des clauses sur la "distribution et la publication équitable" des données d'essais cliniques.

Enfin, l'initiative C-TAP, qui est volontaire, doit permettre l'octroi de licences pour les traitements et les vaccins aux petits et grands producteurs ainsi que la promotion de "modèles d'innovation ouverts" et de transferts de technologie, afin d'augmenter les capacités de fabrication de traitements à l'échelle locale.

### FRANCE - COVID-19

## Résultats "encourageants" d'un traitement

Une étude française révèle qu'un médicament, l'anakinra, initialement destiné à des maladies rhumatismales, donne des résultats "encourageants" pour les formes graves de la maladie Covid-19 en diminuant le risque de décès et le besoin d'être mis sous respirateur en réanimation. "La réduction significative de la mortalité associée à l'utilisation de l'anakinra pour le Covid-19 dans cette étude est encourageante en ces temps difficiles", écrit dans un commentaire le rhumatologue Randy Cron de l'université d'Alabama (Birmingham, Etats-Unis) dans la revue spécialisée The Lancet Rheumatology où paraît l'étude. Il souligne le "profil de sécurité favorable" de ce médicament bien connu des rhumatologues. Le but est de contrer l'"orage cytokinique", une réaction inflammatoire incontrôlée mise en cause dans les formes graves de pneumonie Covid-19, débouchant sur un syndrome de détresse respiratoire aiguë (SDRA). Une situation où les poumons ne fournissent pas assez d'oxygène aux organes vitaux, qui nécessite l'assistance d'une ventilation artificielle avec l'utilisation de respirateur. Plus spécifique

ement l'anakinra cible, pour bloquer, une des cytokines impliquées dans cette "tempête inflammatoire", l'interleukine-1 (IL-1). Selon l'équipe médicale, Thomas Huet et ses collègues, du Groupe hospitalier Paris Saint-Joseph (GHPSJ), l'administration par injection sous-cutanée pendant 10 jours de l'anakinra (nom commercial: Kineret), à 52 patients atteints d'une forme grave de Covid-19 a permis une "réduction statistiquement significative du risque de décès et de passage en réanimation pour assistance respiratoire par ventilation mécanique".

Un quart des patients traités avec l'anakinra ont été transférés en réanimation ou sont décédés, contre près de 73% de ceux n'ayant pas eu cette thérapie. Le groupe de comparaison était formé de 44 patients qui avaient été auparavant pris en charge dans la même institution. Dans le groupe recevant de l'anakinra, une diminution rapide des besoins en oxygène a été également observée au bout de 7 jours de traitement. "En l'absence d'accès à des essais thérapeutiques incluant des médicaments immunomodulateurs pour nos

patients, la décision (...) prise de proposer l'anakinra, selon des critères de gravité décidés de manière consensuelle et a priori, a rapidement changé le visage de la maladie en salle", explique le professeur Jean-Jacques Mourad, co-signataire de l'étude.

"Le bénéfice était palpable" au quotidien", selon lui. "Il existe actuellement une douzaine d'essais cliniques explorant le blocage de la cytokine IL-1 associée au syndrome de tempête inflammatoire de la Covid-19" écrit le Dr Randy Cron. Trois petites séries de cas (dont une italienne) ont rapporté que l'anakinra bénéficiait aux patients atteints de Covid-19. "Mais cette étude apporte la preuve la plus probante à ce jour que l'anakinra peut bénéficier aux patients souffrant du syndrome de tempête de cytokines associé à la Covid-19", poursuit-il.

"Dans l'attente de résultats d'essais contrôlés, l'anakinra donne de l'espoir pour ceux qui sont gravement touchés par la Covid-19", ajoute le Dr Cron.

# SCIATIQUE

## COMMENT CALMER LA DOULEUR AU PLUS VITE ?

*C'est entre 35 et 50 ans que les sciatiques sont les plus fréquentes. La douleur qui naît au bas du dos irradie alors dans la fesse et le long de la jambe. Le défi ici : agir au plus vite pour éviter qu'un fond douloureux ne s'installe.*

Dans la majorité des cas, un traitement à base d'antalgiques et d'anti-inflammatoires, associé à du repos suffisent à soulager une sciatique" assure le Dr Florian Bailly, rhumatologue à l'hôpital Pitié-Salpêtrière à Paris. La douleur va s'estomper progressivement en une à trois semaines. Des séances de kinésithérapie, d'ostéopathie ou de chiropraxie peuvent accélérer la guérison et éviter les rechutes. Cependant, "comme la sciatique découle souvent d'un début de hernie discale, à savoir une lésion au niveau d'un disque intervertébral, des manipulations inadéquates peuvent aggraver la situation. Donc toujours demander l'avis de son médecin avant", insiste le Dr Gilles Mondoloni, médecin ostéopathe et acupuncteur à Maisons-Laffitte.

**UNE RADIO NE SUFFIT PAS POUR IDENTIFIER UNE HERNIE**

Une hernie discale est identifiable sur un scanner (pour les hernies de grande taille uniquement) ou une IRM du bas du dos, pas avec un simple radio. Ces examens sont prescrits si la sciatique persiste malgré un traitement bien conduit. "Les personnes souffrant d'une sciatique peuvent aussi venir nous voir directement", assure de son côté Caroline Lambert, chiropraxiste à Paris. Car avant d'effectuer des manipulations, un chiropraxiste sérieux analyse les examens réalisés. "Soit le patient arrive muni de son imagerie (scanner, IRM) prescrite par un médecin consulté antérieurement. Soit je lui demande d'en réaliser pour la séance



suivante". Comme en cas de lumbago, physiothérapie, hypnose et auriculothérapie peuvent aussi aider à soulager la douleur.

"Des tisanes ou des gélules d'Harpagophytum, une plante anti-inflammatoire, peuvent être efficaces", ajoute le Dr Mondoloni.

**DES IMPULSIONS ÉLECTRIQUES PEUVENT AUSSI AIDER**

C'est la technique du TENS, pour "stimulation électrique nerveuse transcutanée". Ce traitement repose sur l'utilisation d'un appareil constitué d'électrodes applicables sur la peau au niveau du dos et de la jambe, et d'un boîtier qui envoie des impulsions électriques à travers la peau.

"Ces ondes brouillent le message nerveux douloureux, et détendent les muscles. Ce qui soulage la douleur", explique le Dr Bailly. Ce traitement peut être prescrit par des médecins spécialistes de la douleur si le traitement médicamenteux ne suffit pas, et en complément de celui-ci. Utilisable chez un kiné ou à domicile, il réduit la douleur chez plus de 50% des patients.

**SI ÇA DURE DES SEMAINES, PLACE AUX INFILTRATIONS**

Réalisées par un radiologue ou un rhumatologue sous contrôle radioscopique, celles-ci consistent en une injection de médicaments anti-inflammatoires puissants, des corticoïdes, entre deux vertèbres, sur le trajet du nerf à l'origine du conflit avec le disque. L'objectif est de réduire l'inflammation au niveau de ce nerf, et ainsi de diminuer la douleur. Le geste dure une quinzaine de minutes et est peu douloureux. En général une amélioration est sensible au bout quelques jours. Renouvelable 2 à 3 fois. Pas plus, car il existe des risques, même s'ils sont faibles : allergies ou infections au niveau du site d'injection.

## SCIATIQUE LIÉE À L'ÂGE : LA RÉÉDUCATION AVANT TOUT

Passé 50 ans, la cause la plus fréquente de douleurs dans le bas du dos et la jambe est liée à l'arthrose. Elle peut en effet entraîner un rétrécissement du canal lombaire, avec une irritation des nerfs, responsable de sciatique.

La sciatique liée à l'âge (les médecins parlent aujourd'hui de canal lombaire étroit) s'explique le plus souvent par une sténose du canal lombaire.

C'est-à-dire par le rétrécissement, au bas du dos, du canal contenant les racines nerveuses qui inervent les membres inférieurs.

La compression des nerfs à l'origine de ce canal est source de douleurs chroniques au niveau du bas du dos et des jambes lors de la marche. Et dans 90% des cas, cette "sténose lombaire" est due à l'arthrose.

Les personnes de plus de 65 ans sont les plus touchées. Mais un rétrécissement du canal lombaire n'entraîne pas forcément une gêne douloureuse.

**QUELS SONT LES TRAITEMENTS POSSIBLES ?**

Comme pour les autres lombalgies, le traitement de première intention est souvent médicamenteux, basé sur des antalgiques, des anti-inflammatoires, et parfois - quand la douleur est très intense - de la morphine. Ce traitement permet de stabiliser les douleurs, pendant parfois plusieurs années.

S'il ne suffit pas, le médecin peut prescrire des infiltrations de corticoïdes. Mais « Le traitement à long terme de la sténose lombaire reste la rééducation », souligne le

Pr François Rannou, rhumatologue et rééducateur.

**EN QUOI CONSISTE LA RÉÉDUCATION ?**

Réalisée par un kinésithérapeute, elle vise notamment à apprendre au patient des techniques pour lutter contre la lordose lombaire, cette tendance à être très cambré, qui ferme encore plus le canal lombaire. L'idée est d'habituer le patient à basculer son bassin en avant lors de la marche. Un geste difficile. Ce qui explique que la rééducation peut durer plusieurs mois. Couplée à la correction d'une mauvaise position et si nécessaire à une perte de poids, la rééducation peut suffire pour retarder ou éviter une chirurgie. On peut aussi faire appel à la PCThérapie (pression continue profonde réalisée avec un dispositif par un médecin ou un kiné),



## Mai de dos : les solutions quand rien ne marche

Quand les lombalgies résistent à tous les traitements et continuent de faire beaucoup souffrir, il existe quelques derniers recours possibles. Précisions pour savoir où s'adresser.

**CONTACTER UN CENTRE ANTI-DOS**  
Installés en général au sein d'hôpitaux, les centres antidouleur présentent l'avantage de proposer des consultations multidisciplinaires. Ce qui permet une prise en charge globale du mal de dos dès le premier rendez-vous. De plus, ils peuvent proposer des solutions innovantes. "Lors de la première consultation, je me renseigne sur l'origine des douleurs du patient et son traitement ; puis je réalise un examen clinique. Selon les résultats, je peux pratiquer moi-même certains soins, comme des infiltrations d'anesthésiques locaux, prescrire une séance de massage par ondes dynamiques profondes, pratiquée dans le service". Enfin, j'adresse le patient à d'autres spécialistes pouvant lui dispenser des soins complémentaires : chiropracteur, kinésithérapeute, acupuncteur, etc.", explique le Dr Isabelle Négre, responsable du centre antidouleur du Centre hospitalier universitaire Bicêtre (Val-de-Marne).

En général, on a de très bons résultats", continue-t-elle. Et de citer cette patiente "Sous corticoïdes et sous morphine à fortes doses, et qui ne travaillait plus qu'à mi temps ; qui au bout de 2 mois, n'avait plus besoin de médicaments et travaillait à temps plein".

**SE FAIRE IMPLANTER UN NEUROROSTIMULATEUR**  
Ce dispositif comprend deux électrodes reliées à un petit boîtier électrique. Il est destiné à envoyer des impulsions électriques aux nerfs responsables des lombalgies chroniques, pour les "endormir". L'outil est greffé lors d'une intervention chirurgicale, sous anesthésie générale. Les deux électrodes sont implantées de part et d'autre de la colonne vertébrale et le boîtier électrique, sous la peau au niveau de la fesse ou sur le côté du dos. Une télécommande permet ensuite de contrôler la stimulation selon l'intensité de sa douleur. Une étude a montré une amélioration de la douleur chez 74 % des patients équipés de ce système. La technique n'est cependant proposée que dans quelques centres universitaires hospitaliers (hôpital Pitié-Salpêtrière de Paris, Hôpital Foch de Suresnes, Chu de Metz...). Ce traitement reste réservé aux douleurs importantes qui subsistent malgré une prise en charge médicale complète. On le réalise souvent chez des personnes pour qui même la chirurgie n'a pas fonctionné, précise le Dr Florian Bailly, à l'hôpital Pitié-Salpêtrière.

**UNE INJECTION DE CORTICOÏDE DANS LE DISQUE INTERVÉBRÉAL**  
Cette technique consiste à injecter des corticoïdes directement dans le disque intervertébral. Et non au niveau du nerf comprimé, comme des infiltrations de corticoïdes classiques. Une étude publiée en mars dernier a montré que ce traitement soulage efficacement le mal de dos chronique jusqu'à 3 mois après sa réalisation.

# 3 ÉTIREMENTS À FAIRE DÈS LE RÉVEIL

Tous ceux qui ont été cloués un jour au lit par une sciatique n'ont qu'une seule crainte : que la douleur qui suit le trajet du nerf se réveille soudainement. Si vous sentez quelques picotements dans la fesse ou la cuisse, voici des étirements simples à faire dès le réveil dans votre lit. Ils vous apporteront un soulagement immédiat.

Une douleur insidieuse qui court de la fesse au talon annonce souvent le retour de la sciatique. C'est une douleur fréquente qui, 9 fois sur 10, guérit spontanément (avec des anti-inflammatoires et des décontractants quand même !) en 6 à 8 semaines. Mais pour éviter que la douleur ne se réveille trop souvent, découvrez ces quelques mouvements à faire le matin au réveil. Pour démarrer la journée sans être coincé.

## SI VOTRE SCIATIQUE EST DUE À DE L'ARTHROSE

L'arthrose des vertèbres lombaires (également appelée lombarthrose) est souvent due à une inflammation vertébrale ancienne ou à un stress physique exagéré par le travail ou par une pratique sportive.

Les douleurs sont plus ou moins fortes selon l'ampleur de l'arthrose et peuvent parfois irradier et provoquer une sciatique ou une douleur de la cuisse (méralgie).

## Cet étirement va aider à soulager l'irradiation

Allongé sur le dos, ramenez doucement les deux genoux vers la poitrine et étirez-les de vos bras pour faire le dos rond. Maintenez cette position pendant 30 secondes. Répétez ce mouvement encore trois fois puis passez à l'exercice suivant. Toujours allongé sur le dos, pliez les jambes, pieds à plat. Dessinez vos abdominaux pour coller le bas du dos contre le matelas. Tenez cette position 5 secondes puis relâchez. Répétez une dizaine de fois.

Pour prévenir la douleur de la sciatique, répétez cet enchaînement une dizaine de fois chaque matin au réveil.



## SI LA SCIATIQUE EST DUE À L'ABSENCE DE SOUPLESSE DE VOS HANCHES

Les muscles fléchisseurs de la hanche sont un groupe de muscles comprenant des muscles de la hanche et du haut de la cuisse. Ce sont eux qui vous permettent de relever le genou vers votre buste ainsi que de bouger votre jambe d'avant en arrière et de gauche à droite. Un mode de vie sédentaire et de longues heures en position assise peuvent conduire à des tensions dans ce groupe de muscles, et venir chatouiller le nerf sciatique.

## Voici l'exercice qui vous rendra une certaine souplesse :

Allongé sur le dos, jambes tendues mais pieds fléchis, levez le genou droit vers votre poitrine et placez vos mains derrière le genou. Tirez doucement votre genou (droit) vers l'épaule gauche et maintenez cette position pendant 30 secondes. Répétez ce mouvement trois fois, puis faites de même avec la jambe gauche :

levez le genou gauche vers votre poitrine et placez vos mains derrière le genou. Tirez doucement votre genou (gauche) vers l'épaule droite et maintenez cette position pendant 30 secondes. En plus d'étirer les fléchisseurs, cet exercice permet de détendre et d'allonger le bas du dos. À noter : si vous souffrez d'une blessure au niveau de l'aîne ou de la hanche, évitez avec votre médecin ou votre kinésithérapeute si vous pouvez pratiquer cet exercice.

## SI VOTRE SCIATIQUE EST DUE À UNE HERNIE DISCALE

Les vertèbres sont composées d'un anneau fibreux et d'un noyau contenant une sorte de gélatine. Cet anneau se fissure à la suite de microtraumatismes (parfois anciens), il arrive que le noyau s'échappe par cette petite déchirure, formant une hernie qui vient comprimer l'une des racines du nerf sciatique. C'est

cette inflammation qui provoque la douleur.

L'étirement suivant aide à créer de la distance entre les disques de la colonne vertébrale, afin de soulager la pression sur le nerf sciatique :

Allongé sur le ventre, appuyez-vous sur vos avant-bras, posés à plat sur le lit (à la façon du Sphinx !). Levez la poitrine et étirez votre colonne vertébrale depuis le coux jusqu'aux vertèbres cervicales. Vous avez le droit de courber le dos. Restez dans cette position pendant 30 secondes en respirant profondément.

Si la douleur est légère, vous pouvez répéter ce même étirement, toujours allongé sur le ventre, mais en étant appuyé sur la paume des mains (placées au niveau des épaules) et non plus sur les avant-bras. Maintenez la position pendant 10 secondes en respirant profondément. Pour prévenir la douleur de la sciatique, répétez cet enchaînement une dizaine de fois chaque matin au réveil.

## LA POSTUROLOGIE CONTRE LE MAL DE DOS

Lumbago, cervicalgie, sciatique... quand ces douleurs persistent, elles sont souvent liées à un déséquilibre dans notre corps. Déformations vertébrales, mauvais appui du pied, trouble de la vision, dent manquante ? Corriger la cause du déséquilibre, c'est tout l'intérêt de la posturologie. Focus sur cette discipline.

Nous avons deux yeux, deux bras, deux jambes et deux pieds à priori identiques qui contribuent, par un subtil équilibre, à nous maintenir debout sans effort, en position statique ou en mouvement. Cela n'est possible que parce que notre corps dispose de capteurs (yeux, pieds...) qui informent notre cerveau des adaptations nécessaires lorsque nous changeons d'environnement. C'est, par exemple, ce qui permet à notre posture de s'ajuster quand nous enfourchons un vélo ou que nous chaussons des skis. Mais il suffit qu'un de ces capteurs se dérègle pour que les informations



perçues, puis transmises par le cerveau, soient source de déséquilibre. Conséquence : les côtés droit et gauche sont asymétriques. L'orga-

nisme s'adapte, mais au prix de tensions et de contraintes sur certaines articulations, certains tendons... qui finissent par provoquer des douleurs.

Point de rencontre entre les deux côtés du corps, le dos est le premier à en souffrir. Le corps est un tout dont les différentes parties interagissent. Ainsi, un œil gauche un peu "passeroux" peut avoir des repercussions jusqu'au pied droit et se traduire par des douleurs entre les omoplates. Un appui excessif sur l'intérieur du pied droit entraîne parfois un décalage du genou vers l'intérieur, puis une bascule du bassin qui l'épaule gauche et la tête tentent de compenser en basculant du côté opposé. D'où l'apparition de douleurs. Les supprimer en prenant des médicaments n'aura qu'un effet transitoire si la cause demeure. Le travail de posturologie consiste précisément à identifier ces causes et à proposer des solutions.

## ACCUSATIONS DE PRÉVARICATION La BAD temporeuse malgré l'appel

Pressée par Washington d'accepter une enquête indépendante sur son président Akinwumi Adesina, accusé de prévarication, la Banque africaine de développement (BAD) a fait savoir jeudi qu'elle n'avait pour l'heure pris "aucune décision" dans ce dossier.

Mardi, le bureau du Conseil des gouverneurs de la BAD a tenu une réunion "pour examiner l'affaire découlant d'une plainte de lanceurs d'alerte contre le président de la BAD", explique dans un communiqué la présidente de ce Conseil, Nialé Kaba, également ministre ivoirienne du Plan et du développement.

"Aucune décision n'a été prise tel que fausement véhiculé par certains médias", déclare-t-elle sans donner plus de détails.

Des médias avaient annoncé mercredi que le Conseil des gouverneurs avait accepté la demande formulée par le secrétaire américain au Trésor Steven Mnuchin.

M. Mnuchin avait réclamé le 22 mai une enquête "approfondie" et "indépendante" sur les accusations portées contre M. Adesina par un groupe de "lanceurs d'alerte", telles que "comportement contraire à l'éthique, enrichissement personnel et favoritisme".

Le Nigeria, premier actionnaire de la BAD, a approuvé jeudi son soutien à M. Adesina, qui est le premier Nigérien à diriger l'institution depuis sa création en 1964. "La demande d'une enquête indépendante sur le président est étrangère aux règles et procédures établies" de la Banque, a écrit la ministre nigérienne des Finances Zainab Ahmed dans une lettre datée de jeudi et adressée à Mme Kaba.

M. Adesina a de son côté clamé son "innocence" dans un communiqué mercredi et a affirmé qu'il allait "continuer à travailler". "En aucun cas, il n'a été demandé au président (Adesina) de démissionner", a précisé Mme Kaba, alors que certains médias avaient évoqué une possible "mise en retrait". La présidente du Conseil des gouverneurs a aussi indiqué avoir "reçu des lettres de certains (Etats) actionnaires (de la BAD) exprimant des points de vue différents" sur cette affaire.

Economiste spécialiste du développement et ancien ministre de l'Agriculture du Nigeria, Akinwumi Adesina, 60 ans, est actuellement le seul candidat pour un second mandat de cinq ans à la tête de l'institution panafricaine de développement. L'élection doit se tenir fin août. Mais sa position apparaît désormais intenable et sa réélection compromise, selon les observateurs.

Le secrétaire américain au Trésor avait exprimé dans sa lettre ses "sérieuses réserves" sur l'enquête interne menée par la BAD qui l'avait conduite début mai à disculper totalement M. Adesina, mis en cause depuis le début de l'année par les "lanceurs d'alerte". La BAD compte 80 pays actionnaires (54 pays africains et 26 non africains, d'Europe, d'Amérique et d'Asie). Elle est la seule institution africaine cotée triple A par les agences de notation financière.

La BAD avait réalisé en octobre 2019 une augmentation de capital géante de 115 milliards de dollars (de 93 à 208 milliards de dollars), considérée comme un succès personnel pour M. Adesina. En interne, sa gestion du personnel a cependant causé des remous depuis cinq ans, entraînant le départ de nombreux cadres.

APS

## SAHARA OCCIDENTAL L'Afrique du Sud alerte le Conseil de sécurité sur les violations marocaines au Sahara occidental occupé

Le représentant permanent sud-africain auprès des Nations Unies, Jerry Matthews Matjila, a alerté les membres du Conseil de sécurité sur la grave situation dans laquelle se trouve la population civile sahraouie dans les zones occupées par le régime marocain.

Au cours d'une réunion par visio-conférence des membres du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la situation de la population civile dans les conflits armés, le représentant sud-africain a regretté, lors de son intervention, "le manque d'attention internationale sur la situation difficile que connaissent les populations de conflits prolongés tels que le processus de décolonisation du Sahara occidental ou de la Palestine".

Jerry Matjila a rappelé lors de la réunion que le droit international humanitaire oblige toutes les parties aux conflits armés, acteurs étatiques et non étatiques, à assumer leurs obligations et à prendre les mesures nécessaires pour protéger la population civile.

Dans le même esprit, le représentant permanent sud-africain auprès des Nations Unies a souligné à ses homologues que les opérations de maintien de la paix de l'ONU



sont l'un des mécanismes indiqués pour protéger les civils.

Il a également insisté sur la nécessité de prendre en compte les circonstances actuelles et de doter les contingents déployés dans le monde de ressources. Pour terminer,

l'ambassadeur d'Afrique du Sud a appelé à une plus grande coopération entre l'ONU et l'Union africaine (UA) pour élaborer des plans d'action pour assurer la protection et le soutien des civils.

Il a également mis en évi-

dence le potentiel de l'organisation africaine et son expérience sur le terrain pour créer des environnements pacifiques et organiser des plans de retour pour faire du bénévolat pour les réfugiés et les personnes déplacées.

## ETATS UNIS Le président de la Commission de l'UA condamne le "meurtre" de George Floyd par la police

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA) a qualifié vendredi de "meurtre" la mort de George Floyd, cet Afro-américain qui a perdu la vie lors d'une interpellation survenue lundi à Minneapolis, qui a déclenché une vague d'indignation et de violences aux Etats-Unis.

Moussa Faki Mahamat "condamne avec force le meurtre de George Floyd aux Etats-Unis, aux mains d'agents des forces de l'ordre et transmet ses condoléances les plus sincères à sa famille et ses proches", selon un communiqué publié par son porte-parole.

Dans ce texte, M. Faki "réaffirme et réitère fermement le rejet par l'Union

africaine des pratiques discriminatoires incessantes envers les citoyens noirs des Etats-Unis" et demande aux autorités américaines "d'intensifier leurs efforts pour éliminer toutes les formes de discrimination basées sur la race ou l'origine ethnique".

George Floyd, 46 ans, a été tué par la police lundi, dans l'Etat américain du Minnesota (Nord), qui l'avait arrêté car le soupçonnait d'utiliser de faux billets.

La scène, filmée par une passante et diffusée sur internet, montre un homme plaqué au sol sur le ventre par un policier qui l'immobilise avec un genou sur le cou.

L'homme se plaint pendant de longues

minutes de ne pas pouvoir respirer et d'avoir mal.

Ce nouveau décès d'un Noir américain aux mains de la police a déclenché des manifestations, entrées vendredi dans leur quatrième jour.

Jeudi, Kwesi Quartey, vice-président de la Commission de l'UA, avait indiqué sur internet que l'organisation panafricaine était "bouleversée d'assister à une nouvelle exécution injustifiée d'un homme afro-américain (...) pour l'unique raison qu'il EST NOIR". "Nous sommes peut-être noirs, mais nous sommes aussi des personnes", écrit M. Quartey, ajoutant que "l'Union africaine demande une enquête complète sur ce meurtre".

## KENYA L'ONU débloque 3 millions de dollars pour venir en aide à 302.000 victimes des inondations

Les Nations Unies ont débloqué 3 millions de dollars en fonds d'urgence pour venir en aide à 302.000 victimes des inondations au Kenya, a annoncé vendredi un porte-parole de l'ONU.

"Nos collègues humanitaires nous disent que les fortes pluies saisonnières ont

touché près de 302.000 personnes dans 43 des 47 comtés", a indiqué Farhan Haq, le porte-parole adjoint du secrétaire général de l'ONU.

Selon M. Haq, le Fonds central d'intervention d'urgence des Nations Unies a alloué les 3 millions de dollars pour soutenir les partenaires huma-

nitaires, en fournissant des abris, de la nourriture, de l'eau, des installations sanitaires et des services de santé à la population touchée.

Des abris d'urgence et des articles non alimentaires ont été distribués à plus de 5.600 ménages. La Croix-Rouge du Kenya a de son côté déclaré

que plus de 211.000 personnes avaient été déplacées de leurs foyers, contre 116.000 au début du mois.

Près de 27.000 têtes de bétail ont été perdues et plus de 12.000 hectares de cultures submergées, augmentant le risque d'insécurité alimentaire à travers le pays.

## NIGERIA Les troupes nigérianes libèrent 241 otages de Boko Haram

Les troupes nigérianes ont secouru 241 personnes retenues en otage par le groupe terroriste Boko Haram dans l'Etat de Borno, dans le nord-est du pays, au cours d'une récente opération, a annoncé jeudi le quartier général de la Défense. Parmi les otages se trouvaient

105 femmes et 136 enfants. Ils ont été secourus dimanche dans la ville de Mudu lors d'une opération de déminage par les troupes de l'opération Lafiya Dole, a déclaré John Eneche, porte-parole du quartier général de la défense, ajoutant que les personnes secourues

étaient actuellement sous observation médicale.

Le porte-parole a déclaré que les troupes avaient également tué 12 terroristes de Boko Haram au cours de l'opération, sans que les troupes aient à déplorer de mort ni de perte matérielle.

## MORT DE GEORGE FLOYD Des centaines de manifestants devant la Maison Blanche

Des centaines de personnes ont manifesté vendredi soir devant la Maison Blanche pour faire part de leur colère après le décès de George Floyd, un homme noir de 46 ans, aux mains de la police à Minneapolis.

Son décès lundi lors d'une interpellation violente a ravivé les plaies raciales des Etats-Unis.

Brandissant des pancartes barrées de slogans comme "Arrêtez de nous tuer" et "La vie des Noirs compte", les manifestants ont réclamé "justice pour George Floyd" devant la résidence de Donald Trump.

Une vidéo devenue virale et filmée lundi par des passants montre un policier blanc dans la ville de Minneapolis plaquer au sol George Floyd et maintenir son genou sur son cou pendant de longues minutes, alors que ce dernier dit ne plus pouvoir respirer.

Depuis la diffusion de cette vidéo, des manifestations tour-



nant à l'émeute ont éclaté à Minneapolis, notamment aux abords du commissariat où travaillaient les quatre policiers impliqués dans cette affaire, et dans d'autres villes de la région.

Vendredi, les manifestations avaient gagné de nombreuses

villes américaines, de Détroit à Atlanta en passant par New York, Houston et la capitale Washington. Le policier mis en cause dans la mort de George Floyd a été arrêté et inculpé vendredi d'homicide involontaire, une mesure "tar-

divée" et insuffisante selon la famille du défunt. "Nous voulons une inculpation pour homicide volontaire avec préméditation. Et nous voulons voir les autres agents (impliqués) arrêtés", a-t-elle affirmé dans un communiqué.

## ONU

### A l'ONU, Washington et Londres exhortent Pékin à réfléchir aux "inquiétudes légitimes"

Les Etats-Unis et le Royaume-Uni ont appelé vendredi à l'ONU la Chine à réfléchir aux "inquiétudes sérieuses et légitimes" liées à l'autonomie de Hong Kong alors que Pékin jugeait toute interférence dans les affaires internes chinoises "vouée à l'échec".

La législation sécuritaire voulue par la Chine pour Hong Kong "risque de restreindre les libertés que la Chine s'est engagée à respecter en vertu du droit international", a souligné l'ambassadeur britannique en exercice auprès de l'ONU, Jonathan Allen.

"Si elle est appliquée, elle exacerbera les divisions profondes dans la société à Hong Kong", a-t-il ajouté dans un communiqué publié à l'issue d'une visiocon-

férence à huis clos et informelle du Conseil de sécurité demandée par Washington et Londres.

"Nous espérons que le gouvernement chinois fera une pause et réfléchira aux préoccupations sérieuses et légitimes que cette proposition a soulevées à Hong Kong et dans le monde", a déclaré le diplomate britannique.

Les Etats-Unis "appellent tous les Etats membres de l'ONU à se joindre à eux pour demander à la Chine de changer de trajectoire et d'honorer ses engagements légaux internationaux à l'égard de cette institution (l'ONU) et de la population de Hong Kong", a-t-elle déclaré. La Chine, qui avait bloqué mercredi une demande américaine de réunion formelle du Conseil

de sécurité sur Hong Kong, a jugé à l'issue de la visioconférence vendredi que la démarche occidentale était vaine.

"Il n'y a pas eu de consensus, pas de discussions formelles au Conseil de sécurité et la démarche des Etats-Unis et du Royaume-Uni n'a mené à rien", a souligné dans un communiqué l'ambassadeur chinois à l'ONU Zhang Jun.

Ces deux pays doivent "arrêter immédiatement d'interférer dans les affaires de Hong Kong", a-t-il ajouté.

"Toute tentative d'utiliser Hong Kong pour interférer dans les affaires internes de la Chine sont vouées à l'échec", a insisté le diplomate chinois. Le projet de loi sur la sécurité nationale a reçu jeudi l'aval à Pékin du Parlement national.

## RUSSIE - ETATS UNIS

### Des chasseurs russes interceptent des bombardiers américains au-dessus de la mer Noire et de la mer Baltique

Le ministère russe de la Défense a indiqué vendredi dans un communiqué que des avions de chasse russes ont intercepté des bombardiers stratégiques de type B-1B de l'U.S. Air Force au-dessus des eaux neutres de mer Noire et de mer Baltique.

"Le 29 mai 2020, les forces de défense en service des districts militaires Ouest et Sud ont révélé à temps les actions

de bombardiers stratégiques B-1B de l'U.S. Air Force au-dessus des eaux neutres de mer Noire et de mer Baltique et envoyé des avions de chasse russes pour les escorter", indique ce communiqué. "A une distance considérable des frontières nationales de la Russie, les bombardiers américains étaient suivis en continu par les contrôles radar russes", précise-t-il.

"Pour intercepter les cibles,

des avions de chasse Su-27P et Su-30SM des forces de défense en service du district militaire Sud ont été déployés", ajoute le communiqué.

Selon ce communiqué, l'équipage des avions russes a abordé les cibles aériennes à une distance de sécurité et les a identifiées comme des bombardiers stratégiques B-1B, après quoi les bombardiers américains ont changé leur

trajectoire et se sont éloignés de la frontière russe.

Le ministère russe a souligné dans ce communiqué que les vols d'appareils de combat russes ont été menés "dans le strict respect des règles internationales sur l'utilisation de l'espace aérien. Après avoir achevé leur tâche, les avions de combat russes sont retournés sains et saufs dans leur base aérienne, indique-t-il.

## CHINE - ETATS UNIS

### La Chine appelle les Etats-Unis à cesser d'utiliser des excuses pour "réprimer" les étudiants chinois

La Chine a appelé le gouvernement américain à cesser d'utiliser des excuses pour limiter et réprimer les étudiants chinois faisant leurs études aux Etats-Unis, a rapporté vendredi l'agence de presse Chine nouvelle. Zhao Lijian, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, s'est ainsi exprimé, alors que l'administration américaine envisage apparemment d'annuler les visas de milliers d'étudiants chinois.

M. Zhao a indiqué lors d'un point de presse que le gouvernement américain avait déclaré que le peuple américain respectait et aimait le peuple chinois et que

les étudiants chinois avaient une importance particulière pour le secteur éducatif aux Etats-Unis.

Sur le plan des échanges culturels et entre les peuples des deux pays, la partie américaine a proféré des paroles et pris des actions négatives et erronées qui vont complètement à l'encontre des valeurs "d'ouverture et de liberté" dont elle se réclame, de l'opinion publique des deux peuples et de la tendance de l'époque en termes d'échanges internationaux de talents, selon le porte-parole.

Si les Etats-Unis prennent des mesures au détriment des droits et intérêts légitimes

des étudiants chinois, il ne s'agira ni plus ni moins que d'une persécution politique et d'une discrimination raciale et d'une grave violation des droits de l'homme des étudiants chinois, a-t-il dénoncé.

Il a appelé la partie américaine à "respecter les engagements concernés de son administration" et à "cesser immédiatement d'utiliser toutes sortes d'excuses pour restreindre et réprimer les étudiants chinois aux Etats-Unis".

"Nous soutenons les efforts des étudiants chinois pour sauvegarder leurs droits et intérêts légitimes en accord avec la loi", a expliqué M. Zhao.

## ALLEMAGNE - ETATS UNIS Merkel décline l'invitation de Trump en raison de la pandémie de coronavirus

La chancelière allemande, Angela Merkel refuse de se rendre en personne à un sommet du G7 aux Etats-Unis en juin, comme l'a proposé le président américain Donald Trump, en raison de la pandémie de coronavirus, a déclaré son porte-parole vendredi sur le site Politico.

"A ce jour, compte tenu de la situation générale de la pandémie, elle ne peut accepter une participation en personne, un voyage à Washington", a déclaré au média américain en ligne le porte-parole du gouvernement allemand, Stefan Seibert.

"La chancelière fédérale remercie le président Trump pour son invitation au sommet du G7", a-t-il ajouté. Mme Merkel, une scientifique de formation, est la première dirigeante du G7 (Japon, Canada, Royaume-Uni, France, Allemagne, Italie) à décliner formellement cette invitation. L'âge de Mme Merkel, 65 ans, qui est également celui du Premier ministre japonais Shinzo Abe, l'expose à un risque plus élevé que la moyenne par rapport à l'épidémie de Covid-19.

Les Etats-Unis en sont la première victime au monde (plus de 100.000 morts et 1,7 million de cas de contamination).

La Maison Blanche avait dans un premier temps annoncé mi-mars qu'elle renonçait, en raison de l'épidémie, à réunir en personne les chefs d'Etat et de gouvernement du G7 et préférait s'en tenir à un format par visioconférence.

Mais la semaine dernière, Donald Trump a annoncé un sommet qui aurait lieu en juin "essentiellement à la Maison Blanche", même si certaines rencontres pourraient être organisées dans la résidence présidentielle de Camp David, dans l'Etat voisin du Maryland.

Le républicain, qui a l'oeil fixé sur la présidentielle du 3 novembre, souhaite faire d'un sommet du G7 avec des dirigeants en chair et en os le symbole de la normalisation qu'il appelle de ses vœux, par opposition à un blocage de l'activité qui risque de lui coûter cher sur le plan électoral.

Plus tôt ce vendredi, la Maison Blanche a affirmé que le président américain et le Premier ministre britannique Boris Johnson, lui-même rescapé du coronavirus, s'étaient parlé et avaient "convenu de l'importance de réunir un G7 avec la présence des dirigeants en personne dans un avenir proche".

Les premières réactions des dirigeants du G7 à la proposition de M. Trump avaient été prudentes. Le président français Emmanuel Macron ou celui du Conseil européen, Charles Michel, ont dit être disposés à participer "si les conditions sanitaires le permettent". Le Premier ministre canadien Justin Trudeau a souligné pour sa part l'importance d'étudier "les recommandations des experts".

## DIFFUSION DU DOCUMENTAIRE "ALGÉRIE, MON AMOUR" Un film "provocateur" aux relents de la "France nostalgique"

Le documentaire intitulé "Algérie, mon amour", diffusé mardi soir sur une chaîne française, revêt un caractère "provocateur" et des relents de la "France nostalgique", ont estimé mercredi des universitaires et des experts qui mettent en garde contre "les dessous" non avoués de cette production.

"Force est de reconnaître que les Français nostalgiques ne font jamais les choses à moitié. Ils sont parfaits comme le néant et le vide.

Hier, ils avaient excellé dans la déformation et le travestissement de nos réalités, pourtant claires et limpides comme l'eau de roche", a réagi, dans une déclaration à l'APS, Chahane Zerrouk, cadre supérieur de l'Etat à la retraite.

Qualifiant le film réalisé par Mustapha Kessous et dédié au Hirak de "navet" et de "ratage parfaitement réussi", il a estimé que celui-ci "procède de la mentalité bien ancrée dans l'inconscient des résidus de la France coloniale et d'un passé à jamais révolu".

Faisant rappeler le film documentaire "L'Algérie vue du ciel", diffusé en 2015, l'intervenant a relevé la "coïncidence" de celui-ci suivi mardi soir par de nombreux Algériens avec un autre débat sur l'Algérie, programmé au même moment sur l'autre chaîne française LCP.

Ce qui l'amènera à ajouter : "ces pêcheurs en eau trouble cherchent à biaiser et à déformer l'image dérangeante de l'Algérie, terre d'Islam, de l'intelligence, de la noblesse, de la bravoure et de l'héroïsme", avant de déplorer un documentaire "minable, maudit et de basse extraction qui jette du discrédit sur son réalisateur et ses sponsors et les disqualifie devant

l'histoire". A propos des clichés que le film a tenté de mettre en avant, M. Zerrouk dira : "Les gothiques, les partisans de l'Algérie de papa, de l'Algérie des marginaux et des gays, de l'Algérie des veuves, doivent savoir qu'ils n'auront jamais de place dans l'Algérie du preux peuple algérien. Ils ne font que glisser sur la pente savonneuse de notre indifférence la plus totale".

Sachant que le film "a mis à nu une face cachée qui a choqué plus d'un, à leur tête ceux qui revendiquent le projet d'un Etat civil, rendant ainsi justice à l'Armée nationale populaire (ANP), qui n'a eu de cesse de mettre en garde contre les risques d'infiltration du Hirak et contre les manœuvres visant à porter atteinte à l'Algérie, à travers certains slogans qui y sont brandis".

### "Un cadeau empoisonné"

Pour le chercheur Ahmed Mizab, il s'agit d'un "cadeau empoisonné" concocté par "une France qui n'a jamais voulu du bien à l'Algérie et dont les conséquences se feront ressentir au moyen terme".

Ceci, explique-t-il, "dans le sens où le Hirak risquera de perdre son caractère pacifiste car des manifestants seront remontés contre d'autres et poussés à la confrontation".

Tout en considérant que "le timing de la diffusion vise à créer un troisième souffle au mouvement qui ne soit pas pacifique", le



chercheur appréhende que le documentaire n'ait pour effet de "provoquer des sensibilités idéologiques et de susciter de forts discours discriminatoires".

A ses yeux, le film "a mis à nu une face cachée qui a choqué plus d'un, à leur tête ceux qui revendiquent le projet d'un Etat civil, rendant ainsi justice à l'Armée nationale populaire (ANP), qui n'a eu de cesse de mettre en garde contre les risques d'infiltration du Hirak et contre les manœuvres visant à porter atteinte à l'Algérie, à travers certains slogans qui y sont brandis".

Aussi, l'analyste plaide-t-il pour "la vigilance face aux dessous" de cette production, avant de souligner que le Hirak "qui avait, le 22 février 2019, suscité l'adhésion populaire pour le changement, n'est pas le Hirak que d'aucuns ont transformé en tribune pour faire valoir leurs projets destructeurs".

Docteur en Sociologie politique, Fatma Kebourti, précise, citant le sociologue Pierre Bourdieu, que "toute production télévisuelle est une construction

d'une réalité sociale et politique vue par son émetteur, et ne représente qu'une vision parmi d'autres de la vraie réalité".

### Le Hirak, un signe de "bonne santé"

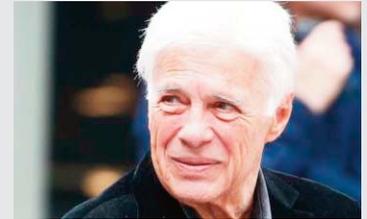
De son point de vue, le souci aujourd'hui "n'est pas l'investissement de la rue par le peuple algérien, bien au contraire, le Hirak a permis à ce dernier de retrouver son unité et une réconciliation réelle avec lui-même !".

Et d'estimer que "ce mouvement populaire ne doit pas être considéré comme étant une crise sociale ou politique mais plutôt comme un 'continuum' de la participation politique de l'individu, un signe de bonne santé et un sursaut populaire".

A travers le Hirak, les Algériens ont "réinvesti la chose politique", poursuit-elle, notant que ce mouvement est représenté par une diversité sociale, politique et idéologique (intellectuels, démocrates, islamistes) mais aussi par les marginaux "qui font partie de notre société et partagent les mêmes combats et objectifs pour une nouvelle Algérie avec une jeunesse se projetant dans un avenir meilleur".

Un aspect sciemment occulté par le réalisateur du très controversé documentaire, regrette-t-on.

## DÉCÈS DE GUY BEDOS Un artiste épris de justice s'en va



Humoriste au verbe mordant, homme de théâtre et de cinéma, Guy Bedos, l'ami de l'Algérie qui a vécu dans plusieurs villes du pays, le militant pour les causes nobles et l'anticolonialiste s'est éteint jeudi à l'âge de 85 ans.

Souvent revenu dans son pays natal, Guy Bedos avait décidé de mettre fin à sa carrière sur scène en jouant une dernière fois à Alger son spectacle "Rideau" en 2013 marquant un retour dans ce pays pour lequel il a toujours pris position dans sa jeunesse contre le colonialisme ou dans les années 1990 contre les violences terroristes.

Citant son idole, l'écrivain Albert Camus, Guy Bedos évoque la célèbre citation de ce dernier, "Entre la justice et ma mère je choisis ma mère", et dit dans une interview à la télévision avoir "préféré la justice et être entré en résistance à la bêtise et à l'injustice". Se disant "profondément natif d'Algérie", ce monstre sacré des planches a tourné "Le passé retrouvé: Guy Bedos en Algérie 1988" avec Mireille Dumas, une occasion pour lui de montrer à son enfant "d'où il venait (...) et ce qu'il a vécu". Il avait également émis le souhait de s'installer à "Tipasa, près de son ami Albert Camus". Dans les années 1990, Guy Bedos se disait "meurtrié dans sa chaire" et "horrié par la violence islamiste" tout en exprimant son soutien aux femmes et hommes victimes de ces violences ainsi qu'aux artistes et journalistes.

Lors de sa dernière scène à Alger en 2013, son tombé de "Rideau" sur sa carrière sur les planches, il avait réaffirmé son amour, resté intact, pour l'Algérie et son peuple en clamant sur scène "Autant mourir que de laisser faire du mal à l'Algérie!". Né à Alger en 1934, Guy Bedos a vécu dans la capitale où il a été élève à l'actuel lycée de l'Emir Abdelkader avant de s'installer à Constantine, à Souk Ahras puis à Annaba. Il quitte l'Algérie à 16 ans et vit de la vente de livres avant d'apprendre le théâtre classique et signe sa première mise en scène à 17 ans et demi. En 1965, il débute au music-hall en co-vedette avec Barbara, puis se lance dans une carrière d'humoriste en formant un duo avec Sophie Daumier. Après leur séparation, il se lance dans une carrière solo, tout en s'affirmant comme un acteur accompli au cinéma et dans des téléfilms.

En tant qu'acteur il compte une filmographie d'une trentaine d'oeuvres au cinéma "Un éléphant ça trompe énormément" (1976), "Nous irons tous au paradis" (1977), "Contre l'oubli" (1991), "La jungle" (2006) ou encore "Et si on vivait tous ensemble" (2012). Son répertoire au théâtre est également riche d'une vingtaine de spectacles.

Il aura également édité une dizaine de publications dont l'autobiographie "Je me souviendrai de tout, journal d'un mélancolique" (2015) et le recueil d'entretiens "J'ai fait un rêve" (2013), un livre qu'il est venu présenter au Salon international du livre d'Alger. Selon son souhait, Guy Bedos sera enterré en Corse cette île qu'il surnommait "mon Algérie de rechange" et dont il aimait "les odeurs de maquis".

## ALGÉRIE

### Malika Bendouda prend part au forum virtuel des ministres africains de la culture

La ministre de la Culture Malika Bendouda a pris part mercredi au forum virtuel des ministres de la Culture des Etats membres de l'Union Africaine et des responsables du secteur des arts, de la culture et du patrimoine du continent, indique un communiqué du ministère.

Ce sommet s'est tenu dans le cadre de la stratégie continentale de l'UA en lien avec la pandémie du coronavirus.

Les participants ont abordé "les défis auxquels devront faire face les industries culturelles et créatives" en cette période de pandémie en proposant "des solutions dans le cadre de l'UA", explique le communiqué ajoutant que les ministres ont également "débatu des mesures à même d'alléger l'impact de la pandémie sur les secteurs des arts, de la culture et du patrimoine".

Les participants se sont accordés,

selon le communiqué, sur la nécessité de "mettre en oeuvre un plan de travail pour soutenir ces secteurs" et de "renforcer les systèmes de sécurité sociale" afin d'alléger l'impact social de la pandémie sur les travailleurs de la culture.

A l'issue de cette rencontre il a également été question de "documenter et partager les bonnes pratiques" afin que ces expériences soient "reproduites" dans d'autres Etats membres.

## MÉTIER D'ARTISTE ET DE COMÉDIEN

### Un projet de décret exécutif en préparation

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Protection sociale et le ministère de la Culture s'attellent à l'élaboration d'un projet de décret exécutif régissant les métiers d'artiste et de comédien pour leur protection de toute forme d'abus dans le cadre de l'activation de leurs contrats de travail, a indiqué jeudi un communiqué du ministère du Travail. Lors de sa participation avec la ministre de la Culture au Forum virtuel des

ministres africains de la culture, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Ahmed Hawki Acheuk Youcef a fait état de l'élaboration en cours d'un projet de décret exécutif régissant les métiers d'artiste et de comédien "permettant à ces catégories de bénéficier d'un système spécifique en matière de contrats de travail et de rémunérations". Intervenant lors de ce Forum, consacré à l'examen de la situation socioprofes-

sionnelle des artistes à la lumière de la propagation de la pandémie Covid-19, le ministre du Travail a précisé que la législation du Travail en Algérie couvrait les salariés et non-salariés, en sus d'autres catégories, dont les artistes et les comédiens, dans un cadre structuré organisationnel particulier. La Constitution et la législation algériennes "consacrent le droit du travail, la sécurité sociale, la protection et la sécurité dans les lieux de travail,

outre les outils juridiques garantissant l'exercice du droit syndical dans le cadre du dialogue et de la concertation", a-t-il poursuivi. Lire aussi: Soutien aux artistes: 2217 bénéficiaires et l'opération se poursuit Il a souligné, également, que la législation de la sécurité sociale prévoit des garanties relatives à la justice sociale y compris dans les cas exceptionnels, tels que la crise sanitaire. Le ministre a relevé encore "l'intérêt particu-

lier" qu'accorde la législation aux professionnels du secteur de la Culture, "la protection sociale étant l'un des moyens de solidarité avec cette catégorie". Il a cité, à ce propos, les dispositions du décret exécutif n 14-69 du 9 février 2014 fixant l'assiette, le taux de cotisation et les prestations de sécurité sociale auxquelles ouvrent droit les artistes et les auteurs rémunérés à l'activité artistique et/ou d'auteurs.

## ETATS UNIS Twitter signale un tweet de Trump pour "apologie de la violence"

Un tweet du président américain Donald Trump sur les affrontements de Minneapolis (nord des Etats-Unis) a été signalé vendredi par Twitter pour "apologie de la violence".

"Ce tweet viole les règles de Twitter sur l'apologie de la violence.

Toutefois, Twitter estime qu'il est dans l'intérêt du public que ce tweet reste accessible", a indiqué le réseau social.

"Quand les pillages démarrent, les tirs commencent. Merci!", a écrit M. Trump dans un message pouvant être interprété comme une incitation aux forces de l'ordre à faire usage de leurs armes.

Des manifestants ont incendié jeudi soir un commissariat de Minneapolis, lors de la troisième nuit d'affrontements contre la police, aux mains de laquelle est mort George Floyd, cet Afro-américain qui a perdu la vie lors d'une interpellation musclée lundi à Minneapolis. Des milliers de personnes ont assisté à l'incendie dans les quartiers nord de la ville, après que certaines d'entre elles eurent forcé les barrières qui protégeaient le bâtiment et brisé ses vitres.

Les policiers avaient déserté le commissariat, selon les forces de l'ordre. Le président Trump, ulcéré par



l'attitude de Twitter à son égard, a signé jeudi un décret visant à limiter la protection des réseaux sociaux et la latitude dont ils bénéficient dans la modération de leurs contenus.

Twitter a signalé pour la première fois mardi des messages du président

américain, en ajoutant la mention: "Vérifiez les faits".

Il s'agissait de tweets affirmant que le vote par correspondance était forcément "frauduleux" car sujet aux manipulations, une question ultrasensible en pleine année électorale.

## NIGER Adoption d'une loi autorisant l'interception de certaines communications émises par voie électronique

Le parlement nigérien a adopté vendredi à Niamey un projet de loi autorisant l'interception de certaines communications émises par voie électronique dans le pays, en l'absence des députés de l'opposition, ont rapporté les médias.

Très contestée par l'opposition, la société civile et les organisations internationales de défense des droits de l'homme, cette loi, selon le ministre nigérien de la Justice Marou Amadou, "ne vise qu'à traquer ceux des Nigériens ou des étrangers qui s'attaqueront à la sûreté de l'Etat et à l'unité nationale, à la défense nationale et à l'intégrité territoriale, à la prévention et la lutte contre le terrorisme et à la criminalité transnationale organisée".

Elle punit également "tous ceux qui porteront atteinte à la prévention de toute forme d'ingérence étrangère, ceux qui sont en intelligence avec l'ennemi, de même que ceux qui s'opposent à la sauvegarde des intérêts économiques et scientifiques du Niger", a-t-il précisé.

Dans une conférence de presse organisée vendredi, l'opposition parlementaire nigérienne a qualifié cette loi de "libe ricide", ajoutant que "l'interception des correspondances des citoyens, même autorisée par la loi, doit être l'exception, et surtout motivée par de lourdes présomptions sur un individu. Le présent projet de loi, se voulant systématique, compte en faire la règle".

## COMMERCE ÉLECTRONIQUE Amazon propose des emplois permanents à 125.000 employés

Le géant américain du commerce en ligne Amazon a annoncé jeudi qu'il allait offrir des emplois permanents à 125.000 des ouvriers temporaires recrutés pour faire face à l'explosion de la demande pour les achats en ligne pendant la pandémie.

Amazon a créé 175.000 nouveaux emplois en mars aux Etats-Unis, essentiellement dans ses entrepôts, alors que les mesures de distanciation so-

ciale obligeaient les magasins physiques à fermer leurs portes.

"Comme d'autres entreprises, nous avons embauché ces personnes pour des positions saisonnières. (...) Beaucoup espéraient retourner dans leur société précédente à mesure que l'activité reprenait", a déclaré le géant du commerce en ligne dans un communiqué.

"A mesure que la situation pour le long terme

devient plus claire, nous avons décidé d'offrir l'opportunité à 125.000 des salariés temporaires de rester chez Amazon et de prendre des postes permanents, à plein temps, à partir de juin". Le groupe de Seattle s'est retrouvé au cœur de l'économie du confinement, avec le commerce en ligne et la livraison à domicile, mais aussi ses serveurs qui alimentent de nombreux services sur le c

loud, comme Netflix. Mais Amazon est aussi beaucoup critiqué par certains salariés et associations qui estiment notamment que les entrepôts et centres logistiques n'en font pas assez en termes de protection sanitaire. Plus de 41 millions d'Américains ont pointé au chômage en deux mois, depuis la mise en place des mesures massives de confinement dans le pays à partir de mi-mars.

## CANADA - CHINE La Chine appelle le Canada à libérer un cadre de Huawei

La Chine a exigé une nouvelle fois vendredi la "libération immédiate" d'une responsable de l'entreprise Huawei, arrêtée au Canada en 2018, après la décision de la justice canadienne de poursuivre la procédure.

Meng Wanzhou, directrice financière du géant chinois des télécoms, est accusée par les Etats-Unis d'avoir contourné les sanctions américaines contre l'Iran. Arrêtée fin 2018 à l'aéroport canadien de Vancouver à la demande de la justice américaine, la dirigeante de 48 ans et fille du fondateur de Huawei risque désormais une extradition vers les Etats-Unis. Mercredi, une juge de la Cour suprême de Vancouver s'est prononcée pour la poursuite de la procédure et douché les espoirs d'une remise en liberté rapide de Mme Meng dont l'arrestation a provoqué une crise sans précédent entre Pékin et Ottawa. "La Chine est profondément mécontente et s'oppose fermement" à cette décision de justice, a réagi vendredi un porte-parole de la diplomatie chinoise, Zhao Lijian. Le gouvernement chinois exige "la libération immédiate de Mme Meng et son retour en toute sécurité" dans son pays, a ajouté M. Zhao lors d'une conférence de presse régulière, appelant le Canada à "ne pas poursuivre sur la mauvaise voie".

APS

## CHINE - SATELLITES La Chine lance deux satellites d'expérimentation de nouvelles technologies

La Chine a lancé samedi deux satellites sur l'orbite prévue depuis le Centre de lancement de satellites de Xichang, dans la province chinoise du Sichuan (sud-ouest), a rapporté

l'agence Chine nouvelle. Les deux satellites d'expérimentation de nouvelles technologies, lancés à 4h13 (heures de Pékin) par la fusée porteuse Longue Marche-11, seront prin-

cipalement utilisés pour l'expérimentation des nouvelles technologies d'observation de la Terre. Il s'agit de la 332e mission de la série des fusées porteuses Longue Marche.

### PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA D'OUM EL BOUAGHI  
DIRECTION DE L'URBANISME, L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION  
NIF : 0 999 0401 91236 20

### Avis d'attribution provisoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel 15/274 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'Urbanisme l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'Oum El Bouaghi informe les entreprises soumissionnaires

ayants participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N°08/2020 relatif au programme :

**Réalisation et équipement d'un tribunal à MES-KIANA**

Paru dans le journal Kawalisse en langue arabe en

date du 29/01/2020 et DK NEWS en langue française en date du 01/02/2020

Qu'à l'issue de l'opération d'évaluation des offres conformément aux critères de choix énoncés dans le cahier des charges les projets est attribués provisoirement comme suit :

Entreprise	Désignation	Montant (DA) en TTC après vérification	Note technique	Délais	Observation
Aouadi Walid NIF : 187240401756121	LOT 04 : chauffage centrale tribunal Meskiana	18.046.683,20	41,50	05 mois	Moins disant

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires peuvent consulter les résultats de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières au niveau de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la

construction de la wilaya d'Oum El Bouaghi dans un délai de 03 jours à compter de la première parution du présent avis, aussi tout soumissionnaire peut introduire un recours auprès de la commis-

sion des marchés publics de la wilaya dans un délai ne dépassant pas 10 jours à compter de la première parution du présent avis.





## DOPAGE

## Report de la conférence mondiale sur l'éducation (AMA)

L'Agence mondiale antidopage (AMA) a annoncé, sur son site, le report de sa conférence mondiale sur l'éducation à 2021, en raison de la pandémie du coronavirus (COVID-19).

La conférence mondiale sur l'éducation devait avoir lieu les 13 et 14 octobre 2020 à Sydney, en Australie.

Suite au succès des Conférences mondiales sur l'éducation organisées par l'AMA en 2015 à Ottawa, au Canada) et en 2018 à Pékin, en Chine), la Conférence 2021 réunira des chercheurs et des intervenants du domaine de la lutte contre le dopage du monde entier.

"La conférence mondiale sur l'éducation permettra aux participants d'examiner les nouvelles tendances et en discuter, contribuer au développement de programmes d'éducation et réfléchir aux moyens pouvant être mis en œuvre par les organisations antidopage", a indiqué le communiqué de l'AMA.

Selon la directrice de l'Éducation de l'AMA, Amanda Hudson, la Conférence mondiale sur l'éducation qui est un événement important dans le calendrier de l'AMA, "est une occasion précieuse pour les responsables de l'éducation au sein des organisations antidopage du monde entier de se réunir avec des chercheurs engagés dans la recherche en sciences sociales, afin de renforcer les efforts de tous en vue de soutenir les sportifs et leur entourage".

Comme de nombreux pays sont actuellement soumis à différents stades de confinement, y compris des restrictions sur les déplacements et des fermetures de frontières, l'AMA veut s'assurer que tous ceux qui veulent participer à la Conférence puissent le faire.

"La participation du plus grand nombre possible de représentants internationaux est essentielle au succès des programmes d'éducation antidopage dans le monde et de nos efforts continus de protéger le sport propre", a conclu le communiqué de l'AMA.

## ATHLÉTISME

## Le Kenyan David Rudisha indisponible quatre mois

Le double champion olympique kenyan du 800m, David Rudisha, opéré jeudi d'une fracture à la cheville gauche, devra observer une indisponibilité de quatre mois, a rapporté la presse locale.

Rudisha, 31 ans, double champion olympique en 2012 à Londrès et 2016 à Rio de Janeiro, s'est tordu la cheville, le 19 mai, lors d'un entraînement tout près de son domicile.

Il avait déjà manqué plusieurs compétitions, pour blessure, à l'image des championnats du monde 2017 et 2019.

La dernière apparition du Kenyan, double champion du monde (2011 et 2015), remonte aux Jeux Olympiques de Rio, il y a quatre années.

Avec cette énième blessure, l'objectif de Rudisha, détenteur du record du monde sur le 800m (1:40.91) reste plus que jamais un troisième sacre olympique en 2021 à Tokyo.

APS

## SPORT / ALGÉRIE

## Le MJS et le COA décidés à travailler dans un "climat de sérénité"

La préparation des prochaines échéances sportives internationales et la "promotion" d'une relation de coopération dans un "climat de sérénité", ont été les principaux sujets abordés lors d'une rencontre entre le Ministre de la jeunesse et des sports, Sid Ali Khaldi, et le président par intérim du Comité olympique et sportif algérien, Mohamed Meridja.

"L'audience a été l'occasion de procéder à un échange de vues sur les questions sportives, notamment, la préparation des prochaines échéances sportives internationales, au premier rang desquelles, les Jeux olympiques de Tokyo (Japon) en 2021 et les Jeux méditerranéens d'Oran en 2022", a indiqué un communiqué du MJS transmis à l'APS.

Cette rencontre a également constitué une "opportunité" pour réaffirmer la volonté commune du MJS et du COA, d'œuvrer désormais à "la promotion d'une relation de coopération et de complémentarité dans un climat de sérénité, dans l'intérêt suprême et exclusif du sport national", ajoute la même source.



Le bureau exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA), réuni le 12 mai dernier, avait entériné la démission du président Mustapha Berraf et désigné son 1er vice-président, Mohamed Meridja, à la tête de l'instance à titre intérimaire.

## Le contrôle médical des athlètes d'élite impératif avant la reprise

Le contrôle médical des athlètes d'élite (valides ou handisports) doit être impératif, voir obligatoire, avant la reprise des entraînements, a indiqué à l'APS, le Docteur Abderrahmane Ghlaïmi, président de la commission médicale de la Fédération algérienne handisport (FAH) et membre de la commission médicale de la FAF.

"L'entraînement à domicile n'est pas suffisant, c'est pourquoi, il y a une demande pressante des athlètes pour reprendre le chemin des entraînements, mais la reprise doit respecter certaines règles sanitaires après plus de deux mois de confinement", a expliqué à l'APS, Ghlaïmi, chargé aussi du suivi médical du champion olympique Taoufik Makhloufi.

L'ensemble des athlètes d'élite algériens, qualifiés aux Jeux olympiques ou paralympiques de Tokyo-2020 ou ceux

encore en lice pour une qualification, ont arrêté leur préparation en raison de la pandémie du coronavirus et le report d'une année, des deux rendez-vous olympiques.

Certains athlètes se sont contentés de maintenir leur forme physique avec les moyens de bord. Pour le cardiologue de profession, le contrôle médical doit être systématique pour tous les athlètes d'élite qui doivent être soumis à différents examens médicaux, avant la reprise des entraînements en plein air ou en salle.

"Le protocole sportif d'évaluation des athlètes d'élite et de haut niveau nous instruit, avant de permettre une reprise des activités, la réalisation systématique d'une série d'exams physiques sur l'athlète et le soumettre à un questionnaire", a souligné Ghlaïmi, assurant que cette opération peut se faire dans les

hôpitaux et centres médicaux sportifs équipés pour la matière et dotés de compétences, à l'instar de l'hôpital Nefissa Hamoud (ex-Parnet) et le CNMS. Le retour des athlètes aux activités doit passer par "une évaluation physique au cas par cas et adapter la reprise à l'entraînement en fonction des capacités de chacun, pour éviter les blessures et de prolonger l'arrêt du sportif", a-t-il averti.

D'autre part, Ghlaïmi s'est dit "favorable" à l'idée de regrouper des athlètes d'élite dans un centre de préparation national, pour reprendre leur préparation, mais avec des conditions à réunir au préalable. "Certes, l'idéal est de rassembler les athlètes dans des centres de regroupement, mais avec un suivi médical et diététique rigoureux, une présence de leurs staffs, et surtout le respect total et stricte des mesures de sécurité", conclut Ghlaïmi.

## BADMINTON

## Les championnats du monde juniors reportés au mois de janvier

Les Championnats du Monde juniors de badminton (individuel et par équipes), initialement, prévus en septembre 2020, ont été retardés, officiellement, au mois de janvier 2021, a annoncé, la Fédération mondiale de la discipline (BWF) sur son site officiel. "Les Mondiaux juniors par équipes auront lieu du 11 au 16 janvier, alors que ceux

en individuels sont fixés du 18 au 24 janvier 2021. Les deux événements élargiront domicile à Auckland en Nouvelle Zélande", a expliqué l'instance mondiale, ajoutant que seuls les athlètes éligibles pour les championnats initialement prévus sont autorisés à participer. Le nouveau calendrier donne à la BWF, au Badminton Nouvelle-Zélande et aux

organisateurs de tournois les meilleures chances d'organiser un événement réussi pour le grand nombre de joueurs juniors qui devraient se rendre à Auckland. Pour le comité d'organisation de ces Mondiaux juniors, "l'incertitude de la situation sanitaire mondiale en raison du coronavirus, est difficile, mais nous travaillerons en étroite colla-

boration avec la BWF et nos partenaires de l'événement sur les plans d'un événement reprogrammé", a souligné le responsable Hitchcock.

"Nous espérons qu'accueillir les meilleurs jeunes talents du badminton au monde à Auckland et on essayera de réunir les meilleures conditions", a conclu le responsable du comité d'organisation.

## TENNIS

## Andy Murray de retour sur les courts fin juin pour un tournoi caritatif

Le Britannique Andy Murray va faire son retour sur les courts de tennis du 23 au 28 juin pour un tournoi caritatif organisé par son frère Jamie, a annoncé vendredi la fédération anglaise de tennis (LTA).

"La bataille des Britanniques", un tournoi exhibition avec les quatre meilleurs joueurs du royaume - les deux frères Murray, plus Dan Evans et Kyle

Edmunds - doit servir à lever des fonds pour le service de santé britannique NHS.

Avant le confinement, Andy Murray, 33 ans, double vainqueur de Wimbledon, n'avait pas pu jouer pendant 3 mois en raison d'une blessure à la hanche.

Cet événement, qui se tiendra du 23 au 28 juin à huis-clos dans le centre fédéral de Roehampton à Londres et qui

sera diffusé par Amazon Prime, verra tous les joueurs s'affronter en simple et en double. "Ces derniers mois ont été incroyablement éprouvants pour tout le monde et nous voyons cet événement comme une façon de rendre quelque chose aux gens", a expliqué, dans le communiqué de la LTA, Jamie Murray, qui espère rassembler au moins 100.000 livres (111.000 euros).

## CORONAVIRUS Zetchi prend part à une réunion FIFA-UNAF-WAFU

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, a pris part mercredi à une réunion FIFA (Fédération internationale)-UNAF (Union nord-africaine)-WAFU (Union des fédérations ouest-africaines), en présence de Veron Mosengo-Omba, directeur de la division Associations membres de la FIFA, a indiqué l'instance fédérale jeudi.

Selon la même source, trois points ont été abordés lors de cette réunion tenue sur la plateforme Zoom : le programme FIFA connect, le programme d'aide FIFA ou de soutien par rapport à la pandémie de coronavirus et le programme Forward.

Pour le programme FIFA connect, une plateforme est mise gracieusement à la disposition des associations membres par la FIFA.

"Toutefois, la FAF a choisi de mettre en place sa propre plateforme avec l'assistance de l'instance internationale car elle sera adaptée à ses besoins", précise la fédération algérienne sur son site officiel.

Concernant le programme d'aide FIFA aux

associations, celui-ci sera validé lors de la prochaine réunion du Comité exécutif, le 20 juin.

Mais d'ores et déjà, des aides sont prévues selon des critères prédéfinis, en plus de la possibilité donnée à certaines associations de contracter, si elles le désirent, des prêts à taux zéro auprès de la FIFA.

"Pour ce qui est du programme Forward, les associations ont souhaité davantage de flexibilité par



rapport à la dizaine de critères exigés par la FIFA en 2021 pour ouvrir droit aux fonds en raison de la pandémie de COVID-19 qui risque de durer.

Ce à quoi la FIFA a de-

mandé à ce que chaque fédération présente d'ici septembre prochain une feuille de route sur ses capacités à honorer lesdits critères d'engagement", conclut la FAF.

## COVID19-CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE Medouar sceptique sur une éventuelle reprise

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Abdelkrim Medouar, s'est montré vendredi sceptique quant à une éventuelle reprise de la Ligue 1, suspendue depuis mi-mars en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19). "Personnellement, je pense que nous ne pouvons pas reprendre la compétition.

Il sera très difficile aux clubs de respecter les mesures de prévention et le protocole sanitaire.

Nous n'avons pas les moyens des pays européens pour rejouer au football, des centaines de millions d'euros ont été déboursés en Europe pour reprendre.

La santé du citoyen doit primer avant toute autre chose", a-t-il indiqué.

Pour discuter d'une éventuelle reprise du championnat, suspendu depuis mi-mars, une réunion s'est tenue il y a quelques semaines au siège du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), en présence d'un représentant de la FAF, et du président de la Ligue de football profes-

sionnel (LFP) Abdelkrim Medouar, ainsi que d'un représentant du Centre national de la médecine du Sport (CNMS). Aucune décision n'a été prise sur un possible reprise du championnat. Tous les intervenants étaient unanimes à dire que tout sera tiré au clair après le déconfinement. En raison de la crise sanitaire qui prévaut depuis mars dernier, le gouvernement a prolongé jeudi le confinement jusqu'au 13 juin prochain.

"Comme je l'ai déjà indiqué auparavant, la décision de reprendre ou non relève exclusivement des autorités représentées, essentiellement par le MJS et le ministère de la santé.

Nous ne devons négliger aucun détail dans ce genre d'affaire sensible, le football n'est qu'un sport", a-t-il ajouté sur les ondes de la radio nationale.

Avant d'enchaîner: "Si le confinement est levé après le 13 juin, il sera possible d'évoquer les prochaines étapes, mais actuellement ce n'est pas le cas", a-t-il conclu. La

sortie médiatique du patron de la LFP intervient une semaine après celle du président de la commission médicale de la Fédération algérienne de football (FAF) Djamel Eddine Damerdj, qui s'est également montré sceptique sur une reprise. "Il est quasiment impossible de reprendre l'entraînement par petits groupes en ce moment, alors que la compétition dépend essentiellement de la levée du confinement, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Autre chose très importante, l'épidémie du virus doit disparaître ou bien diminuer sensiblement, ce qui est difficile et nécessite un grand travail", a-t-il indiqué.

Avant la suspension du championnat de Ligue 1, le CR Belouizdad occupait la tête du classement avec 40 points, à trois longueurs de ses deux poursuivants directs l'ES Sétif et le MC Alger. Le Chabab et le "Doyen" comptent un match en moins. En Ligue 2, l'Olympique Médéa domine la compétition avec 42 points, à deux unités de son dauphin la JSM Skikda.

## PRIX MARC-VIVIEN FOÉ 2020 Les Algériens Slimani et Delort nommés

Les internationaux algériens: Islam Slimani (AS Monaco) et Andy Delort (Montpellier HSC) ont été nommés pour le Prix Marc-Vivien Foé qui récompense le meilleur joueur africain du Championnat de France (Ligue 1) de football, ont annoncé vendredi les co-organisateurs RFI et France 24.

Delort, champion d'Afrique avec les Verts, a poursuivi sur sa lancée, après un été radieux avec la sélection algérienne.

Il a certes moins marqué que la saison passée, avec 9 buts en 26 matches contre 14 inscrits en 36

rencontres lors de l'exercice 2018-2019.

Mais le buteur âgé de 28 ans semble parfaitement épanoui dans sa région natale, écrit RFI sur son site officiel.

Son compatriote Slimani s'est distingué à l'occasion sa première expérience en Ligue 1 avec le club monégasque ou il a été prêt par Leicester City. «On connaissait l'Algérien pour ses buts précieux et ses efforts incessants, au Portugal, en Angleterre et en Turquie.

Avec l'ASM, on a découvert sa finesse technique et son sens de la passe dé-

cisive (8 pour 9 réalisations).

Le champion d'Afrique a formé un beau duo avec Wissam Ben Yedder.

Mais, malgré des performances de grande classe, le joueur de 31 ans n'a pas toujours eu la confiance du nouvel entraîneur monégasque, Robert Moreno.» estime la même source.

Outre les deux attaquants internationaux algériens, neuf (09) autres candidats sont en lice pour succéder à l'Ivoirien Nicola Pépé, il s'agit de Yunis Abdelhamid (Maroc/Stade de Reims), Denis Bouanga

(Gabon/AS Saint-Etienne), Habib Diallo (Sénégal/FC Metz), Idrissa Gueye (Sénégal/Paris SG), Edouard Mendy (Sénégal/Stade rennais), M'Baye Niang (Sénégal/Stade rennais), Victor Osimhen (Nigeria/Lille LOSC), Moses Simon (Nigeria/FC Nantes) et Hamari Traoré (Mali/Stade rennais).

Le 29 juin, Radio France Internationale (RFI) et France 24 dévoileront le nom du lauréat du Prix Marc-Vivien Foé qui récompense le meilleur joueur africain du Championnat de France (Ligue 1).

## AFFAIRE D'ENREGISTREMENT SONORE Les présidents de l'USB et du CABBA convoqués

Le président de l'USB Biskra Abdallah Benaissa et le président du CABBA Arredj Anis Benhamadi, ont été convoqués pour être auditionnés par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel, le dimanche 31 mai, dans le cadre de l'affaire de l'enregistrement sonore lié au marchandage de matchs, a annoncé la LFP jeudi soir sur son site officiel.

La décision de convoquer les deux dirigeants a été prise après l'audition jeudi du manager de joueurs Nassim Saâdaoui, ce dernier a plaidé son innocence dans l'affaire de marchandage de matchs qui l'aurait impliqué, via un enregistrement sonore, avec le directeur général de l'ES Sétif Fahd Halfaya, tout en insistant que le sonore en question «n'est pas un faux», contrairement aux propos du dirigeant sétifien, qui a insisté que le sonore est «un faux».

«Après l'audition Saâdaoui Nassim intermédiaire FAF le jeudi 28 mai 2020, la commission de discipline a décidé de laisser le dossier disciplinaire ouvert pour complément d'information», a indiqué la LFP dans un communiqué, tout en soulignant que «Halfaya Fahd et Saâdaoui Nassim sont convoqués devant la commission de discipline lundi 1 juin 2020 à 11h00».

Cette affaire a fait réagir le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) qui a déposé une plainte contre X, alors que la Fédération algérienne de football (FAF) a indiqué dans un communiqué qu'elle s'était saisie du dossier, tout en dénonçant avec vigueur ces «pratiques condamnables».

### "L'enregistrement sonore n'est pas un faux", se défend Saâdaoui

Le manager de joueurs Nassim Saâdaoui a plaidé jeudi son innocence dans l'affaire de marchandage de matchs qui l'aurait impliqué, via un enregistrement sonore, avec le directeur général de l'ES Sétif Fahd Halfaya, tout en insistant que le sonore en question "n'est pas un faux".

"Je tiens à préciser que j'ai été convoqué en tant que témoin. L'enregistrement sonore n'est pas un faux. Je pense qu'il existe une expertise technique qui va conforter mes propos. Je ne voulais pas réagir après toute cette campagne qui m'a visé, d'autant que nous étions en plein mois de Ramadhan", a indiqué Saâdaoui à la presse, peu après son audition par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP).

Le DG de l'Entente, Fahd Halfaya, est accusé d'avoir sollicité ce manager pour arranger des rencontres et favoriser par conséquent son équipe afin qu'elle remporte le titre de champion d'Algérie au détriment des autres concurrents.

"L'enregistrement s'est déroulée en présence de plusieurs personnes qui sont prêtes à témoigner. Je n'ai fait de chantage à personne", a-t-il ajouté, tout en précisant que l'enregistrement sonore "a été transmis aux concernés, je ne l'ai pas diffusé sur les réseaux sociaux". Avant d'enchaîner: "Cette affaire n'a aucun lien avec le joueur de l'ESS Ishak Boussouf, j'ai en ma possession un document délivré par l'Entente qui me permet d'agir dans le cadre d'un transfert à l'étranger". Enfin, Nassim Saâdaoui s'est montré confiant quant à son "innocence" dans cette affaire, se disant prêt à collaborer avec la justice et les structures de football pour arriver à "une réforme du secteur footballistique".

Absent lors de la première séance de la commission de discipline de la LFP pour des "raisons de santé", le DG de l'Entente a déclaré, peu après son audition, qu'il avait déposé plainte contre Nassim Saâdaoui et d'autres personnes pour "chantage", tout en insistant que l'enregistrement sonore est un "faux". Cette affaire a fait réagir le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) qui a déposé une plainte contre X, alors que la Fédération algérienne de football (FAF) a indiqué dans un communiqué qu'elle s'était saisie du dossier, tout en dénonçant avec vigueur ces "pratiques condamnables".

## COVID-19

## La FIFA établit un outil d'évaluation des risques

La fédération internationale de football (FIFA) a établi vendredi un outil d'évaluation des risques à ses 211 associations membres, aux six confédérations et aux parties prenantes du football en vue de faciliter la planification de la reprise des activités footballistiques par les organisateurs de matches et de compétitions, dès lors que les gouvernements et les autorités sanitaires auront donné leur feu vert.

Elaboré avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'UEFA, l'Association européenne des clubs (ECA), la FIFPRO, le World Leagues Forum et European Leagues, ce nouvel outil « inclut une liste de mesures d'atténuation visant à réduire le risque global de propagation du Covid-19 par les rassemblements de masse, ainsi que des consignes sur l'entraînement individuel et collectif des équipes de football », indique un communiqué de la FIFA.

Cet outil a été envoyé en même temps que les recommandations médicales de la FIFA, un document élaboré par le groupe de travail médical FIFA sur le Covid-19 institué le 16 avril dernier, qui est composé de deux experts médicaux de la FIFA, d'un référent médical de chaque confédération et de consultants externes. L'OMS et la Commission Médicale de la FIFA ont également apporté leur concours.

L'objectif de cette collaboration est de se pencher sur la santé des acteurs du football et sur l'évaluation des risques et des facteurs essentiels à un retour à une pratique sans danger du football, aux échelons amateur comme professionnel, précise le communiqué.

Les recommandations du groupe doivent être mises en œuvre dans le respect des consignes nationales et internationales en matière de santé publique et de rassemblements de masse.

Les instances dirigeantes du football sont invitées à se mettre en contact avec les autorités sanitaires concernées pour mener une évaluation complète des risques avant de décider de la tenue de rencontres, ajoute le communiqué.

«La première question à se poser est très simple: la reprise des activités footballistiques met-elle en danger la santé des citoyens ?», fait observer la FIFA, ajoutant qu'il convient de s'en tenir à des indicateurs sanitaires objectifs pour s'assurer que la reprise du jeu puisse se faire en toute sécurité, sans risquer d'accroître le taux de transmission du Covid-19 à l'échelle locale.

Foot Les clubs écossais autorisés à s'entraîner le 11 juin pour 2020/2021 Le gouvernement écossais a donné le feu vert pour une reprise de l'entraînement le 11 juin pour les clubs de football de Premiership, dont la saison 2020/2021 doit débiter le 1er août, a annoncé vendredi la Ligue professionnelle.

La fin de la saison 2019/2020 avait, elle, été annulée le 18 mai, le Celtic, qui comptait 13 points d'avance quand celle-ci avait été arrêtée, étant déclaré champion pour la 9e année consécutive, un record.

Le groupe de travail mis en place pour étudier les conditions dans lesquelles le football pouvait reprendre en Ecosse avait recommandé la date du 11 juin pour permettre une préparation complète des joueurs avant le prochain exercice.

«Nous sommes ravis que le gouvernement écossais ait donné son feu vert à la reprise des entraînements de football en juin», a déclaré le président de la Ligue professionnelle Neil Doncaster.

«Nous avons maintenant comme objectif affirmé de débiter la saison 2020/21 de Premiership le week-end du 1er août et c'est une avancée majeure», a-t-il ajouté, cité dans le communiqué.

Pour les raisons inférieures, il faudra encore voir avec les clubs dans quelle mesure ils seront capables de démarrer leur saison et quand, «ce qui pourrait varier fortement d'un club à l'autre», a-t-il estimé.

De même, la perspective de voir des spectateurs retourner dans les stades semble encore lointaine, a concédé le dirigeant.

APS

## LIGUE 1 FRANÇAISE (MONTPELLIER)

## Samy Benchamma signe son premier contrat professionnel

Le milieu de terrain franco-algérien Samy Benchamma, bientôt 20 ans, a signé son premier contrat professionnel avec Montpellier, a annoncé vendredi le club héraultais pensionnaire de la Ligue 1 française de football.

En raison de l'arrêt des compétitions, il sera la seule signature d'un jeune du centre de formation cette saison.

Comme l'avait annoncé il y a quelques semaines le président montpelliérain, Laurent Nicollin, Samy Benchamma, est désormais sous contrat avec le club pailladin, où évolue l'attaquant international algérien Andy Delort, champion d'Afrique avec les Verts.

Finaliste du Championnat des moins de 19 ans en 2019, le natif de Castres (Tarn) est « depuis plusieurs saisons déjà l'une des belles promesses du centre de formation », écrit le club dans un communiqué.

Samy Benchamma est un



milieu axial pouvant également évoluer en charnière centrale.

« Notre directeur sportif,

Bruno Carotti, croit énormément en lui. J'espère qu'il fera son chemin, qu'il va progresser et qu'il pourra

évoluer quelque peu avec l'équipe première dès la saison prochaine. », a réagi Laurent Nicollin.

## LIGUE 1/MC ORAN

## Le staff technique sans salaires depuis huit mois

Les membres du staff technique du MC Oran n'ont pas perçu leurs salaires depuis huit mois en raison de la situation financière difficile que traverse le club de Ligue 1 de football, a-t-on appris mercredi auprès de son entraîneur en chef, Bachir Mecheri.

Malgré cela, Mecheri et ses deux assistants, Sebbah Benyagoub et Abdesslam Benabdellah, tous des anciens joueurs du MCO, se montrent compréhensifs quant à la conjoncture actuelle que traverse leur club et le sport algérien en général, impacté notamment par la crise sanitaire qui secoue le pays et le monde entier, a souligné l'ancien attaquant international à l'APS.

Le technicien oranais, qui avait aussi porté les couleurs du MC Alger pendant de longues années au cours de sa carrière de footballeur, n'a pas caché, en revanche, ses craintes au sujet des répercussions de la crise financière dans laquelle se débat la for-

mation phare de la capitale de l'Ouest sur l'avenir de ses joueurs avec l'équipe. "La situation des joueurs ne diffère pas trop de la nôtre en tant qu'entraîneurs, puisqu'ils n'ont pas été payés à leur tour depuis sept mois.

S'ils venaient de saisir la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), l'effectif risquerait tout simplement la saignée", a-t-il encore dit, saluant au passage le sens de responsabilité de ses protégés "qui se montrent jusque-là très compréhensifs vis-à-vis des difficultés financières auxquelles fait face à la direction du club".

Le directeur général du club, Si Tahar Cherif El Ouezzani, en poste depuis l'été dernier, se retrouve dans l'obligation d'apurer les dettes du MCO envers d'anciens joueurs de l'équipe.

Il sera aussi dans l'obligation de s'acquitter, et dans les meilleurs délais, de près de 7 millions DA au profit de l'ex-entraîneur de l'équipe, le Fran-

çais, Jean-Michel Cavalli qui vient d'avoir gain de cause suite à la plainte déposée auprès de la FIFA contre le club, rappelle-t-on.

Par ailleurs, l'entraîneur Mecheri s'est dit "pessimiste" concernant une éventuelle reprise du championnat, à l'arrêt depuis deux mois et demi, en raison de la pandémie du coronavirus, estimant que le manque de moyens matériels "ne faciliterait pas le respect des mesures préventives censées être appliquées si la compétition venait d'être reprise comme c'est le cas récemment pour le championnat allemand".

Le MCO, qui n'a plus goûté à la joie des titres depuis son dernier trophée en coupe d'Algérie en 1996, occupait la 8e place au classement du championnat avant que la compétition ne soit gelée.

Les Rouge et Blanc ont été également éliminés dès les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie.

## ITALIE

## La Ligue confirme la reprise du championnat le 20 juin

La Ligue italienne de football a confirmé vendredi que le championnat de Serie A, suspendu le 9 mars par l'épidémie de coronavirus, reprendrait le week-end des 20 et 21 juin.

Jeudi, le ministre des Sports Vincenzo Spadafora avait donné l'accord du gouvernement à un retour sur les terrains le 20 juin.

## TENNIS

## Federer est le sportif le mieux payé au monde

Le Suisse Roger Federer est pour la première fois le sportif le mieux payé au monde, avec 106,3 millions de dollars, selon le magazine Forbes, pour la période juin 2019 -juin 2020.

La star du tennis mondial devance dans l'ordre le Portugais Cristiano Ronaldo (105 millions) et Lionel Messi (104 millions).

Le détenteur du record de titres en tournoi du Grand Chelem (20) doit essentiellement sa place à ses contrats publicitaires et partenariats privés,

«Les clubs ont accueilli avec satisfaction l'autorisation donnée hier par le ministre Spadafora à la reprise de la Serie A et ont voté à l'unanimité pour l'organisation des quatre matches en retard de la 25e journée lors du week-end des 20 et 21 juin», écrit la Ligue dans un communiqué.

Les quatre matches en

question sont Atalanta Bergamo-Sassuolo, Hellas Vérone-Cagliari, Inter Milan-Sampdoria Gènes et Torino-Parme.

La Ligue ajoute qu'à partir du lundi 22 juin, seront programmés les matches de la 27e journée.

Comme l'avait également annoncé jeudi le ministre des Sports, la reprise du

championnat devrait être précédée par celle de la Coupe d'Italie.

La Ligue écrit en effet que la finale se tiendra le 17 juin. Elle ne précise pas quand seront programmées les demi-finales retour (Naples-Inter Milan et Juventus-AC Milan) mais elles pourraient se jouer les 13 et 14 juin.

qui lui ont assuré 100 millions de revenus entre le 1er juin 2019 et le 1er juin 2020, période prise en compte par Forbes. Le reste provient de ses gains sur le circuit ATP. Federer est le second sportif en activité après Tiger Woods à franchir le seuil des 100 millions de dollars de revenus publicitaires sur un an.

C'est la première fois que le joueur de 38 ans arrive en tête du classement. Le Bâlois, qui n'était que cinquième du même classement l'an passé, de-

vance d'un cheveu le joueur de football portugais Cristiano Ronaldo, qui a gagné 105 millions de dollars et Lionel Messi, qui affiche, lui, 104 millions de dollars au compteur.

Suivent le footballeur brésilien du PSG Neymar (95,5 M USD) et le joueur vedette de la NBA et des Los Angeles Lakers LeBron James (88,2 M USD).

La première femme du classement, la joueuse de tennis japonaise Naomi Osaka, arrive en 29ème position, avec 37,4 millions de dollars de revenus.

**L'Inter Milan pense à Lacazette**

En cas de départ de Lautaro Martínez, l'Inter Milan étudierait la piste Alexandre Lacazette, l'attaquant français d'Arsenal, d'après L'Equipe. Tout en faisant tout pour le retenir, les responsables de l'Inter Milan commencent à réfléchir aux différentes options possibles pour remplacer leur buteur argentin, Lautaro Martínez. Les Lombards regardent en Ligue 1, en faisant notamment les yeux doux au Parisien Edinson Cavani, mais prospectent également vers d'autres horizons. Le quotidien L'Equipe révèle ce vendredi que le Français Alexandre Lacazette fait parler des joueurs qu'ils convoitent. L'intérêt des Nerazzurri envers l'ancien Lyonnais n'est pas nouveau et pourrait enfin aboutir à du concret.



**LUCAS VAZQUEZ LÂCHE UN INDICE SUR SON AVENIR**

Arrivé au Real Madrid en 2014, Lucas Vazquez souhaite continuer son aventure avec les Merengues. Bien qu'il ne soit pas systématiquement dans l'onze titulaire de Zinédine Zidane, Lucas Vazquez (28 ans) a clamé son envie de s'imposer au Real Madrid. Supporter du club depuis son plus jeune âge, il se pourrait que l'aïlier accepte même ce statut de remplaçant afin de prolonger son aventure avec le Real. Sur la chaîne du Real Madrid, il est revenu sur son passage au centre de formation du club avant de dévoiler les objectifs qu'il souhaite atteindre avec les Merengues : "Depuis ma plus tendre enfance, je suis pour le Real Madrid. Dès que je suis entré dans le centre de formation, l'objectif, comme celui de tous, était de jouer avec l'équipe première. C'est ma cinquième saison, je suis très heureux et j'espère en compter bien d'autres".

**ATLÉTICO DE MADRID**

**HECTOR HERRERA : «MON AVENIR EST ICI»**

Peu utilisé depuis son arrivée, le milieu de terrain mexicain affirme vouloir rester chez les Colchoneros la saison prochaine.

Hector Herrera n'a disputé quatorze rencontres de Liga (pour neuf titularisations) depuis son arrivée l'été dernier à l'Atlético de Madrid. Malgré ce faible temps de jeu, le milieu de terrain international mexicain souhaite s'imposer chez les Colchoneros la saison prochaine comme il l'a affirmé ce jeudi en conférence de presse : « Mon avenir est ici, à l'Atlético. J'ai encore quelques années de contrat. Je ne pense qu'à une chose : être titulaire et un joueur important ici. Je vis dans le présent, pas dans le futur. »  
« On veut toujours jouer, on veut toujours faire partie de l'équipe alignée. Je travaille chaque jour, je donne le meilleur de moi-même pour être une option. Il y a beaucoup de choses qui ne dépendent pas de moi et je dois respecter cela. Je dois attendre que l'on me donne ma chance. Je dois continuer à travailler, comme je l'ai toujours fait que ce soit ici ou dans les autres équipes où j'ai joué. »



**TIMO WERNER SOUHAITE REJOINDRE LIVERPOOL**

Selon les informations du réputé The Guardian, l'attaquant vedette du RB Leipzig donnerait sa priorité pour rejoindre les Reds la saison prochaine. Crise sanitaire et financière oblige, la prochaine fenêtre du mercato risque d'être un peu particulière. L'illustration la plus marquante n'est autre que le Barça, au cœur de plusieurs tentatives d'échanges de joueurs actuellement. Mais en Premier League, la donne est un peu différente. En raison de leur puissance financière, les grosses écuries sont capables de déboursier quelques dizaines de millions d'euros si le besoin s'en fait sentir.

**SARRI VEUT RÉCUPÉRER PEDRO**

Spécialiste des joueurs en fin de contrat, la Juventus Turin pourrait de nouveau frapper. Cette fois, la Vieille Dame va tenter la bonne affaire Pedro (32 ans, 9 matchs et 1 but en Premier League cette saison) du côté de Chelsea, annonce le média italien Il Tempo. L'idée viendrait de l'entraîneur Maurizio Sarri qui a eu l'attaquant sous ses ordres à Londres la saison dernière, à l'époque où l'Espagnol passait beaucoup plus de temps sur les pelouses. Un paramètre que l'ancien joueur du FC Barcelone prendra sûrement en compte au moment de choisir sa prochaine destination.



**UNE PROLONGATION À VENIR POUR ASHLEY YOUNG ?**

Selon les informations du Telegraph, l'Inter Milan serait sur le point de proposer une prolongation à Ashley Young, arrivé de Manchester United cet hiver. A 34 ans, l'heure de la retraite n'a visiblement pas encore sonnée pour Ashley Young. Selon les informations du Telegraph, ce jeudi, l'Inter Milan s'apprêterait à prolonger l'ancien joueur de Manchester United, qui avait rejoint la Lombardie lors du mercato hivernal pour un premier contrat de six mois. Le quotidien britannique assure que lors de sa signature cet hiver, Young disposait d'une clause pour une année supplémentaire, que l'Inter Milan s'approprierait à lever. Depuis son arrivée en Lombardie, Young a été présent pour cinq des six matchs disputés par l'Inter sur la période, marquant un but, et délivrant une passe décisive.



PRÉSIDENTE

## Le Président de la République présidera aujourd'hui une réunion du Conseil des ministres

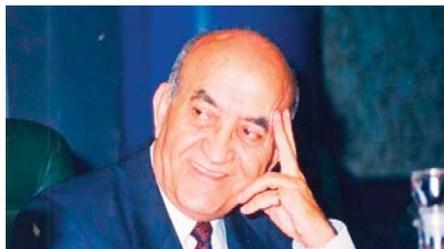
Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, présidera dimanche la réunion périodique du Conseil des ministres par visioconférence, a indiqué samedi la présidence de la République dans un communiqué. "Le Conseil des ministres tiendra, dimanche, sa réunion périodique par visioconférence sous la présidence de M. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale", précise le communiqué. "L'ordre du jour de cette réunion figurent plusieurs exposés ministériels relatifs à la Mémoire nationale, au Plan de la relance de l'industrie nationale, la promotion des investissements agricoles dans le Sud et la numérisation de l'administration". "L'évolution de la situation sanitaire nationale dans les volets lutte contre la propagation du Coronavirus et industrie pharmaceutique ainsi que les perspectives de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et le système environnemental des start-up" seront également à l'ordre du jour de la réunion.

DÉCÈS D'EL-YOUSSOUFI

## Le Président Tebboune rend hommage à un "homme d'Etat chevronné" et un "militant maghrébin exemplaire"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé vendredi un message de condoléances à la famille de l'ancien Premier ministre marocain, Abderrahmane El-Youssoufi, décédé à l'âge de 96 ans, dans lequel il affirmé que le défunt était un "homme d'Etat chevronné" et un "militant maghrébin exemplaire". Voici la traduction APS du texte intégral du message:

"Au nom d'Allah Clément et miséricordieux : "Il est, parmi les croyants, des hommes qui ont été sincères dans leur engagement envers Allah. Certains d'entre eux ont atteint leur fin, et d'autres attendent encore, et ils n'ont varié aucunement (dans leur engagement)". J'ai appris avec une profonde tristesse et une grande affliction le décès tragique du grand militant maghrébin, le maître Abderrahmane El-Youssoufi que Dieu ait son âme, après une longue vie politique qu'il a consacrée à défendre la classe ouvrière, les valeurs de la liberté et de la Justice, portant ses convictions partout où il se rendait, jusqu'à ce qu'il rende l'âme et soit rappelé, aujourd'hui, auprès de Dieu. Les Algériens se rappellent encore que le leader maghrébin, feu Abderrahmane El-Youssoufi était parmi les premiers à avoir soutenu la Guerre de libération bénié, dès son déclenchement, et coopéré avec ses dirigeants, vu qu'il était en contact permanent avec eux pour libérer la région de l'occupation étrangère abominable. Il a d'ailleurs écrit cela dans ses mé-



moires, citant à titre particulier les Martyrs Larbi Ben-Mehdi et Mohamed Boudiaf, que Dieu ait leurs âmes. Durant son parcours militant, le regretté Abderrahmane El-Youssoufi, que Dieu ait son âme, a séjourné, à différentes reprises, en Algérie, des séjours qui ont permis à tous ceux qui ne le connaissent pas de découvrir en lui les qualités d'un homme d'Etat chevronné et d'un militant maghrébin exemplaire qui œuvre avec dévouement à jeter

les passerelles de fraternité et de coopération entre les peuples maghrébins et aspire par la force du croyant sincère à réaliser le rêve des générations successives de bâtir l'édifice de l'Union du Maghreb arabe uni qui sert l'intérêt de ses peuples dans la solidarité, la fraternité et la paix, loin de toutes influences étrangères qui s'opposent à leurs ambitions légitimes. Pour honorer son âme, l'actuelle génération des jeunes du Grand Maghreb arabe se doit de poursuivre ses efforts inlassables pour réaliser ce rêve pour lequel a milité défunt Abderrahmane El-Youssoufi aux côtés d'une élite d'Hommes du Maghreb arabe.

Puisse Dieu Tout-Puissant accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis. Je vous présente, en mon nom personnel et au nom du peuple algérien mes sincères condoléances et l'expression de ma compassion. "Tout ce qui est sur la Terre est périssable, seule perdurera la Face de ton Seigneur, auréolée de majesté et de gloire".

SOCIÉTÉ-MÉDIA

## Le documentaire sur le Hirak diffusé par des chaînes de télévision françaises largement décrié en Algérie

Le documentaire sur le Hirak, mouvement d'aspiration au meilleur démocratique en Algérie, diffusé mardi soir par des chaînes de télévision publiques françaises, a suscité un vaste mouvement de réprobation et d'indignation des Algériens sur les réseaux sociaux, au point où des professionnels des médias ont assimilé la campagne médiatique annonçant sa diffusion à "une montagne qui a finalement accouché d'une souris". Conçue en deux séquences concomitantes sur deux chaînes de télévisions publiques, France 5 TV et La Chaîne parlementaire (LCP), relayées par France 24, cette orchestration politique, basée sur la diffusion de deux documentaires et de deux débats subséquents, avait été précédée d'une vaste campagne d'annonce, durant deux semaines, à travers l'ensemble de la presse hexagonale sur papier, en ligne et audiovisuelle, généraliste et spécialisée, toutes sensibilités confondues.

Cette campagne médiatique en est d'autant plus une vraie campagne de presse que les deux documentaires seront rediffusés plusieurs fois jusqu'à presque la fin du mois de juin. "L'éche en tous points de vue est aussi étendu que la lame de réprobation des Algériens du pays et de la diaspora", a-t-on encore estimé.

Cette campagne de presse publique lancée en dehors de toute justification par l'actualité brûlante ou même décalée, a fait tomber les masques et traduis des desseins malveillants. Ceux d'une France officielle qui s'implique officieusement, de manière cyclique, dans l'anti-Algérie. Pour mieux encourager en sous-main le mouvement des plaques tectoniques de la subversion portée par des forces marginales, a-t-on mis en avant dans les réseaux sociaux.

Les documentaires des deux chaînes de télévision publiques en question, notamment celui de France 5 TV, ont été donc perçus, comme une insulte au génie des Algériens et à leur profond patriotisme qui s'est exprimé sur une vaste échelle de la protestation et de la condamnation depuis mardi soir.

Ils constituent également une "insulte profonde" au Hirak réduit à un "dérisoire mouvement de frustration" de jeunes en mal de vivre mais si peu représentatifs de la jeunesse algérienne et de leur société. Par son contenu, son montage, les choix d'images et leur orientation, ainsi que les commentaires consubstantiels, le documentaire de France 5 TV, a-t-on encore soutenu, a été encore "plus offensant" pour le mouvement populaire Hirak rabaisé au rang de mouvement d'aspiration "à la consommation bachique et à un mieux-être sexuel affranchi de tous les codes de la morale publique et de l'éthique individuelle".

Ce qui a amené ces observateurs à considérer ce documentaire comme "un affront et un outrage à un mouvement béni qui a sauvé l'Algérie, préservé la République et ses institutions et permis de neutraliser des réseaux transversaux d'agents d'influence mobilisés pour la défense des intérêts français et qui ont même financé la campagne électorale d'un candidat à l'élection présidentielle du 12 décembre 2019".

C'est ainsi qu'on a estimé que cette campagne cathodique a considérablement nu au formidable mouvement d'aspiration démocratique, d'espérance sociale et d'exigence ardente de plus de dignité. Cette campagne a montré, d'une certaine manière, que les ennemis stratégiques du Hirak sont ceux-là mêmes à l'étranger qui trouvent des points d'appui en différents groupes d'intérêts hétéroclites en Algérie pour les utiliser comme des chevaux de bataille pour déstabiliser l'Etat-national. Or, l'expérience d'une année d'expression pacifique du Hirak a révélé au grand jour que c'est justement l'Etat-national, représenté par les forces patriotiques et l'armée nationale populaire (ANP), qui ont assuré au mouvement sa vitalité et sa pérennité.

Il y a une certitude largement partagée aujourd'hui qui fait que "c'est l'Etat-national qui a protégé et accompagné le Hirak, dans le sens où il lui a permis de sauvegarder ce qu'il a de plus sain en son sein comme forces patriotiques et

populaires. Celles-là même qui lui ont permis de survivre en dépit des alliances contre-nature de certaines forces politiques et du choc des intérêts catégoriels parfois inconciliables. Et qui ont aidé l'Etat-national à sortir renforcé des années de la déperdition et du délitement d'avant le 12 décembre 2019". Consacré "Journée nationale de la fraternité et de la cohésion entre le peuple et son armée pour la démocratie" par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et appelé à être inscrit dans le marbre constitutionnel, le mouvement du 22 février culmina avec l'élection présidentielle du 12 décembre 2019.

La date est charnière car elle distingue deux protagonistes: ceux qui nourrissent des rêves coloniaux sous couvert d'apprentissage démocratique par la voie transitionnelle, également

appelée constituante, d'une part, ceux qui aspirent au changement systémique par la voie pacifique et institutionnelle, d'autre part.

Pour la majorité des internautes ayant fustigé le documentaire en question, le néo-Hirak que les médias français s'efforcent de régénérer coûte que coûte s'inscrit franchement dans le prolongement de "bouleversments préfabriqués" contre-révolutionnaires fomentés par des médias relayant des ONG ayant pignon sur rue à Paris. En espérant un divorce entre le peuple et la révolution nationale qu'il a enfantée et portée à son terme, les commanditaires du néo-Hirak restent ainsi fidèles à une vieille litanie néocoloniale qui stipule "qu'avant, c'était mieux" et que l'Indépendance n'a pas été au niveau des "bienfaits de la colonisation".

### DOCUMENTAIRE SUR LE HIRAK Le Washington Times avait prédit une "riposte" de médias dérangés par la démarche du président

Le documentaire sur le Hirak diffusé mardi dernier par des chaînes de télévision publiques françaises était "prévisible", selon le Washington Times qui a prédit une "riposte" de puissants groupes médiatiques "dérangés" par la démarche du Président Tebboune. Dans une récente parution louant les actions entreprises par le Président de la République Abdelmadjid Tebboune pour faire face aux crises multiformes induites par la situation sanitaire en cours, le Washington Times avait mis l'accent sur une probable "riposte" de puissants groupes médiatiques et de centres d'intérêts "dérangés" par la démarche du président. Le journal américain n'a pas hésité à qualifier de courageuses les réformes économiques et constitutionnelles entreprises par l'Algérie, un modèle écrivait-il alors, qui permettra au pays de sortir ainsi plus fort de la crise, mais ces réformes finiront fatalement par déranger et faire réagir. Ces prévisions n'ont pas tardé à se concrétiser. Au nom de la liberté d'expression, deux documentaires sur le hirak en Algérie diffusés simultanément mardi soir sur deux chaînes de grande audience, France 5 et LCP, ont offert "des images réductrices et mal venues de la réalité algérienne dans l'objectif évident de discréditer les dirigeants du pays". Ces documentaires ont suscité un vaste mouvement de réprobation et d'indignation des Algériens sur les réseaux sociaux, au point où des professionnels des médias ont assimilé la campagne médiatique annonçant sa diffusion à "une montagne qui a finalement accouché d'une souris". La production revêt un caractère "provocateur" et des relents de la "France nostalgique", ont estimé des universitaires et des experts qui mettent en garde contre "les dessous" non avoués de cette production.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

## Destruction de neuf bombes de confection artisanale à Tébessa

Neuf bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites mardi dans la wilaya de Tébessa par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, le 26 mai 2020, neuf (9) bombes de confection artisanale à Stah Guent-

tis, wilaya de Tébessa en 5<sup>ème</sup> Région militaire", précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP "ont intercepté, à Tindouf/3<sup>ème</sup> RM, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar/6<sup>ème</sup> RM, quatorze (14) individus et saisi six (6) véhicules tout-terrain, 2670 litres de carburants, 3,5 tonnes de denrées alimentaires ainsi que cinq (5) marteaux-pi-

queurs et trois (3) groupes électrogènes". A Oum El Bouaghi/5<sup>ème</sup> RM, un détachement de l'ANP "a appréhendé, en coordination avec les services de la Sûreté nationale, un narcotrafiquant en sa possession 1527 comprimés psychotropes", ajoute la même source, relevant, en outre, que "des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, à Biskra/4<sup>ème</sup> RM, trois (3) contrebandiers et saisi 2470 paquets de ci-

garettes et 1480 unités de différentes boissons". Par ailleurs, des Gardes-côtes "ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de six (6) individus à bord d'une embarcation de construction artisanale à Annaba/5<sup>ème</sup> RM, alors que huit (8) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen et Béchar".

APS